

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

LEGAL AND
CONSTITUTIONAL AFFAIRS

Chair:
The Honourable SERGE JOYAL

Wednesday, May 9, 2018
Thursday, May 10, 2018

Issue No. 43

Eleventh and twelfth meetings:

Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code
(offences relating to conveyances) and to make
consequential amendments to other Acts

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES JURIDIQUES ET
CONSTITUTIONNELLES

Président :
L'honorable SERGE JOYAL

Le mercredi 9 mai 2018
Le jeudi 10 mai 2018

Fascicule n° 43

Onzième et douzième réunions :

Projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel
(infractions relatives aux moyens de transport) et
apportant des modifications corrélatives à d'autres lois

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON LEGAL AND
CONSTITUTIONAL AFFAIRS

The Honourable Serge Joyal, P.C., *Chair*

The Honourable Pierre-Hugues Boisvenu, *Deputy Chair*

The Honourable Renée Dupuis, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Batters	Jaffer
Boniface	McIntyre
Carignan, P.C.	Pratte
* Day	Sinclair
(or Mercer)	* Smith
Eaton	(or Martin)
Gold	* Woo
* Harder, P.C.	(or Saint-Germain)
(or Bellemare)	
(or Mitchell)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Doyle replaced the Honourable Senator Martin (*May 10, 2018*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Eaton (*May 8, 2018*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Maltais (*May 8, 2018*).

The Honourable Senator Boniface replaced the Honourable Senator Pate (*May 4, 2018*).

The Honourable Senator Carignan, P.C., replaced the Honourable Senator Tkachuk (*May 3, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Président : L'honorable Serge Joyal, C.P.

Vice-président : L'honorable Pierre-Hugues Boisvenu

Vice-présidente : L'honorable Renée Dupuis

et

Les honorables sénateurs :

Batters	Jaffer
Boniface	McIntyre
Carignan, C.P.	Pratte
* Day	Sinclair
(ou Mercer)	* Smith
Eaton	(ou Martin)
Gold	* Woo
* Harder, C.P.	(ou Saint-Germain)
(ou Bellemare)	
(ou Mitchell)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Doyle a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 10 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 8 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 8 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Boniface a remplacé l'honorable sénatrice Pate (*le 4 mai 2018*).

L'honorable sénateur Carignan, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 3 mai 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2018
(102)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 4:17 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Serge Joyal, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, P.C., Dupuis, Joyal, P.C., McIntyre, Pratte and Sinclair (9).

Other senator present: The Honourable Senator Pate (1).

In attendance: Maxime Charron-Tousignant, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 14, 2017, the committee continued its examination of Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (offences relating to conveyances) and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34*).

WITNESSES:

Drug Free Kids Canada:

Marc Paris, Executive Director.

Éduc'alcool:

Hubert Sacy, Director General (by video conference).

First Nations Chiefs of Police Association:

Lennard Busch, Vice President West and Chief of Police of the File Hills First Nations Police Service.

Canadian Automobile Association:

Ian Jack, Managing Director, Communications and Government Relations.

The chair made a statement.

Mr. Paris and Mr. Sacy each made statements and answered questions.

At 4:57 p.m., the committee suspended.

At 5:50 p.m., the committee resumed.

Mr. Paris answered questions.

Mr. Busch and Mr. Jack each made statements and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2018
(102)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 17, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Serge Joyal, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, C.P., Dupuis, Joyal, C.P., McIntyre, Pratte et Sinclair (9).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Pate (1).

Également présent : Maxime Charron-Tousignant, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 14 décembre 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Jeunesse sans drogue Canada :

Marc Paris, directeur général.

Éduc'alcool :

Hubert Sacy, directeur général (par vidéoconférence).

Association des chefs de police des Premières Nations :

Lennard Busch, vice-président Ouest et chef du Service de police des Premières Nations de File Hills.

Association canadienne des automobilistes :

Ian Jack, directeur général, Communications et relations gouvernementales.

Le président fait une déclaration.

MM. Paris et Sacy font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 16 h 57, la séance est suspendue.

À 17 h 50, la séance reprend.

M. Paris répond aux questions.

MM. Busch et Jack font chacun une déclaration et répondent aux questions.

At 6:56 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière suppléante du comité,

Maxime Fortin

Acting Clerk of the Committee

À 18 h 56, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, May 10, 2018
(103)

[English]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 10:31 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Serge Joyal, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, P.C., Doyle, Dupuis, Gold, Jaffer, Joyal, P.C., McIntyre, Pratte and Sinclair (12).

Other senator present: The Honourable Senator Pate (1).

In attendance: Maxime Charron-Tousignant, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Chantal Lamarche, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 14, 2017, the committee continued its examination of Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (offences relating to conveyances) and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 38*).

WITNESSES:

Public Safety Canada:

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies;

Rachel Huggins, Manager, Policy Development.

Department of Justice Canada:

Carole Morency, Director General and Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section;

Greg Yost, Counsel, Criminal Law Policy Section.

The chair made a statement.

Mr. Bhupsingh made a statement and, together with Mr. Yost, Ms. Morency and Ms. Huggins, answered questions.

At 11:40 a.m., the committee suspended.

At 11:44 a.m., the committee resumed.

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2018
(103)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Serge Joyal, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, C.P., Doyle, Dupuis, Gold, Jaffer, Joyal, C.P., McIntyre, Pratte et Sinclair (12).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Pate (1).

Également présents : Maxime Charron-Tousignant, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Chantal Lamarche, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 14 décembre 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Sécurité publique Canada :

Trevor Bhupsingh, directeur général, Application de la loi et des stratégies frontalières;

Rachel Huggins, gestionnaire, Développement des politiques.

Ministère de la Justice Canada :

Carole Morency, directrice générale et avocate générale principale, Section de la politique en matière de droit pénal;

Greg Yost, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal.

Le président fait une déclaration.

M. Bhupsingh fait une déclaration et, avec M. Yost, Mme Morency et Mme Huggins, répond aux questions.

À 11 h 40, la séance est suspendue.

À 11 h 44, la séance reprend.

The chair made a statement.

At 11:46 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera portion of today's meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure but no later than at the end of this parliamentary session.

At 12:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le président fait une déclaration.

À 11 h 46, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription des parties de la réunion qui se tient à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité, et qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 12 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2018

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (offences relating to conveyances) and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 4:17 p.m. to continue consideration of the bill.

Senator Serge Joyal (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome. We are resuming our study of Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (offences relating to conveyances) and to make consequential amendments to other Acts. We are pleased to welcome this afternoon Marc Paris, Executive Director, Drug Free Kids Canada. Also joining us by video conference is Hubert Sacy, Director General, Éduc'alcool. He has not joined us yet.

Go ahead, Mr. Paris.

[*English*]

Marc Paris, Executive Director, Drug Free Kids Canada: Thank you, Mr. Chair and distinguished members. We welcome the opportunity to address this panel and to comment on the amendments to the Criminal Code, particularly as it relates to drug-impaired driving.

Drug Free Kids Canada is a non-profit organization receiving no government funding, devoted to educating parents about drugs, raising public awareness issues surrounding drug use and facilitating open conversations between parents and teens in order to ensure all young people will be able to live their lives free of substance abuse.

Since we are not legal or policy experts nor do we have experience in law enforcement, we will not delve into the minutia of the bill itself but discuss our areas of concern, which are twofold. One is the need to change the perception of a fairly large proportion of our teen population who believe smoking pot and driving is not as risky as alcohol. Two is the need to have a strong deterrent for kids to not consume cannabis and drive.

On the first point, according to our most recent national survey of teens, 31 per cent of 13- to 15-year-olds agree with the statement that using cannabis before driving is not as bad as

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 16 h 17, pour poursuivre l'étude de ce projet de loi.

Le sénateur Serge Joyal (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue. Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Nous avons le plaisir d'accueillir cet après-midi M. Marc Paris, directeur général, Jeunesse sans drogue Canada. Nous accueillons aussi, par vidéoconférence, M. Hubert Sacy, directeur général, Éduc'alcool. Il n'est pas encore arrivé.

Nous vous écoutons, monsieur Paris.

[*Traduction*]

Marc Paris, directeur général, Jeunesse sans drogue Canada : Merci, monsieur le président et distingués membres du comité. Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de nous adresser à votre comité et de commenter les modifications au Code criminel, plus particulièrement en ce qui a trait à la conduite avec capacités affaiblies par la drogue.

Jeunesse sans drogue Canada est un organisme sans but lucratif qui ne reçoit aucun financement du gouvernement et qui s'emploie à informer les parents au sujet de la drogue, à sensibiliser la population aux enjeux entourant la consommation de drogues et à faciliter le dialogue entre les parents et les adolescents pour que tous les jeunes soient capables de vivre sans abuser de substances.

Étant donné que nous ne sommes pas des spécialistes en droit ou en politiques publiques pas plus que nous n'avons d'expérience dans le domaine de l'application de la loi, nous ne creuserons pas le projet de loi dans ses menus détails. Nous parlerons plutôt de nos préoccupations, qui sont au nombre de deux. L'une d'elles concerne la nécessité de modifier la perception d'une assez grande proportion d'adolescents, qui croient que fumer du pot et conduire n'est pas aussi dangereux que boire de l'alcool et conduire. La seconde est la nécessité de prendre des moyens efficaces pour dissuader les jeunes de consommer du cannabis et de conduire.

Au sujet de la première, selon notre dernier sondage national auprès d'adolescents, 31 p. 100 des 13 à 15 ans sont d'accord avec l'énoncé selon lequel consommer du cannabis avant de

drinking and driving. However, the proportion of 16- to 19-year-olds was significantly higher, at 41 per cent.

Another aspect parents need to be concerned about is kids getting into a car with a driver who is high. In a recent Ontario study, over one in five Grade 12 students admit to being a passenger driven by someone who had consumed drugs.

At Drug Free Kids Canada, we believe parents can play a significant role in influencing teen behaviour.

According to our national survey, the main reason kids say they stay away from drugs is to not disappoint their parents. When we do campaigns targeting parents to talk to their kids about high driving or being a passenger with a high driver, we are also influencing adults who are reminded their own attitudes matter.

The great and consistent work that has been done over the past 30 years by organizations like MADD, CAA, which I believe are appearing in another panel, and Educ'alcool, have contributed significantly to making drinking and driving socially unacceptable. We now need to do the same with drugs, especially cannabis.

Impaired is impaired. The message has to be clear and, most importantly, with our youth.

Our second area of concern is how do we ensure there will be a sufficient deterrent in the law to make youth think twice before they drive high?

DFK's position on drug-impaired driving is simple: Make the laws and ensure that their enforcement is as strict as possible within the Charter of Rights. A strong deterrent to driving while impaired on drugs must be in place, particularly when we're about to legalize this psychotropic substance. What is not evident is the pieces to enforce the law not currently in place. There are not enough police officers trained as DREs, the devices are not fully proven reliable and there are not enough of them. Most importantly, science has not caught up to what level of THC is considered impairment.

This, therefore, brings us back to the importance of public awareness and education. It may be the only thing saving our kids until science, law enforcement and the courts figure all this out. No matter what laws are in place, if we don't educate and sensitize the public about the risks inherent with drug-impaired

prendre le volant n'est pas aussi mauvais que de prendre la route après avoir bu de l'alcool. Toutefois, chez les 16 à 19 ans, cette proportion était beaucoup plus élevée, à 41 p. 100.

Il y a un autre aspect dont les parents doivent se préoccuper. Il s'agit des enfants qui montent dans une voiture dont le conducteur est sous l'effet d'une drogue. Une récente étude ontarienne a révélé que plus d'un élève de 12^e année sur cinq admet avoir été passager d'un véhicule dont le conducteur avait consommé de la drogue.

À Jeunesse sans drogue Canada, nous croyons que les parents peuvent avoir beaucoup d'influence sur le comportement des adolescents.

Selon notre enquête nationale, la principale raison pour laquelle les jeunes disent éviter les drogues c'est pour ne pas décevoir leurs parents. Lorsque nous faisons des campagnes ciblant les parents pour qu'ils parlent à leurs enfants de la conduite sous l'effet de la drogue, que ce soit comme conducteur ou comme passager, nous exerçons une influence sur les adultes à qui nous rappelons que leur propre comportement compte.

L'excellent travail accompli au cours des 30 dernières années par des organismes comme MADD et la CAA, qui, je pense, témoignent devant un autre groupe d'experts, et Educ'alcool, ont beaucoup contribué à rendre la conduite en état d'ébriété socialement inacceptable. Nous devons maintenant faire la même chose pour les drogues, et surtout pour le cannabis.

Des facultés affaiblies, ce sont des facultés affaiblies. Le message doit être clair et, surtout, auprès des jeunes.

Notre seconde préoccupation, c'est de savoir comment nous allons faire pour que la loi soit assez dissuasive pour que les jeunes y réfléchissent à deux fois avant de conduire sous l'effet d'une drogue.

Notre position sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue est simple : il faut légiférer et veiller à appliquer la loi avec toute la rigueur possible dans les limites de la Charte des droits. Des mesures dissuasives efficaces contre la conduite avec facultés affaiblies par la drogue doivent être prises, d'autant plus que nous sommes sur le point de légaliser une substance psychotrope. Ce qui n'est pas évident, ce sont les mesures qui ne sont pas en place pour faire respecter la loi. Il n'y a pas suffisamment de policiers ayant reçu une formation d'expert en reconnaissance de drogues. Il n'a pas été entièrement prouvé que les appareils sont fiables et ils sont en nombre insuffisant. Le plus important, c'est que la science n'a pas déterminé à quelle concentration le THC affaiblit les facultés.

Cela nous ramène donc à l'importance de sensibiliser et d'informer la population. C'est peut-être la seule chose qui sauvera nos enfants d'ici à ce que la science, les forces de l'ordre et les tribunaux trouvent des réponses. Quelles que soient les lois en vigueur, à défaut d'informer la population sur les risques

driving, we will continue to see carnage on our roads. This means we have serious work to do with today's young drivers and the future generation of drivers.

We are here to tell you public education messaging works. In the past six years of national multi-media campaigns, more parents are talking to their kids more often about drugs. In fact, 89 per cent of parents have spoken to their kids specifically about drugs in the past year. Although we are seeing changes in attitudes by teens regarding high driving, we still have a long way to go.

DFK Canada has been creating impaired driving prevention campaigns for the past four years. Our most recent just ended this past Sunday titled *The Call That Comes After*. It is a \$10 million national campaign that has won 15 domestic and international advertising awards and was rated one of the top 100 best campaigns in the world. Most importantly, the site has been visited over 46,000 times by parents and kids from coast to coast.

We must remind the government of its pledge to allocate a portion of the revenues toward prevention and education. We would also suggest they work more closely with organizations that have a proven track record of success in this area. Consistent messaging has worked for safety belts, anti-smoking and drinking and driving. We can and must do the same for high driving. This is the only way to make sure young people and their parents understand cannabis does not belong behind the wheel under any circumstance. It's a substance that, like alcohol, causes serious impairment to driving capabilities, even though it will soon become legal.

I would like to thank this committee for allowing us to present our point of view.

The Chair: Thank you very much, Mr. Paris.

Honourable senators, I realize our witness from Éduc'alcool, Quebec, has not yet arrived yet for the video conference. However, I will open the exchange with our other witnesses this afternoon. I will advise when we have an opportunity to listen to our witness from Quebec.

[Translation]

Senator Dupuis: Mr. Paris, thank you for joining us. I am familiar with your activities, including the video entitled *The Call that Comes After*, which is quite spectacular, and some

inhérents à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue et de l'y sensibiliser, nous continuerons de voir des hécatombes sur nos routes. Cela veut dire que nous avons un sérieux travail à faire auprès des jeunes conducteurs actuels et de la future génération de conducteurs.

Nous sommes ici pour vous dire que les messages d'éducation publique fonctionnent. Grâce aux campagnes nationales multimédia des six dernières années, un plus grand nombre de parents abordent plus fréquemment la question des drogues avec leurs enfants. En fait, 89 p. 100 des parents ont parlé précisément des drogues à leurs enfants au cours de la dernière année. Bien que nous observions des changements dans l'attitude des adolescents à l'égard de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, nous avons encore beaucoup de chemin à faire.

JSD Canada crée des campagnes de prévention de la conduite avec facultés affaiblies depuis quatre ans. Notre plus récente campagne intitulée *The Call That Comes After* a pris fin dimanche dernier. C'est une campagne nationale de 10 millions de dollars qui a remporté 15 prix publicitaires nationaux et internationaux, et qui a été classée parmi les 100 meilleures campagnes de publicité du monde entier. Et ce qui importe encore plus, c'est que le site a été consulté plus de 46 000 fois par des parents et des enfants des quatre coins du pays.

Nous devons rappeler au gouvernement qu'il s'est engagé à consacrer une partie de ses recettes à la prévention et à l'éducation. Nous suggérerions également au gouvernement qu'il travaille plus étroitement avec des organisations qui ont fait leurs preuves dans ce domaine. La diffusion de messages cohérents a fonctionné pour les ceintures de sécurité, la lutte contre le tabagisme et l'alcool au volant. Nous pouvons et devons faire la même chose pour la conduite sous l'influence de la drogue. C'est la seule façon de s'assurer que les jeunes et leurs parents comprennent que la consommation de cannabis n'est en aucune circonstance favorable à la conduite. Le cannabis est une substance qui, tout comme l'alcool, nuit grandement à la capacité de conduire, même si elle deviendra bientôt légale.

J'aimerais remercier le comité de nous avoir permis de présenter notre point de vue.

Le président : Merci infiniment, monsieur Paris.

Honorables sénateurs, je constate que le représentant d'Éduc'alcool, au Québec, qui doit témoigner devant le comité, n'est pas encore arrivé pour participer à la vidéoconférence. Toutefois, je vais amorcer l'échange avec nos autres témoins de cet après-midi. Je vous avertirai lorsque nous aurons une occasion d'entendre notre témoin du Québec.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Monsieur Paris, merci de votre présence parmi nous. J'ai pris connaissance de vos activités, y compris de la vidéo intitulée *The Call that Comes After*, qui est

might say that the tone is provocative. You talked about the need for very strict legislation and for a campaign that would convince not only the young people but also their parents.

Statistics Canada's most recent survey, released last February, included questions on drug use. Whom do young people ask for drugs? Whom do they get it from? Here are the answers in order: first, the family; then, a friend; finally, a group of friends. I was surprised to see that the family was the first source.

In your opinion, what should we do to persuade young people and parents? *The Call that Comes After* could have been a video entitled *The Call that Came Before*.

Mr. Paris: Yes. First, education is clearly important. Most of our campaigns focus on the parents, because they influence kids the most. They must learn what is happening in the lives of their children and how to communicate with them. The brochure I have here, entitled *Cannabis Talk Kit: Know How to Talk with Your Teen*, seeks to help parents learn how to communicate with their kids. Approximately 250,000 copies have been distributed or downloaded. Health Canada funded a portion of the printing costs. You can see that this brochure has had a real impact. The Northwest Territories have just distributed it to every household. Actually, the CBC called me for an interview tomorrow.

In those sorts of initiatives, the important thing is to carry out campaigns constantly. Government campaigns are funded, if I may say so. The air time is purchased. No government can afford to run campaigns all year long, 52 weeks a year. We have formed a special partnership with our 60 media partners. They give us air time and advertising space as a public service message. We must be able to count on ongoing and up-to-date material to continue to send messages. That's what makes the difference.

In terms of family members, in most cases, I think brothers or sisters are the ones providing drugs to their younger brother or sister. I would be less inclined to believe that the parents themselves provide cannabis to their children, although we have heard stories like that before.

Senator Dupuis: As for *The Call that Comes After* video, what struck me about the message was that it is very direct, very clear and even brutal in its conclusion, in the sense that it depicts reality. It may seem shocking, but that is the reality.

The Société de l'assurance automobile du Québec conducted an information campaign on drinking and driving. At first, the message was moderate and they noticed that it did not produce

assez spectaculaire, et certaines personnes pourraient dire que le ton est provocateur. Vous avez parlé de la nécessité d'adopter une loi très stricte et de mener une campagne qui convaincrerait non seulement les jeunes, mais aussi les parents.

Le plus récent sondage de Statistique Canada, publié en février dernier, comportait des questions sur la consommation de drogue. À qui les jeunes demandent-ils de la drogue? De qui en obtiennent-ils? Voici l'ordre des réponses : D'abord, au sein de la famille; ensuite, d'un ami; enfin, d'un groupe d'amis. J'ai été surpris de constater que la famille était la première source.

Selon vous, qu'est-ce qu'on devrait faire pour convaincre les jeunes et les parents? Parce que *The Call that Comes After* aurait pu être une vidéo intitulée *The Call that Came Before*.

M. Paris : Oui. Premièrement, il est évident que l'éducation est importante. La plupart de nos campagnes sont axées sur les parents, parce qu'ils ont le plus d'influence sur les jeunes. Il faut leur apprendre ce qui se passe dans la vie de leurs jeunes et comment ils doivent communiquer avec eux. La brochure que j'ai ici, intitulée *Parler cannabis : savoir discuter avec son ado*, vise à aider les parents à apprendre à communiquer avec leurs jeunes. Environ 250 000 exemplaires de cette brochure ont été distribués ou téléchargés. Santé Canada a financé une partie des coûts d'impression. Vous allez constater que cette brochure a eu un impact réel. Les Territoires du Nord-Ouest viennent tout juste de la distribuer dans tous les foyers. D'ailleurs, CBC m'a appelé pour m'interviewer demain.

L'important, dans ce genre d'initiatives, c'est de mener des campagnes continues. Les campagnes gouvernementales, si j'ose le dire, sont financées. Le temps d'antenne est acheté. Aucun gouvernement n'a les moyens de mener des campagnes continues toute l'année, 52 semaines par année. Nous avons créé un partenariat spécial avec nos 60 partenaires médiatiques. Ils nous donnent le temps d'antenne et l'espace publicitaire à titre de message d'affaire publique. Nous devons pouvoir compter sur du matériel continu et à jour pour continuer à transmettre des messages. C'est ce qui fait la différence.

Pour ce qui est des parents, je pense que, dans la plupart des cas, c'est probablement un frère ou une sœur qui fournit de la drogue à son jeune frère ou à sa jeune sœur. Je serais moins enclin à croire que ce sont les parents eux-mêmes qui donnent du cannabis à leurs enfants, bien qu'on ait déjà entendu de telles histoires.

La sénatrice Dupuis : En ce qui concerne la vidéo *The Call that Comes After*, ce qui m'a frappée dans le message, c'est qu'il est très direct, très clair et même brutal dans sa conclusion, dans le sens où il dépeint la réalité. Elle peut paraître choquante, mais c'est la réalité.

La Société de l'assurance automobile du Québec a mené une campagne d'information sur l'alcool au volant en diffusant d'abord un message plutôt modéré, et on a constaté que ça ne

many results. They ended up broadcasting messages similar to your video, very strong, very intense, very shocking and very powerful messages.

Are you saying that, when it comes to public information campaigns in general, we should start with a very direct message, as in the example you gave us?

Mr. Paris: As I mentioned earlier, we have been campaigning for four years. So we are not rookies. We are running four or five different campaigns. That campaign was set up to use the same devices that parents use to communicate with their children: phones. The goal was to open the conversation with young people through technology. Parents would send a message to their children and ask them to watch the video. Having personalized videos was a first in the world. The kids could watch the video and receive the same message on their own phones. The use of technology made it possible to reach young people in a meaningful way. It gave parents a chance to open a dialogue with their children. That was the point. The video was designed for young people.

Focus groups were held with kids. Their reaction was, “That could have been me.” The video shows a little love story and then, suddenly, an accident. The young people said that they would not have been able to reply to their mother if that had been the case. Young people are not afraid to be told the truth. What they do not want to hear are messages such as, “If you do this, you will die.” That was not our goal. Instead, we wanted to use an indirect approach to help parents open dialogue.

Senator Boisvenu: Thank you very much for your very interesting testimony. Let me congratulate you on your concern for our kids. We know that they are the biggest consumers of the substance and that the impacts are likely to be greater for them.

In their reports, some committees, including ours and that of aboriginal peoples, have advocated delaying the legalization of marijuana, because it is difficult to anticipate the availability of police equipment. It’s almost June and we do not know yet what type of equipment the police will be using or whether they will receive training in the short term.

Your statistics speak for themselves. Young people smoke more than they drink while driving. They are more likely to be with young people who have smoked than those who have been drinking. There is a carryover from the point of view of consumption. Is it because of the policing, which is more difficult for marijuana than for alcohol? There are all sorts of reasons. The government’s response was to reject the idea of

donnait pas beaucoup de résultats. On a fini par diffuser des messages semblables à votre clip, c’est-à-dire des messages très forts, très intenses, très choquants et très percutants.

Êtes-vous en train de nous dire que, quand on parle de campagnes d’information destinées au public en général, on devrait commencer avec un message très direct, comme dans l’exemple que vous nous avez fourni?

M. Paris : Comme je l’ai mentionné plus tôt, nous menons des campagnes depuis quatre ans. Donc, nous n’en sommes pas à nos premières armes. Ça doit faire quatre ou cinq différentes campagnes que nous faisons. Cette campagne-là a été organisée de manière à utiliser les mêmes appareils dont se servent les parents pour communiquer avec leurs enfants, soit le téléphone. Le but était d’ouvrir la conversation avec les jeunes au moyen de la technologie. Les parents envoyaient un message à leurs enfants leur demandant de regarder la vidéo. C’était une première mondiale d’avoir des vidéos personnalisées. L’enfant regardait la vidéo et recevait le même message sur son propre téléphone. L’utilisation de la technologie a permis de rejoindre les jeunes d’une façon intéressante. Cela donnait la chance aux parents d’ouvrir avec un dialogue avec leur enfant. C’était le but. La vidéo a été conçue pour les jeunes.

On a créé des groupes de discussion avec des jeunes. Ils ont réagi en disant : «Ca aurait pu être moi. » La vidéo montre une petite intrigue amoureuse puis, tout à coup, un accident. Les jeunes ont dit qu’ils n’auraient pas pu répondre à leur mère si ça avait été le cas. Les jeunes n’ont pas peur de se faire dire la vérité. Ce qu’ils ne veulent pas entendre, ce sont des messages tels que « si tu fais telle chose, tu vas mourir ». Ce n’était pas notre but. C’était plutôt d’utiliser une approche par la bande pour aider les parents à ouvrir le dialogue.

Le sénateur Boisvenu : Merci beaucoup de votre témoignage fort intéressant. Je tiens à vous féliciter pour votre préoccupation à l’égard de notre jeunesse. On sait que ce sont les plus grands consommateurs de cette substance et que les impacts risquent d’être plus importants pour eux.

Certains comités, entre autres le nôtre et celui des peuples autochtones, dans leurs rapports, préconisaient de retarder l’entrée en vigueur de la légalisation de la marijuana, parce qu’il est difficile d’anticiper la disponibilité des équipements des forces policières. Nous sommes presque rendus en juin et nous ne savons pas encore quel type d’équipement les policiers utiliseront ni si la formation leur sera donnée à court terme.

Vos statistiques sont très éloquentes. Les jeunes fument plus qu’ils ne boivent lorsqu’ils conduisent. Ils accompagnent plus souvent des jeunes qui ont fumé que des jeunes qui ont bu de l’alcool. Il y a un transfert du point de vue de la consommation. Est-ce à cause du contrôle policier qui est plus difficile pour la marijuana que pour l’alcool? Il y a toutes sortes de raisons. La réponse du gouvernement a été une fin de non-recevoir quant à

delaying the coming into force. That is what I gathered from the government's main position.

Faced with such a situation, what are your concerns about the fact that the police are not ready and that young people are the biggest users of cannabis? Last week, experts told us that the bill is designed for smokers, not for those who consume this substance as a product, such as muffins, and so on. Faced with a situation where we may well not have the tools we need to check those young people, what are the anticipated consequences of no roadside checks in the coming months?

Mr. Paris: We already have a problem in Canada. Young people aged 16 to 24 are the world's largest cannabis users. Whether it is legalized tomorrow or a year from now, we already have a problem. I don't think delaying —

Senator Boisvenu: Mr. Paris, right now, when a police officer checks a young person, they apply zero tolerance. However, the bill will allow for a certain level of consumption. The prohibition will not be the same.

Mr. Paris: I agree with you. That is why we are saying that education is important. If we have managed to convince young people that it is unacceptable to drive under the influence of alcohol, we should be able to do the same for cannabis. Actually, we have to. So, we might as well start campaigns earlier and plan ongoing, powerful campaigns each with a different message to try to convince people. It took 20 years with alcohol.

Senator Boisvenu: Aren't you concerned that the police are not ready right now and that cannabis is being legalized?

Mr. Paris: Yes, we are concerned. There should be zero tolerance. I know that falls under the provinces. We didn't dare talk about it here. In our view, there should be zero tolerance for young people aged 21 and under, until the criteria for measuring intoxication levels can be found.

Senator Boisvenu: That is more or less what the expert told us last week. In the absence of accurate tools for proper screening, zero tolerance might be the most logical way to go until we have the tools. That's what you're advocating.

Mr. Paris: Yes, especially for young people.

The Chair: Our witness from Éduc'alcool from Quebec has just joined us.

l'idée de retarder l'entrée en vigueur. C'est ce que j'ai décodé de la position primaire du gouvernement.

Devant une telle situation, quelles sont vos appréhensions quant au fait que les policiers ne sont pas prêts et que les jeunes sont les plus grands consommateurs de cannabis? Des experts nous ont dit la semaine dernière que le projet de loi est conçu pour les fumeurs et non pour ceux qui consomment cette substance sous forme de produit, comme des muffins, et cetera. Devant une situation où l'on risque de ne pas avoir les outils nécessaires pour contrôler ces jeunes, quelles sont les conséquences anticipées liées à l'absence de contrôle routier au cours des prochains mois, entre autres?

M. Paris : Nous avons déjà un problème au Canada. Les jeunes de 16 à 24 ans sont les plus grands consommateurs de cannabis au monde. Que ce soit légalisé demain ou dans un an, nous avons déjà un problème. Je ne pense pas que le fait de retarder...

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Paris, à l'heure actuelle, lorsqu'un policier contrôle un jeune, il applique une tolérance zéro. Cependant, le projet de loi permettra un certain niveau de consommation. On ne sera pas dans la même interdiction.

M. Paris : Je suis d'accord avec vous. Voilà pourquoi on dit que l'éducation est importante. Si on a réussi à convaincre les jeunes qu'il n'est pas acceptable de conduire sous l'effet de l'alcool, on devrait être capable de faire la même chose pour le cannabis. De toute façon, il faudra le faire. Donc, aussi bien commencer les campagnes plus tôt et prévoir des campagnes continues et percutantes où, chaque fois, on transmet un message différent pour essayer de convaincre les gens. Cela a pris 20 ans avec l'alcool.

Le sénateur Boisvenu : Le fait que les policiers ne soient pas prêts en ce moment et qu'on légalise le cannabis ne vous inquiète pas?

M. Paris : Oui, ça nous inquiète. Il devrait y avoir une tolérance zéro. Je sais que cela relève des provinces. On n'a pas osé en parler ici. Selon nous, il devrait y avoir une tolérance zéro pour les jeunes de 21 ans et moins, jusqu'à ce qu'on réussisse à trouver les barèmes pour mesurer les niveaux d'intoxication.

Le sénateur Boisvenu : C'est un peu ce que le spécialiste nous disait la semaine dernière. À défaut d'outils précis pour bien contrôler, la tolérance zéro serait peut-être l'avenue la plus logique jusqu'à ce qu'on ait les outils. C'est ce que vous préconisez.

M. Paris : Oui, surtout pour les jeunes.

Le président : Notre témoin d'Éduc'alcool du Québec vient d'arriver.

[English]

Good afternoon, Mr. Sacy. Can you hear me?

[Translation]

Hubert Sacy, Director General, Éduc'alcool: Yes, perfectly, thank you.

The Chair: I invite you to make your presentation in about five minutes. My colleagues are around the table and they will have the opportunity to talk with you. We had the pleasure of hearing Marc Paris from Drug Free Kids Canada. Go ahead, Mr. Sacy.

Mr. Sacy: Thank you very much, Mr. Chair. First of all, I would like to apologize to the members of the committee. Our Internet has been down since this morning. You know, there is alcohol dependence, but today, in our offices, we are still dependent on the Internet. Since the system is not back yet, I have to speak from memory and ask you to be indulgent with me.

The gist of the brief we have provided has to do with drinking and driving and, in particular, random breath testing, which is called mandatory screening in the bill you are currently studying.

Of course, we know — and all the scientific research supports this — that one of the essential determinants in reducing impaired driving is the idea of being arrested if you break the law. At this stage, the likelihood of being caught is what makes the big difference. There is no denying that there has been considerable progress. As the saying goes in both French and English I think, “fear is the beginning of wisdom.” You just have to see a police car on the side of a highway when you are speeding to slow down immediately. The reason is very simple: it is because we are afraid of being stopped.

Mandatory screening — and I will use the vocabulary from the bill — is in effect in a number of democratic countries where it has been shown to work. They have reduced impaired driving quite significantly.

We know that we have a long-standing tradition in Canada of defending individual rights and freedoms and that, when it comes to restricting individual freedoms, we must be extremely careful. But what we must weigh is, on the one hand, an inconvenience and, on the other hand, the human lives that can conclusively be saved. Of course, it is unpleasant to be asked to undergo a breathalyser test if you are perfectly sober. However, today we know — because scientific research has shown — that police officers miss at least 40 per cent of those who drive while

[Traduction]

Bonjour, monsieur Sacy. Pouvez-vous m’entendre?

[Français]

Hubert Sacy, directeur général, Éduc'alcool : Oui, parfaitement, merci.

Le président : Je vous invite à faire votre présentation d’une durée d’environ cinq minutes. Mes collègues sont autour de la table et ils auront la possibilité d’échanger avec vous. Nous avons eu le plaisir d’entendre M. Marc Paris, de Jeunesse sans drogue Canada. La parole est à vous, monsieur Sacy.

M. Sacy : Je vous remercie infiniment, monsieur le président. Tout d’abord, je voudrais m’excuser auprès des membres du comité. Nous avons eu une panne Internet depuis ce matin. Vous savez, il y a la dépendance à l’alcool, mais aujourd’hui, dans nos bureaux, nous sommes encore dépendants d’Internet. Le système n’étant pas revenu, je suis obligé d’y aller de mémoire en vous priant d’être indulgents à mon endroit.

L’essentiel du mémoire que nous vous avons transmis porte sur la dimension de l’alcool au volant et, particulièrement, sur les tests d’haleine aléatoires, qu’on appelle les tests de dépistage obligatoire dans le projet de loi que vous étudiez actuellement.

Nous savons bien sûr — et toutes les recherches scientifiques abondent dans ce sens — que l’un des déterminants essentiels pour réduire la conduite avec facultés affaiblies, c’est l’idée de se faire arrêter si on enfreint la loi. La probabilité de se faire arrêter, au stade où nous en sommes aujourd’hui — parce qu’on ne peut pas nier qu’il y a eu des progrès considérables —, est l’élément qui fait la grande différence. Il existe un proverbe français, et je crois qu’il existe l’équivalent en langue anglaise, qui dit que « la crainte est le commencement de la sagesse ». Il suffit de voir une voiture de police sur le bord d’une autoroute lorsqu’on fait de la vitesse excessive pour ralentir immédiatement. La raison est très simple, c’est parce qu’on craint de se faire intercepter.

Les tests de dépistage obligatoire — je vais emprunter le vocabulaire du projet de loi — sont en vigueur dans plusieurs pays démocratiques où ils ont eu des résultats probants. Ils ont réduit de manière assez notable la conduite avec les facultés affaiblies.

Nous savons que nous avons au Canada une grande tradition de défense des droits et libertés individuelles et que, lorsqu’il s’agit de restreindre les libertés individuelles, il faut être extrêmement prudent. Ce qu’on doit mettre dans la balance, c’est, d’une part, un inconvénient, et d’autre part, les vies humaines que l’on peut sauver de manière concluante. Bien sûr, il est désagréable de se faire demander de souffler dans un alcotest si on est en parfait état de sobriété. Cependant, aujourd’hui, nous savons — parce que les recherches

impaired. Let me cite as an example an experiment where a random roadblock was installed 500 metres away from a traditional police roadblock where the police had to have sufficient cause to ask drivers to take the breathalyzer test. They let pass about 50 per cent of the people who had a level of over 0.08 at that time.

Given the minor inconveniences, but the major advantages of allowing police to conduct mandatory breath testing to screen drivers randomly, it means they could all — or one in three, one in two, whatever — be tested. The important thing is that people know that it is not enough to camouflage, pretend, chew gum or look cheerful to avoid taking a breathalyzer test. This is a minor measure.

In closing, I remind you that every passenger who gets on a plane is required to go through a search that is certainly more unpleasant than blowing into a tube. No one complains about it, because it is about everyone's safety.

Once again, I apologize for being late, and thank you very much for your attention.

The Chair: Thank you, Mr. Sacy.

Senator McIntyre: Mr. Sacy, thank you for your brief. I agree with you, moderation is always in good taste. I really like the first page of your brief that says: "Éduc'alcool: yes to mandatory breath testing to increase the perceived likelihood of impaired drivers being caught." This whole issue of perception is very important. Can you elaborate on that for us?

Mr. Sacy: Yes. We know that defenders of rights and freedoms are very reluctant about this. We have facts — and you have four or five pages in the brief — that show that the tests prevent people from driving as soon as the police are able to do breath testing with breathalyzers, and do so rigorously. Those people would otherwise be on our roads drunk.

That is extremely important, and I think it is essential to insist on it. This is not only in the interest of others, but also in the interest of the driver. Because a drunk driver can kill someone else on the road, that is indisputable, but it is also true that the drunk driver can injure and maim people and make their lives worse than if they had been killed, because they will survive in absolutely unsustainable conditions.

scientifiques l'ont démontré — que les policiers réchappent au moins 40 p. 100 des gens qui conduisent avec les facultés affaiblies. Je vais citer comme exemple cette enquête qui a été faite où on a installé un barrage aléatoire 500 mètres devant un barrage traditionnel de la police où les policiers devaient avoir des raisons suffisantes pour demander à des conducteurs de souffler dans l'éthylomètre. Ils ont laissé passer à peu près 50 p. 100 des gens qui avaient un taux de plus de 0,08 à ce moment-là.

Compte tenu des inconvénients mineurs, mais des avantages majeurs que l'on aurait en permettant à la police de mener des tests d'haleine obligatoires pour prendre le pouls des conducteurs de manière aléatoire, ça veut dire qu'on pourrait les prendre tous, un sur trois, un sur deux, peu importe. L'important est que les gens sachent qu'il ne suffit pas de camoufler, de faire semblant, de mâcher de la gomme ou d'avoir l'air enjoué pour éviter de passer un alcotest. C'est une mesure mineure.

En terminant, je rappelle que chaque passager qui prend l'avion est obligé de se soumettre à une fouille assurément plus désagréable que celle qui consiste à souffler dans un tube. Or, personne ne s'en plaint, parce qu'il s'agit de la sécurité de tous.

Je vous réitère toutes mes excuses pour mon retard, et je vous remercie infiniment de votre attention.

Le président : Merci, monsieur Sacy.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Sacy, merci de votre mémoire. Je suis d'accord avec vous, la modération a bien meilleur goût. J'aime beaucoup la première page de votre mémoire, qui indique ceci : « Éduc'alcool dit oui aux tests d'haleine obligatoires pour augmenter la perception qu'on risque de se faire arrêter si l'on conduit en état d'ébriété. » Toute cette question de perception est très importante. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur cette question?

M. Sacy : Oui. Nous savons que les défenseurs des droits et des libertés ont beaucoup de réticence par rapport à cela. Nous avons des faits — et vous en avez quatre ou cinq pages dans le mémoire — par lesquels il a été démontré que ces tests empêchent des gens de conduire qui, autrement, seraient sur nos routes en état d'ébriété, à partir du moment où les policiers sont en mesure de tester l'haleine, de faire souffler les conducteurs dans un ivressomètre et qu'ils le font de manière rigoureuse.

Cela, c'est extrêmement important, et je pense qu'il est essentiel d'insister sur cet élément-là. Ce n'est pas seulement dans l'intérêt des autres, mais c'est aussi dans l'intérêt du conducteur lui-même. Parce qu'un conducteur en état d'ébriété, c'est vrai qu'il peut tuer quelqu'un d'autre sur une route, c'est indiscutable, mais c'est vrai aussi qu'il peut aussi blesser et mutiler des gens et leur rendre la vie encore pire que s'ils avaient été tués, parce qu'ils vont survivre dans des conditions absolument insoutenables.

This is also true for the drivers, because often these impaired drivers have lost that sense of realism and completely underestimate their disability. They think they are fit to drive, but we know that alcohol abuse also affects judgment and, once our judgment is impaired, we are no longer fit to make the right decision.

So, when we know in advance — and this is what is important — that we risk being arrested, we will act differently.

I can give you another example, because I worked for four years as director of the Société des transports de la communauté urbaine de Montréal.

The Chair: I have to interrupt you, Mr. Sacy, because four of our colleagues want to speak, and we only have 12 minutes left. I'm going to ask for brief questions and answers, otherwise my colleagues won't have time to talk with the witnesses.

Senator Pratte: Mr. Paris, I want to come back to your organization's choice to rely first on parents. I understand the logic of it, but I would like you to explain a little more why you made that choice, because I think, like everyone here, that as parents, it is a somewhat surprising choice. I understand that parents dialogue with their children, but we often hear and see that those who, at least by their words, may not have much influence on their children for this kind of thing, are the parents. We have the impression that sometimes teachers, especially peers, that is, their friends, have much more influence than parents, especially through their words. Behaviour is something else. What led you to make that choice, to go through the parents first?

Mr. Paris: Our organization started seven or eight years ago. We have modelled ourselves somewhat along the lines of an American organization called Partnership for Drug-Free Kids, formerly called Partnership for Drug-Free America, which has the same approach. Studies show that parents have a great influence on their children. As our research shows, young people say that the idea of not disappointing their parents is an important reason to avoid making a bad choice. When parents talk to an 18-year-old who is six feet and two inches tall, they often think they're talking to an adult.

Senator Pratte: Six feet, four inches, in my case.

Mr. Paris: All right, there you go. But I can tell you that once they're at a party and someone gives them a pill — Have you had a conversation with your son or daughter and asked them, "What would you do if someone offered you something? Do you understand the risks you take in taking anything?" I can tell you

C'est vrai également pour le conducteur lui-même, parce que souvent ces conducteurs qui ont les facultés affaiblies ont perdu ce sens du réalisme et ils sous-estiment complètement leur incapacité. Ils pensent qu'ils sont en état de conduire, mais on le sait, l'abus d'alcool affecte aussi le jugement et, à partir du moment où notre jugement est altéré, on n'est plus en état de prendre la bonne décision.

Alors, lorsqu'on sait à l'avance — et c'est cela qui est important — qu'on risque de se faire arrêter, on va agir différemment.

Je peux vous donner un autre exemple, car j'ai travaillé pendant quatre ans comme directeur de la Société des transports de la communauté urbaine de Montréal.

Le président : Je dois vous interrompre, monsieur Sacy, car quatre de nos collègues veulent prendre la parole, et il ne nous reste que 12 minutes. Je vais demander des questions et des réponses succinctes, autrement mes collègues n'auront pas le temps d'échanger avec les témoins.

Le sénateur Pratte : Monsieur Paris, je veux revenir sur le choix de votre organisme de compter d'abord sur les parents. J'en comprends la logique, mais j'aimerais que vous expliquiez un peu plus ce qui vous a amené à faire ce choix, parce que je pense, comme tout le monde ici, que comme parents, c'est un choix qui me paraît un peu étonnant. Je comprends que les parents dialoguent avec leurs enfants, mais on entend et constate souvent que ceux qui, au moins par leurs paroles, n'ont peut-être pas beaucoup d'influence sur leurs enfants pour ce genre de choses, ce sont bien les parents. On a l'impression que, parfois, les enseignants, les pairs surtout, c'est-à-dire leurs amis, ont beaucoup plus d'influence que les parents, surtout par leurs paroles. Dans les comportements, c'est autre chose. Qu'est-ce qui vous a amené à faire ce choix, à passer d'abord par les parents?

M. Paris : Notre organisme a connu ses débuts il y a sept ou huit ans. Nous nous sommes modélisés un peu selon les lignes d'un organisme américain, qui s'appelle Partnership for Drug-Free Kids, et qui s'appelait auparavant Partnership for Drug-Free America, et qui a la même approche. Des études démontrent que les parents ont une grande influence sur leurs jeunes. Comme nos recherches nous le démontrent, les jeunes disent que l'idée de ne pas décevoir leurs parents est une raison importante d'éviter de faire un mauvais choix. Lorsqu'un parent discute avec son jeune de 18 ans qui mesure six pieds deux pouces, il pense souvent que c'est un adulte.

Le sénateur Pratte : Six pieds quatre pouces, dans mon cas.

M. Paris : Bon, voilà. Mais je peux vous dire qu'une fois qu'ils sont dans une fête et que quelqu'un leur offre une pilule... Avez-vous eu une conversation avec votre fils ou votre fille et leur avez-vous demandé : « Qu'est-ce que tu ferais si quelqu'un t'offrait quelque chose? Comprends-tu les risques que tu prends

that, at that moment, Mom or Dad is right there on the kid's shoulder. I am not saying that we should not campaign to raise awareness among young people, absolutely not. This, too, is one tool among others in the toolbox, but we must also focus on communication with young people. However, it is a completely different communication and approach. The media are different. There is also education in schools, there are peers, there are sports coaches. All these people can play a role with young people. We have chosen the parents' niche, but this is not the only approach to change everything.

[English]

Senator Sinclair: I found both presentations to be a little at odds with each other for the point Senator Pratte has just made, which is you appear to be focusing on parents, Mr. Paris, and Éduc'alcool is focusing on deterrence. The fear of discovery is the largest deterrent, if I understood the presentation correctly.

To get to your presentation, Mr. Paris, you spent \$10 million on an education program focusing on or targeting parents. In particular, based on that experience, you have told us that children or young people tend to listen to their parents and therefore they're good candidates for this kind of programming. I'm thinking about the vulnerable children in society — the ones who don't have good relationships with their parents. That's a large number of kids.

Over 50 per cent of the children in child welfare care right now are Indigenous children. They are not living with their parents; they are living in foster-care situations, often with foster parents who do not relate to them as parents but relate to them as worker-and-clients or living in a group home situation. They're not going to benefit, I gather, for your educational approach. Is that fair to say?

Mr. Paris: I totally agree.

By the way, we're not at odds with deterrence. We mentioned in our brief that there has to be deterrence. We just don't know what that should look like right now because of the lack of follow up science.

I agree that vulnerable communities, whether it's inner city kids or Indigenous youth, are special situations and require a different approach. My background is in marketing and communications. You have to understand who your audience is and market to that group if you want to have some impact.

à prendre n'importe quoi? » Je peux vous dire que, à ce moment-là, maman ou papa est juste là derrière sur son épaule. Je ne dis pas qu'il ne faut pas faire de campagne pour sensibiliser les jeunes, absolument pas. Cela aussi, c'est un outil parmi d'autres de la boîte à outils, mais il faut aussi miser sur la communication auprès des jeunes. Or, c'est une communication et une approche complètement différentes. Les médias sont différents. Il y a aussi l'éducation dans les écoles, il y a les pairs, il y a les entraîneurs sportifs. Tous ces gens peuvent jouer un rôle auprès des jeunes. Nous avons choisi le créneau des parents, mais ce n'est pas l'unique approche pour tout changer.

[Traduction]

Le sénateur Sinclair : J'ai trouvé que les deux exposés étaient un peu contradictoires pour la raison que le sénateur Pratte vient de faire valoir, à savoir que vous semblez mettre l'accent sur les parents, monsieur Paris, alors qu'Éduc'alcool met l'accent sur la dissuasion, la crainte d'être découvert ayant l'effet dissuasif le plus important, si j'ai bien compris l'exposé.

Pour en revenir à votre exposé, monsieur Paris, vous avez investi 10 millions de dollars dans un programme d'éducation qui cible les parents ou met l'accent sur eux. En particulier, vous nous avez indiqué que, compte tenu de cette expérience, les enfants ou les jeunes ont tendance à écouter leurs parents et sont donc de bons candidats pour ce genre de programmes. Je pense aux enfants vulnérables de la société, à ceux qui n'entretiennent pas de bonnes relations avec leurs parents. Ces enfants sont nombreux.

Plus de 50 p. 100 des enfants pris en charge par les services de protection de l'enfance sont d'origine autochtone. Ils ne vivent pas avec leurs parents; ils vivent dans des foyers de groupe ou des familles d'accueil avec des parents qui, souvent, ne se comportent pas comme des parents avec eux, mais plutôt comme des travailleurs sociaux avec leurs clients. J'imagine qu'ils ne bénéficieront pas de votre approche pédagogique. Est-il juste de le dire?

M. Paris : Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Soit dit en passant, nous ne sommes pas opposés à la dissuasion. Nous avons mentionné dans notre mémoire que la dissuasion doit être employée. Nous ne savons simplement pas ce à quoi cela devrait ressembler en ce moment, en raison du manque de suivi scientifique.

Je conviens que les groupes vulnérables, qu'il s'agisse des enfants des quartiers défavorisés ou des jeunes autochtones, sont des cas spéciaux qui exigent une approche différente. Mes antécédents sont en marketing et en communication. Si vous souhaitez avoir une certaine incidence, vous devez comprendre la nature de votre auditoire et cibler ce groupe.

I would say campaigns focused on those communities would have a different look. We're a small organization. We can't have a multiplicity of messages. We have to pick our battles. We have chosen to work with mainstream media. The consumers of the mainstream media are adults, mostly. Kids don't watch CBC's "The National," quite frankly.

Yes, it's different approach. We have chosen not to go down that path only because of a lack of resources.

Senator Pratte: Thank you.

Senator Boniface: First of all, thank you both for your presentations.

Mr. Paris, I want to go back to the point you make about the legislation. When I see the legislation, I see it giving police new tools to work with. Given that driving under the influence of drugs has been in place since the 1920s, what do you see as the most important aspect to getting the message out?

When it was alcohol, it took a generation. In terms of alcohol, as you know, certainly the generation I grew up with was different than my son's, whose designated driver was the key.

I'm curious what you see as the key from the research you've done in terms of getting the message out. It's happening today with a multitude of drugs and a combination, in some cases, from what law enforcement tells me.

Mr. Paris: Absolutely.

Senator Boniface: You say your key is the parent. That's what you see. How about getting the message directly to the kids themselves; how do you see that from a marketing perspective?

Mr. Paris: You would have a different approach. The approaches taken to target kids have to be very credible, because with kids, if it's a government message coming from Big Brother, they just tune out. It has to be very pertinent at their level.

We have explored various programs. Again, due to a lack of resources, we were not able to go down that path.

Je dirais que des campagnes mettant l'accent sur ces groupes auraient un aspect différent. Notre organisation est de petite taille, et elle n'est pas en mesure de diffuser une multitude de messages. Nous devons donc choisir nos batailles. Nous avons décidé de travailler avec les grands médias, et les consommateurs de ces grands médias sont principalement des adultes. En toute honnêteté, les enfants ne regardent pas l'émission *The National*, de CBC.

Oui, cette approche est différente. Nous avons choisi de ne pas nous engager dans cette voie simplement par manque de ressources.

Le sénateur Pratte : Merci.

La sénatrice Boniface : Premièrement, j'aimerais vous remercier tous deux de vos exposés.

Monsieur Paris, je souhaite revenir sur l'argument que vous faites valoir à propos de la mesure législative. Lorsque j'examine la mesure législative, je constate qu'elle offre aux services de police de nouveaux outils de travail. Compte tenu du fait que les dispositions relatives à la conduite sous l'influence de la drogue sont en vigueur depuis les années 1920, quel aspect, selon vous, est le plus important pour transmettre le message?

Quand il s'agissait de sensibiliser la population à l'alcool au volant, cela a exigé une génération. Comme vous le savez, le comportement à l'égard de l'alcool de la génération dans laquelle j'ai grandi était certainement différent de celui de la génération de mon fils, dont la solution a été le conducteur désigné.

Je suis curieuse de savoir quelle sera, selon vous, la solution pour transmettre le message, d'après les recherches que vous avez menées. Selon ce que me disent les forces de l'ordre, cela se produit aujourd'hui pour une multitude de drogues et, dans certains cas, pour une combinaison d'entre elles.

M. Paris : Tout à fait.

La sénatrice Boniface : Vous dites que les parents sont votre solution au problème. C'est ce que vous observez. Pourquoi ne pas transmettre le message directement aux jeunes? Comment envisagez-vous cela sur le plan du marketing?

M. Paris : Il faudrait que vous adoptiez une approche différente. Les approches adoptées pour cibler des jeunes doivent être très crédibles parce que, si le message provient d'un gouvernement, de « Big Brother », les jeunes s'en désintéresseront simplement. Le message doit être très pertinent pour eux.

Nous avons envisagé divers programmes mais, je le répète, nous n'avons pas été en mesure de nous engager dans cette voie par manque de ressources.

Getting back to substances, you're right. Cannabis right now is considered a benign substance, particularly with youth. They don't see impairment of cannabis as being as risky as impairment with alcohol. That's the first message we have to get to these kids: impaired is impaired. It's a different impairment. Often, you're right there's a mixture of alcohol and cannabis, which compounds the impairment tenfold.

Those are messages we can get through to parents but we also have to get that message to the kids through schools and so on. We know that in-school programs are very effective, and some less so. There are good in-school programs. I know in Quebec, La Maison Jean Lapointe has a program called APTE Parents and APTE Jeunes, where they go in school. They have gone through 160,000 youth and have a peer-to-peer program.

There are programs out there. We would love to offer that across the country but we have estimated the cost of doing in-school programs, according to the people at Jean Lapointe, is about \$10 a child. I estimated just the English community would cost about \$15 million to do a good in-school program. That's not in our wheelhouse at all.

Senator Boniface: Okay. Thank you.

[Translation]

Senator Carignan: My question is for the representative of Éduc'alcool. Bill C-46 provides for random testing of motor vehicles only. There is no random screening for airline pilots, train conductors or boat operators.

However, during the summer, and particularly on bodies of water such as the Richelieu River, the St. Lawrence River and on lakes, there are often alcohol-impaired driving situations. Do you think random checks should be extended to the whole nautical sector, for example? In Quebec, we invested a lot in setting up a marine patrol. Shouldn't we also control this sector?

Mr. Sacy: If I may, I would like to make two clarifications. The first is in direct response to your question. One glass of alcohol on land is equivalent to three glasses of alcohol on the water because of the effect of the sun and the waves. Therefore, what's valid on land is equally valid on the water.

The second point is that we must not choose between parents, legislation, supervision or the police. It is not one or the other, but each element that contributes to the building. Things work

Pour en revenir aux substances, vous avez raison. À l'heure actuelle, le cannabis est considéré comme une substance bénigne, en particulier par les jeunes. Ils ne considèrent pas l'influence du cannabis comme aussi dangereux que l'influence de l'alcool. Le premier message que nous devons communiquer à ces jeunes, c'est que des facultés affaiblies sont des facultés affaiblies, même si l'affaiblissement est différent. Vous avez raison; souvent l'alcool est combiné au cannabis, ce qui rend l'affaiblissement des facultés 10 fois plus important.

Ce sont des messages que nous pouvons transmettre aux parents, mais nous devons également les communiquer aux jeunes par l'intermédiaire des écoles, et cetera. Nous savons que les programmes en milieu scolaire sont très efficaces, alors que d'autres programmes le sont moins. Il y a d'excellents programmes en milieu scolaire. Je sais qu'au Québec la Maison Jean Lapointe offre des programmes appelés APTE Parents et APTE Jeunes, qu'elle met en œuvre dans les écoles. Ils ont exposé 160 000 jeunes à leurs programmes, et ils offrent un programme de pair à pair.

Il existe des programmes, et nous aimerions les offrir à l'échelle nationale, mais les programmes en milieu scolaire coûteraient environ 10 \$ par enfant, selon le personnel de la Maison Jean Lapointe. Nous avons estimé que, pour offrir un bon programme en milieu scolaire juste à la communauté anglophone, il faudrait investir environ 15 millions de dollars, ce qui n'est pas du tout dans nos moyens.

La sénatrice Boniface : D'accord. Merci.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse au représentant de l'organisme Éduc'alcool. Le projet de loi C-46 prévoit des contrôles aléatoires pour les véhicules automobiles seulement. Il ne prévoit aucun contrôle aléatoire pour les pilotes d'avion, les chefs de train et les conducteurs de bateaux.

Toutefois, en période estivale, et particulièrement sur les plans d'eau tels la rivière Richelieu, le fleuve Saint-Laurent et les lacs, il y a souvent des situations de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Pensez-vous qu'on devrait étendre les contrôles aléatoires à tout le secteur nautique, par exemple? Au Québec, on a beaucoup investi dans la mise en place d'une patrouille nautique. Est-ce qu'on ne devrait pas aussi contrôler ce secteur?

M. Sacy : Si vous me le permettez, j'aimerais apporter deux précisions. La première est en réponse directe à votre question. Un verre d'alcool sur terre équivaut à trois verres d'alcool sur l'eau, à cause de l'effet du soleil et des vagues. Par conséquent, ce qui est valable sur la terre est tout aussi valable sur l'eau.

La deuxième précision, c'est qu'il ne faut pas choisir entre les parents, la législation, la surveillance ou la police. Ce n'est pas l'un ou l'autre, mais bien chaque élément qui apporte sa

well when everyone works in the same direction. In fact, you don't necessarily have to choose; rather you see what you can add instead. I'm sorry I digressed.

Senator Carignan: Thank you. You answered two questions when I only asked one.

The Chair: It certainly wasn't a digression on your part; your comment was relevant.

[*English*]

Senator Pate: Underlining both your presentations seems to be a belief that deterrence works for young people, yet all the research I'm familiar with shows that is not true. Certainly, in education fields it's been shown to be in progressive parenting approaches.

When the Youth Criminal Justice Act was brought in, the reason deterrence was left out, which was reinforced by the Supreme Court of Canada, is because it has been shown to be ineffective.

If you have research that shows otherwise, can you please send us some information?

Mr. Paris: I wouldn't have any data specific to that question and subject. I'm sure it's out there. I would go along with my friend at Éduc'alcool. I think a deterrent does work. I think kids think they can get away with it when it's cannabis because they can fake it. Kids are aware. They're reading what's going on. They know there's a good chance they can get away with it. If we take that away from them, particularly when they're in a vehicle, I think that does have an impact.

Senator Pate: With respect, the research I've reviewed shows that it's an education component that can be effective in the certainty of being caught, not the deterrents. That's an overlay adults often put on young people, but in fact there's no evidence that's accurate. I understand there's anecdotal belief and that's repeated in many instances and places, but there's no research to back it up.

Mr. Paris: I haven't explored that area. Maybe my colleague has some information on that.

contribution à l'édifice. Les choses fonctionnent bien lorsque tout le monde travaille dans la même direction. En fait, vous n'avez pas nécessairement à choisir, voyez plutôt ce que vous pouvez ajouter. Excusez-moi d'avoir fait cette digression.

Le sénateur Carignan : Merci. Vous avez répondu à deux questions alors que j'en avais posé une seule.

Le président : Ce n'est certainement pas une digression de votre part, votre commentaire était pertinent.

[*Traduction*]

La sénatrice Pate : Vos deux exposés semblent reposer sur la conviction que les mesures dissuasives fonctionnent chez les jeunes. Et pourtant, toutes les recherches que je connais prouvent que ce n'est pas le cas. Certes, dans les domaines de l'éducation, leur rôle a été démontré dans des approches parentales progressistes.

Toutefois, lorsque la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents a été présentée, elle n'englobait aucune mesure de dissuasion parce qu'il a été démontré que ces mesures sont inefficaces, et ce raisonnement a été renforcé par la Cour suprême du Canada.

Si vous disposez d'études qui prouvent le contraire, pourriez-vous s'il vous plaît nous faire parvenir quelques renseignements à ce sujet?

M. Paris : Je ne dispose d'aucune donnée ayant trait précisément à cette question et à ce sujet. Toutefois, je suis sûr qu'elles existent, et j'appuie mon collègue d'Éduc'alcool à cet égard. Je pense que les mesures dissuasives fonctionnent. Je crois que les jeunes pensent qu'ils peuvent s'en tirer lorsqu'il s'agit du cannabis, parce qu'ils peuvent faire semblant. Les jeunes ont conscience de ce qui se passe. Ils lisent les actualités, et ils savent qu'ils ont une bonne chance de s'en tirer. Je pense que, si nous leur enlevons cette illusion, en particulier lorsqu'ils sont dans un véhicule, cela aura une incidence.

La sénatrice Pate : Avec tout le respect que je vous dois, les études que j'ai passées en revue montrent que c'est un élément éducatif qui peut être efficace si la certitude d'être pris la main dans le sac existe, et non les mesures dissuasives. Pour en rajouter, les adultes soumettent souvent les jeunes à ces mesures mais, en fait, rien ne prouve qu'elles fonctionnent. Je comprends que cette croyance fondée sur des anecdotes est mentionnée dans de nombreuses situations, mais elle n'est corroborée par aucune étude.

M. Paris : Je n'ai pas fait de recherche dans ce domaine. Mon collègue a peut-être des renseignements à communiquer à ce sujet.

[*Translation*]

The Chair: Unfortunately, honourable senators and witnesses, I must suspend the meeting to give our colleagues a chance to go to the Senate to vote. If you can remain in the room, there are two other senators who would like to ask you some questions when we return.

However, since there is a vote at 5:10 p.m. and another at 5:30 p.m., we won't be back before 5:45 p.m. to resume the meeting.

[*English*]

The meeting is adjourned until 5:45 p.m.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: Honourable senators, we will resume our meeting. Again, I apologize on behalf of my colleagues, Mr. Busch and Mr. Jack. I understand, Mr. Paris, there may have been one or two more questions for you. After that, you are free to go back to your usual responsibilities.

[*Translation*]

Senator McIntyre: Mr. Paris, thank you for your presentation. We have just received the brochure, in French and English, prepared by your organization, Drug Free Kids. I see that it's mainly for parents. My question is about distribution. Was this brochure distributed to homes, in schools and in other educational settings?

Mr. Paris: Initially, a certain number were distributed to medical centres, social services centres, schools and school boards. Since then, word of mouth has done its job, on the one hand, and we have organized an information campaign, on the other. Over time, we have managed to distribute 250,000 copies. The Northwest Territories and Yukon, for example, have ordered them for distribution to all homes.

We have also noticed great interest from public companies. They want to inform their employees. We are in contact with several large companies, including banks, which are incredible channels of communication. The Bank of Montreal has 130,000 employees, many of whom have children. Parents are concerned about the negative effects that the legalization of cannabis could have on their children. Our ultimate goal is to put this brochure into the hands of every Canadian parent.

[*Français*]

Le président : Malheureusement, honorables sénateurs et messieurs les témoins, je dois suspendre la séance pour laisser la chance à nos collègues de se rendre à la salle du Sénat pour voter. Si vous pouvez demeurer dans la pièce, lorsque nous reviendrons, il y a deux autres sénateurs qui voudraient vous poser des questions.

Toutefois, étant donné qu'il y a un vote à 17 h 10 et un autre à 17 h 30, nous ne pourrons pas revenir avant 17 h 45 pour la reprise de la séance.

[*Traduction*]

Nous reprendrons nos travaux à 17 h 45. La séance est levée.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, nous allons reprendre la séance. Au nom de mes collègues, je vous présente une fois de plus mes excuses, messieurs Busch et Jack. Je crois comprendre, monsieur Paris, qu'il nous reste peut-être une ou deux autres questions à vous poser. Après quoi, vous serez libre de reprendre vos fonctions habituelles.

[*Français*]

Le sénateur McIntyre : Monsieur Paris, je vous remercie de votre présentation. Nous venons de recevoir la brochure préparée par votre organisme, Jeunesse sans drogue, en français et en anglais. Je remarque qu'elle s'adresse principalement aux parents. Ma question porte sur la distribution. Cette brochure a-t-elle été distribuée dans les foyers, dans les écoles et d'autres milieux scolaires?

M. Paris : Au début, on en a distribué une certaine quantité dans des centres médicaux, des centres de services sociaux, des écoles et des commissions scolaires. Depuis ce temps, le bouche-à-oreille a fait son œuvre, d'une part, et nous avons organisé une campagne d'information, d'autre part. Avec le temps, nous avons réussi à en distribuer 250 000 copies. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, notamment, en ont commandé pour les distribuer dans tous les foyers.

En outre, nous avons constaté un grand intérêt de la part des entreprises publiques. Elles désirent informer leurs employés. Nous sommes en contact avec plusieurs grandes entreprises, notamment des banques, qui représentent des canaux de communication incroyables. La Banque de Montréal a 130 000 employés dont une bonne partie a des enfants. Les parents s'inquiètent des effets négatifs que la légalisation du cannabis pourrait avoir sur leurs enfants. Notre but ultime, c'est de mettre cette brochure entre les mains de tous les parents canadiens.

Senator McIntyre: Congratulations on this brochure, which nevertheless contains 23 pages, including a table of contents.

The Chair: You began your presentation by acknowledging that young people don't seem to be aware of the dangers of cannabis. How do you explain why young people have developed this attitude? Why are they in this state of mind or how do you explain it?

Mr. Paris: That's a very good question. The Canadian Centre on Substance Use and Addiction set up meetings with groups of young people to assess their perceptions of cannabis use. The vast majority of young people believed that cannabis could cure cancer, that it was a medicinal plant. There is confusion. They believe that if it is a medicinal plant, then it shouldn't be so harmful. Furthermore, cannabis is not necessarily seen as a harmful substance in general in our country, which would explain why the percentage of young people who use cannabis is one of the highest in the world.

That is why we believe in education. The first pages of the brochure you mentioned are aimed at deconstructing the myths about cannabis. In recent years, science has proven the negative implications of cannabis for young people's brain development. Especially since cannabis today is much stronger in THC than cannabis 10, 15 or 20 years ago. Perhaps the myth is that today's parents have experienced a much less harmful cannabis product, which has led them to trivialize its use.

The combination of all this leads me to believe that this is really a lack of valid information. We need to better inform our youth so that they can make good decisions.

The Chair: Isn't there some contradiction between cannabis itself, which can be a harmful substance under certain circumstances, and the idea that cannabis is presented as recreational? When we use the word "recreational," we're talking about something harmless, entertaining, pleasant, whereas we are dealing with a substance that contains psychotropic elements, especially since, as you say so well, the plant contains more THC in recent years. Don't you think we're stuck, in a way, with a contradiction?

Mr. Paris: Absolutely. I believe that using this word may trivialize the use of this substance. In addition, the substances most used by adolescents are alcohol, cannabis and drugs. We know where we stand on alcohol advertising. That's why we want to ensure that the government commits to not opening the advertising, branding and promotion of cannabis for at least 10 years. This is important because, I can tell you, that the industry is ready.

Le sénateur McIntyre : Je vous félicite pour cette brochure qui contient tout de même 23 pages, y compris une table des matières.

Le président : Vous avez commencé votre présentation en reconnaissant le fait que les jeunes ne semblent pas être conscients des dangers du cannabis. Comment expliquez-vous que les jeunes aient développé cette attitude? Pourquoi sont-ils dans cet état d'esprit ou comment l'expliquez-vous?

M. Paris : C'est une très bonne question. Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a organisé des rencontres avec des groupes de jeunes pour évaluer leur perception de l'usage du cannabis. En grande majorité, les jeunes croyaient que le cannabis pouvait guérir le cancer, que c'était une plante médicinale. Il y a confusion. Ils croient que si c'est une plante médicinale, elle ne doit pas être aussi dommageable. En outre, en général dans notre pays, le cannabis n'est pas nécessairement vu comme une substance nocive, et cela expliquerait pourquoi le pourcentage de jeunes qui consomment du cannabis est l'un des plus importants au monde.

Voilà pourquoi nous croyons qu'il faut miser sur l'éducation. Les premières pages de la brochure que vous avez citée visent à déconstruire les mythes qui sont entretenus au sujet du cannabis. Au cours des dernières années, la science a prouvé les implications négatives du cannabis dans le développement du cerveau des jeunes. D'autant plus que le cannabis d'aujourd'hui est beaucoup plus fort en THC que le cannabis d'il y a 10, 15 ou 20 ans. Le mythe vient peut-être du fait que les parents d'aujourd'hui ont connu un produit du cannabis beaucoup moins dommageable, ce qui les a portés à en banaliser l'usage.

La combinaison de tout cela me laisse croire qu'il s'agit vraiment d'un manque d'information valable. Nous devons mieux informer nos jeunes afin de leur permettre de prendre de bonnes décisions.

Le président : N'y a-t-il pas une certaine contradiction entre le cannabis comme tel, qui peut être une substance nocive dans certaines circonstances, et l'idée qu'on présente le cannabis comme étant récréatif? Quand on utilise le mot « récréatif », on parle de quelque chose d'inoffensif, de divertissant, d'agréable, alors qu'on a affaire à une substance qui contient des éléments psychotropes, d'autant plus que, comme vous le dites si bien, la plante contient davantage de THC depuis quelques années. Ne trouvez-vous pas qu'on est coincé, d'une certaine façon, avec une contradiction?

M. Paris : Absolument. Je crois que l'utilisation de ce mot risque de banaliser l'usage de cette substance. D'ailleurs, les substances les plus utilisées par les adolescents sont l'alcool, le cannabis et les médicaments. On sait où on en est avec la publicité sur l'alcool. Voilà pourquoi nous voulons nous assurer que le gouvernement s'engage à ne pas ouvrir le dossier de la publicité, l'établissement des images de marque et la promotion

I just received a text from a Quebec beer company that just launched a cannabis-infused beer. Advertising positioning is already in place. In a few years, the industry will convince the government to relax the strict marketing rules. Right now, the rules are based more on tobacco than alcohol. We advocate waiting until the next generation before really understanding the impacts of this legislation on our society. So let's not get into this. We know what happened with alcohol.

The vast majority of consumers are young people aged 18 to 25; they will be targeted as a priority. You shouldn't take this route until you have better information on the subject.

[English]

The Chair: Next is Senator Batters, because I was supposed to have the last question.

Senator Batters: Sorry about that. That just triggered a brief supplemental question in my mind. I agree with you that too often teenagers think marijuana is not harmful. It's become somewhat normalized in a lot of ways. I wanted to use a brief opportunity to tell Canadians, in your experience working with your particular organization, the need to know things about how cannabis can affect young people.

Mr. Paris: I think there have been plenty of studies cited in multiple presentations on the effects of cannabis on the teenage brain. That is one of the points we seem to see that kids are getting that one. They're understanding that there is a risk. It's always a question of risk. The higher sense of risk with teenagers, the lower the level of trial. It's not a matter of fear-mongering, but they need to know there are certain risks in those kinds of behaviours. Regarding cannabis today with youth, they have to understand it's a risky proposition and if they fall into that. Kids think it's not addictive. On the contrary, it can become addictive. We presented in front of a parliamentary committee last June.

We talked about the fact that many kids who smoke cannabis are doing it to self-medicate — undiagnosed ADD, ADHD, anxiety problems, bullying. Kids use cannabis as a relaxant. The problem is it becomes a cycle because the only time they feel good is when they're high and that's when substance abuse is a problem.

du cannabis avant au moins 10 ans. C'est important, car je peux vous dire que l'industrie est prête.

Je viens justement de recevoir un texte de la part d'une compagnie québécoise de bière qui vient de lancer une bière infusée au cannabis. Le positionnement en publicité est déjà en place. Dans quelques années, l'industrie va convaincre le gouvernement de relâcher les règles strictes du marketing. En ce moment, les règles sont établies plutôt en fonction du tabac que de l'alcool. Nous préconisons d'attendre la prochaine génération avant de comprendre réellement les impacts de cette législation sur notre société. Donc, n'embarquons pas là-dedans. On sait ce que cela a donné avec l'alcool.

La grande majorité des consommateurs sont les jeunes de 18 à 25 ans; ils seront ciblés en priorité. Il ne faut pas prendre cette voie avant d'avoir de meilleurs renseignements sur le sujet.

[Traduction]

Le président : La prochaine intervenante est la sénatrice Batters, car j'étais censé poser la dernière question.

La sénatrice Batters : Je vous demande de m'excuser à ce sujet. Les échanges viennent de faire surgir une brève question supplémentaire dans mon esprit. Je conviens avec vous que, trop souvent, les adolescents pensent que la marijuana n'est pas nocive. Elle est devenue en quelque sorte normale à de nombreux égards. Compte tenu de votre expérience de travail dans votre organisation, je tenais à profiter d'une brève occasion de faire part aux Canadiens du fait qu'ils doivent connaître certains faits à propos de la façon dont le cannabis peut avoir une incidence sur les jeunes.

M. Paris : Je pense que de nombreuses études citées au cours de plusieurs exposés se sont penchées sur les effets que le cannabis a sur le cerveau des adolescents. Voilà l'un des points que les jeunes semblent saisir, selon nos observations. Ils comprennent qu'il y a un risque. C'est toujours une question de risque. Plus le sentiment de risque est élevé chez les adolescents, moins ils sont susceptibles de faire des essais. Il n'est pas question de maintenir un climat de peur, mais ils doivent savoir que certains risques sont associés aux comportements de ce genre. En ce qui concerne le cannabis, les jeunes doivent comprendre que sa consommation est risquée. Les jeunes pensent que le cannabis n'entraîne pas de dépendance. Au contraire, les jeunes peuvent devenir dépendants de cette substance. Nous avons exposé cette possibilité lorsque nous avons comparé devant le comité en juin dernier.

Nous avons parlé du fait qu'un grand nombre de jeunes fument du cannabis afin de se traiter eux-mêmes pour soigner un TDA non diagnostiqué, le THADA ou des problèmes d'anxiété ou d'intimidation. Les jeunes utilisent le cannabis comme un relaxant. Le problème, c'est que cela devient un cercle vicieux puisqu'ils ne se sentent bien que lorsqu'ils sont drogués, et c'est à ce moment-là que l'abus de substances devient problématique.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Mr. Paris, for being patient and for waiting for us. We apologize for the delay and appreciate your availability. Thank you again. You're excused now.

[*English*]

It's my pleasure now to introduce, in our second session this afternoon, Lennard Busch, Vice President West and Chief of Police of the File Hills First Nations Police Service, on behalf of the First Nations Chiefs of Police Association. We also have, from the Canadian Automobile Association, Ian Jack, Managing Director, Communications and Government Relations.

It is my pleasure to welcome you both. I will invite Mr. Busch to be the first one to open our sitting this afternoon.

Lennard Busch, Vice President West and Chief of Police of the File Hills First Nations Police Service, First Nations Chiefs of Police Association: Thank you very much, Mr. Chairman. Thank you to all the distinguished members of this committee for inviting the First Nations Chiefs of Police Association to be here this evening. I am a member of that organization and currently, as you were told, hold a position on the executive as the vice-president west.

The First Nations Chiefs of Police Association is an association representing First Nations police chiefs from the 38 self-administered First Nations police services in Canada. The FNCPA is presently a non-funded organization with no full-time support staff. As such, the FNCPA has not published a position paper on Bill C-46 but many members of our association are also members of the Canadian Association of Chiefs of Police and provincial bodies that represent chiefs of police. I know some of our members sit on committees to put together position papers on this bill and Bill C-45.

I'm also the chief of police of the File Hills First Nations Police Service in Saskatchewan where I'm responsible for providing policing services to five First Nations communities. Like First Nations communities in Canada, First Nations police services are diverse in many ways, including size, culturally, geographically and how and where they get their authorities. Generally, First Nations police services are smaller than most mainstream police services and while some are located adjacent to large urban centres, many operate in remote geographic locales.

[*Français*]

Le président : Merci, monsieur Paris, d'avoir été patient et de nous avoir attendus. Nous nous excusons de ce retard et nous apprécions d'autant plus votre disponibilité. Merci encore. Vous pouvez maintenant vous retirer.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux de recevoir, pour la deuxième partie de notre réunion, le vice-président Ouest et chef du Service de police des Premières Nations de File Hills, Lennard Busch, qui témoigne au nom de l'Association des chefs de police des Premières Nations. Nous recevons également Ian Jack, qui est directeur général des communications et des relations gouvernementales pour l'Association canadienne des automobilistes.

Nous sommes heureux de vous recevoir. J'inviterais M. Busch à faire sa déclaration préliminaire en premier.

Lennard Busch, vice-président Ouest et chef du Service de police des Premières Nations de File Hills, Association des chefs de police des Premières Nations : Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie aussi les distingués membres du comité d'avoir invité l'Association des chefs de police des Premières Nations à témoigner devant vous ce soir. Je suis membre de cette organisation et, comme on vous l'a dit, j'occupe actuellement un poste de direction, à titre de vice-président Ouest.

L'Association des chefs de police des Premières Nations représente les chefs de police des 38 services de police du Canada gérés par les Premières Nations. À l'heure actuelle, l'ACPPN ne reçoit aucun financement et n'a pas de personnel de soutien à temps plein. Par conséquent, l'ACPPN n'a pas publié d'exposé de principe sur le projet de loi C-46, mais bon nombre de nos membres sont aussi membres de l'Association canadienne des chefs de police et des organismes provinciaux qui représentent les chefs de police. Je sais que certains de nos membres siègent à des comités qui préparent des exposés de position sur ce projet de loi, de même que sur le projet de loi C-45.

Je suis également le chef du Service de police des Premières Nations de File Hills en Saskatchewan et je suis responsable d'offrir des services de police aux collectivités des Premières Nations. Tout comme les Premières Nations du Canada, les services de police des Premières Nations sont très variés, notamment en ce qui a trait à leur taille, à leur culture, à leur géographie et à leur lien avec les autorités. En règle générale, les services de police des Premières Nations sont plus petits que la plupart des autres services de police, et bien que certains se situent près des grands centres urbains, bon nombre d'entre eux se trouvent dans des régions géographiques éloignées.

Thirty-four years of my policing were in the RCMP, first as a Native special constable and then later as a regular member. I retired from the RCMP in the fall of 2014 as a commissioned rank of inspector. During my career as a police officer I have functioned and performed in general duty and First Nations policing, drug intelligence unit and the drug section. I was a training and academic instructor at the RCMP training academy in Regina. I was director of the RCMP National Aboriginal Policing Services. I served in protective operations, being in close protection for two of our past Governors General. I was then director of the Professional Development Centre for Aboriginal policing at the Canadian Police College and when I retired I was director of the Police Leadership Centre at the Canadian Police College. In the past I was qualified as an expert witness on street level drugs in Nova Scotia County Court and later in Provincial Court of Manitoba.

While serving in the RCMP our mantra and goal was — and still is — safe homes, safe communities. In many First Nations communities in Canada this is still not a reality. As you know, many First Nations communities continue to struggle with significant social and economic issues. First Nations police officers working in those communities are often called to be a social safety net where other resources are lacking.

Many of our communities struggle with inordinate rates of violent and property crime. In some First Nations communities drug abuse is rampant and gang violence is common. In our communities, where I work, home invasions are common and people often barricade their doors at night. It was interesting to me, therefore, that in a recent poll taken from the students at one of our elementary schools in one of the communities, when the children were asked “what is the biggest fear they have living in the community,” the most common response we heard was “impaired drivers.”

The topic and consequences of impaired driving have also impacted me personally when last week at my wife’s First Nations community in northern Manitoba, three children walking on the road in the community were struck and killed by an impaired driver. Two of the children were my wife’s relatives. My daughter is a teacher at the school where the children attended.

While I don’t have statistics regarding impaired driving related deaths in First Nations communities, and I don’t know if anyone keeps those statistics, I can tell you that during 2015 five deaths were attributed to driving while impaired in the five File Hills communities where I work. That year we had a total on-reserve population of 3,500 people. That same year there were 122 deaths attributed to impaired driving across Canada, where the

J’ai passé 34 ans à la GRC, d’abord à titre de gendarme spécial autochtone puis à titre de membre régulier. J’ai pris ma retraite de la GRC à l’automne 2014; j’avais alors le grade d’inspecteur. Au cours de ma carrière de policier, j’ai travaillé pour les services généraux et pour les services de police des Premières Nations, au sein de l’unité du renseignement antidrogue et de la section antidrogue. J’étais formateur et instructeur académique à l’académie de formation de la GRC à Regina. J’étais directeur des Services nationaux de police autochtones de la GRC. J’ai participé aux opérations de protection; j’ai notamment assuré la protection de deux de nos anciens gouverneurs généraux. J’ai ensuite été le directeur du Centre de perfectionnement pour les services policiers aux Autochtones du Collège canadien de police et, lorsque j’ai pris ma retraite, j’étais le directeur du Centre de perfectionnement en leadership du Collège canadien de police. Par le passé, j’ai témoigné à titre d’expert sur les drogues de la rue devant la cour de comté de la Nouvelle-Écosse et, plus tard, devant la Cour provinciale du Manitoba.

Lorsque je travaillais à la GRC, notre objectif était — et est toujours — d’assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Dans bon nombre des collectivités des Premières Nations, nous n’avons pas encore atteint cet objectif. Comme vous le savez, de nombreuses collectivités des Premières Nations sont aux prises avec d’importants problèmes sociaux et économiques. Les policiers autochtones qui travaillent dans ces collectivités servent souvent de filet de sécurité alors que les ressources sont déficientes.

Bon nombre de nos collectivités sont aux prises avec des taux excessifs de crimes violents et de crimes contre les biens. Dans certaines collectivités des Premières Nations, la toxicomanie est endémique et la violence des gangs est commune. Dans nos collectivités, là où je travaille, les invasions à domicile sont chose commune et les gens barricadent souvent leurs portes le soir. C’était donc intéressant pour moi de voir les résultats d’un sondage récent auprès des élèves de l’une de nos écoles primaires. On a demandé aux enfants quelle était leur plus grande peur dans leur collectivité. La réponse la plus commune était : les conducteurs étaient en état d’ébriété.

La conduite avec les facultés affaiblies et ses conséquences m’ont touché personnellement, puisque la semaine dernière, dans la collectivité autochtone de ma femme, au nord du Manitoba, trois enfants qui marchaient sur la route ont été frappés et tués par un conducteur en état d’ébriété. Deux de ces enfants faisaient partie de la famille de ma femme. Ma fille est professeure à l’école que fréquentaient ces enfants.

Bien que je n’aie pas de statistiques sur les décès attribuables à la conduite avec les facultés affaiblies dans les collectivités des Premières Nations — et je ne sais pas si de telles statistiques existent — je peux vous dire qu’en 2015, cinq décès étaient liés à la conduite avec les facultés affaiblies dans les cinq collectivités de File Hills où je travaille. Cette année-là, la population totale dans les réserves était de 3 500 personnes. La

population that year was over 35 million and 57 of those deaths occurred in Saskatchewan. This is to say that in my opinion, while impaired driving and impaired driving deaths across Canada have been decreasing, it still presents a significant problem in many First Nations communities.

The challenge for First Nations police services, like all Canadian police services, is to be ready to enforce the new laws surrounding the legalization of cannabis. First Nations police officers will require training to understand the new legislation once it is passed into law. Operational First Nations police officers will require training to detect and prosecute drivers impaired by drugs — training such as standardized field sobriety testing and drug recognition experts.

A lot of our First Nations police services are so small we do not have any support services. We do not have a training branch. We always have to look somewhere else to get our training done and a lot of times we're at the bottom of the list. Quite often many of the police services are behind in both mandatory and developmental training. There's a rush now when the training comes out for the larger municipal police services and the RCMP to get their people trained, and I understand that. It presents a problem for the smaller First Nations police services to bring our members up to the standard where they can adequately enforce when there is a significant problem in our communities.

It's particularly costly and difficult for smaller police services to have members away for extended periods on training, plus it puts an added strain on human resources and service delivery. Human resources in a lot of the remote First Nations police services is an ongoing issue and a major risk. Being a small police service, if one person gets sick and another one goes to training, it really puts a strain on staffing. I think I'm probably one of the only chiefs of police who actually goes on call on weekends and gets called out in the middle of the night because we're so short-staffed.

I'm happy to say that lately it has swung around the other way. We're actually fully staffed and some of that strain is gone. However, I'm totally aware that with a couple of quick circumstances, we could be right back in it again very easily and I know many other smaller police services share that with me.

même année, il y a eu 122 décès attribuables à la conduite avec les facultés affaiblies au Canada, alors que la population du pays était de plus de 35 millions de personnes, et 57 de ces décès se sont produits en Saskatchewan. À mon avis, c'est signe que malgré la diminution du nombre de décès attribuables à la conduite avec les facultés affaiblies au Canada, elle représente tout de même un problème important dans bon nombre des collectivités des Premières Nations.

Le défi pour les services de police des Premières Nations, comme pour tous les services de police canadiens, c'est la préparation en vue d'appliquer les nouvelles lois relatives à la légalisation du cannabis. Les policiers des Premières Nations devront recevoir une formation afin de comprendre la nouvelle loi lorsqu'elle sera adoptée. Les policiers opérationnels des Premières Nations devront être formés pour détecter et poursuivre les conducteurs qui ont les facultés affaiblies par la drogue... une formation sur les tests de sobriété normalisés sur le terrain et la formation des experts en reconnaissance de drogues.

Bon nombre des services de police des Premières Nations sont si petits que nous n'avons aucun service de soutien. Nous n'avons pas de direction de la formation. Nous devons toujours regarder ailleurs pour faire nos formations et souvent, nous nous retrouvons au bas de la liste. Souvent, aussi, bon nombre des services de police accusent du retard dans la formation obligatoire et la formation de perfectionnement. Les grands services de police municipaux et la GRC sont pressés de former leur personnel, et je comprends cela. Il est toutefois difficile pour les services de police des petites collectivités des Premières Nations d'amener leurs membres à un niveau où ils pourront exécuter la loi de manière adéquate lorsqu'il y aura un problème important dans nos collectivités.

Il est très coûteux et particulièrement difficile pour les petits services de police de gérer les longues périodes d'absence des membres qui suivent une formation; cela place un fardeau supplémentaire sur les ressources humaines et la prestation des services. Pour de nombreux services de police des Premières Nations dans les régions éloignées, les ressources humaines représentent un enjeu continu. Si une personne tombe malade et qu'une autre part en formation, cela a une grande incidence sur le personnel. Je crois que je suis probablement l'un des seuls chefs de police à travailler sur appel les fins de semaine et à se faire appeler au beau milieu de la nuit parce qu'il n'y a pas assez de personnel.

Je suis heureux de vous dire que les choses ont changé. Notre effectif est maintenant complet, ce qui a enlevé un certain poids de nos épaules. Toutefois, je sais très bien qu'il suffirait de quelques changements pour que nous nous retrouvions à la case départ et je sais que bon nombre des petits services de police sont dans la même situation.

The development of Canadian-based training for our officers, including reducing and eliminating the reliance on the practical training portion predominantly only available in the United States would be a great advantage. Right now they have drug recognition, expert training, half of the training is here but they also have to go to Arizona, I believe, or Florida, for the other part. That's pretty tough. It would be a lot better for us if we could do it in Canada.

While funding for training has been announced, details regarding how the funding will be allocated through the provinces and into municipal and First Nations Police Services' hands hasn't been clarified. From what I understand, it's going to be fairly costly to get the people trained.

What really concerns First Nations police and policing overall is that, quite frankly, many people still haven't been getting the message when it comes to impaired driving, whether alcohol or drugs. It remains a leading criminal cause of death in our communities as it does all across Canada.

I agree with what my colleague said earlier that our youth particularly has not yet got the message and we have to find a way to educate them on the risks. Maybe one of the biggest risks, considering their age, is the fact they could lose their driver's licence for a long time.

I work a lot with youth. We have a cadet corps and I talk to them and try to help them make the right decisions in their lives. Some of these kids don't have strong support at home. I try to expose them to positive role models in the community and help them make the right decisions.

Quite frankly, I think with the legalization of cannabis, I feel like I'm at loggerheads in trying to get the message across. In one case there's a message saying marijuana is fun, it can be recreational, but at the same time you shouldn't do it. I think the message is mixed and in some ways makes the job of the police more difficult, particularly with our young people.

I don't have the answers. I see what so many of our young people in our communities are going through with rampant intravenous drug use, impaired driving, gang violence. I hope we find the answers.

I would like to again thank you for allowing me to come and present to you on this critical topic and I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you very much, Chief Busch.

La mise sur pied d'une formation canadienne pour nos agents, qui réduirait ou éliminerait le recours à une formation pratique presque exclusivement offerte aux États-Unis, serait un grand avantage. À l'heure actuelle, la moitié de la formation sur la reconnaissance des drogues et de la formation des experts est offerte ici, mais il faut aussi aller en Arizona, je crois, ou en Floride, pour l'autre moitié de la formation. C'est assez difficile. Ce serait beaucoup mieux si nous pouvions suivre la formation au Canada.

Bien qu'on ait annoncé un financement pour la formation, les détails quant à la façon dont les fonds seront affectés aux services de police municipaux et des Premières Nations par l'entremise des provinces n'ont pas été expliqués. Selon ce que je comprends, la formation coûtera assez cher.

Ce qui préoccupe les services de police des Premières Nations et les services de police en général, c'est que, bien honnêtement, beaucoup de gens n'ont toujours pas compris le message au sujet de la conduite avec les facultés affaiblies, que ce soit par l'alcool ou par les drogues. Elle demeure l'une des principales causes criminelles de décès dans nos collectivités, tout comme ailleurs au Canada.

Je suis d'accord avec ce qu'a dit mon collègue plus tôt : les jeunes n'ont toujours pas compris le message et nous devons trouver des façons de les éduquer au sujet des risques associés à la conduite avec les facultés affaiblies. L'un des plus grands risques pour eux, en raison de leur âge, c'est qu'ils pourraient perdre leur permis de conduire pour longtemps.

Je travaille beaucoup avec les jeunes. Nous avons un corps de cadets et je parle beaucoup avec ces jeunes pour les aider à prendre les bonnes décisions de vie. Certains d'entre eux ne reçoivent pas beaucoup de soutien à la maison. J'essaie de leur présenter de bons modèles dans la collectivité et de les aider à prendre les bonnes décisions.

J'éprouve de la difficulté à faire passer mon message au sujet de la légalisation du cannabis. D'un côté, on dit que la marijuana est agréable et qu'elle peut être utilisée à des fins récréatives, mais de l'autre, on dit qu'il ne faut pas en consommer. Je crois que le message est ambigu et cela rend la tâche des policiers plus difficile, surtout auprès des jeunes.

Je n'ai pas les réponses. Je vois ce que vivent de nombreux jeunes de nos collectivités qui consomment des drogues par voie intraveineuse, qui conduisent avec les facultés affaiblies ou qui participent à la violence des gangs. J'espère que nous saurons trouver des réponses.

Je vous remercie une fois de plus de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant vous sur ce sujet d'une grande importance et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Busch.

Now it is my pleasure to invite Mr. Ian Jack on behalf of the Canadian Automobile Association.

Ian Jack, Managing Director, Communications and Government Relations, Canadian Automobile Association: Thank you very much, everyone. Good evening and thank you.

Most of you will be familiar with CAA, I'm sure. We were founded in 1913. We are a non-profit federation of eight clubs from coast to coast, Saskatchewan, Quebec, et cetera, across the country. We provide 6 million members with emergency roadside, automotive, insurance and travel services.

[Translation]

CAA has also, since the beginning, advocated on issues of concern to its members. Currently those issues include road safety, the environment, mobility, infrastructure and consumer protection.

[English]

What you may not know is that from our inception we have been advocating for critical pieces of the traffic safety framework in place today. From our earliest days pushing for stop signs to seatbelts and air bags to campaigns against impaired and distracted driving, we have been at the forefront of traveller advocacy for more than a century.

[Translation]

Today, CAA represents one in four adult drivers and was recently recognized by the University of Victoria's Gustavson Brand Index as Canada's most trusted brand.

[English]

Make no mistake, drugs and driving has been an issue in road safety for decades. With the legalization of cannabis on the horizon, however, drug-impaired driving has become top of mind when Canadians think about road safety.

[Translation]

As with drinking and driving, driving under the influence of cannabis affects not just those individuals who partake, but potentially all road users.

J'invite maintenant M. Ian Jack, qui représente l'Association canadienne des automobilistes, à nous présenter son discours préliminaire.

Ian Jack, directeur général, Communications et relations gouvernementales, Association canadienne des automobilistes : Merci beaucoup. Bonsoir à tous.

La plupart d'entre vous connaissent l'Association canadienne des automobilistes. Cet organisme sans but lucratif fondé en 1913 est aujourd'hui une fédération nationale regroupant huit clubs d'un océan à l'autre, en Saskatchewan, au Québec, et cetera. Nous offrons à 6 millions de membres au Canada des services en matière d'assurance, d'assistance routière, d'automobile et de voyage.

[Français]

La CAA défend les intérêts de ses membres depuis ses débuts. La sécurité routière, l'environnement, la mobilité, les infrastructures et la protection des consommateurs sont autant de sujets d'actualité au cœur de nos actions aujourd'hui.

[Traduction]

Ce que vous ignorez peut-être, c'est que dès sa création, notre organisation a milité pour des éléments de sécurité routière qui nous semblent aujourd'hui naturels. De nos débuts, où nous faisons la promotion des panneaux d'arrêt, de la ceinture de sécurité et des coussins gonflables jusqu'à nos campagnes de lutte contre la conduite avec capacités affaiblies et la distraction au volant... Depuis plus d'un siècle, nous sommes des pionniers en matière de protection des voyageurs.

[Français]

Aujourd'hui, la CAA représente un conducteur adulte sur quatre au Canada, et a été reconnue récemment comme la marque de confiance numéro 1 au pays par l'indice Gustavson de l'Université de Victoria.

[Traduction]

Il ne faut pas se méprendre : la drogue au volant est un problème de sécurité routière depuis des décennies. Toutefois, avec la légalisation prochaine du cannabis, la conduite avec facultés affaiblies par la drogue est devenue le point de mire des Canadiens et des Canadiennes quand il est question de sécurité routière.

[Français]

Comme c'est le cas avec l'alcool, la conduite sous l'influence du cannabis ne touche pas seulement les personnes qui consomment, mais tous les usagers de la route.

[English]

One thing is very much worth noting. While very few Canadians would claim to be better drivers when they're drunk, over a quarter of Canadians say that they're as good or, even more frighteningly, better drivers when they're under the influence of cannabis. Of course, for the record, they're not right.

There are many myths about the impairing effects of cannabis on a person's ability to safely operate a motor vehicle. For this reason, earlier this year, CAA developed and launched its own national public awareness campaign titled Driving High Is Driving Impaired. It leveraged real tweets from real people to deliver our message, debunking many of the myths people hold. Our bilingual social media campaign aimed at youth achieved great success on a small budget, boasting 5.5 million impressions and more than 600,000 views of the content.

We are also pleased to have been invited to partner with Public Safety Canada on the federal government's anti-drug driving campaign. We are also proud partners of Drug Free Kids Canada and the excellent work that they do.

[Translation]

It, too, suffers from a relatively modest budget. Indeed, as far as we can make out, the federal commitment to public education on cannabis-impaired driving amounts to a very small portion of the overall funding for public education.

[English]

Let me add one more statistic. Cannabis-impaired driving is a top three public concern when it comes to cannabis legislation. Maybe even number one at some elementary schools in Saskatchewan. More needs to be done, in our view, by the federal government.

[Translation]

Turning to the legislation before you, CAA shares the concerns raised by other stakeholders about the state of drug detection technology, the need to train more drug recognition officers, and the difficulty of scientifically measuring an individual's level of impairment. From the beginning of this process, CAA has called for more government funding for law enforcement, research and public education.

[Traduction]

Or, une chose est alarmante : alors que peu de Canadiens prétendraient être de meilleurs conducteurs après avoir bu, un quart des jeunes Canadiens croient que le cannabis n'a pas d'impact sur leur faculté de conduite, ou pire, qu'il l'améliore et accroît leur concentration. Je tiens à préciser qu'ils ont tort, bien sûr.

Plusieurs mythes circulent quant aux effets néfastes du cannabis sur la capacité d'une personne à conduire un véhicule. C'est pourquoi plus tôt cette année, l'Association canadienne des automobilistes a préparé et lancé sa propre campagne nationale de sensibilisation, « Conduire gelé, c'est pas mieux que conduire paqueté ». En misant sur les médias sociaux et en utilisant des messages gazouillés par du vrai monde, nous avons pu contribuer à déboulonner des mythes tenaces. Malgré son petit budget, cette campagne bilingue a vraiment eu une forte résonance : plus de 5,5 millions d'impressions et 600 000 consultations.

Autre élément qui nous réjouit : nous avons été invités à nous associer à Sécurité publique Canada pour la campagne du gouvernement fédéral sur la conduite sous influence de drogues. Nous sommes aussi fiers de notre partenariat avec Jeunesse sans drogue Canada, qui fait un excellent travail.

[Français]

Ici aussi, le budget demeure modeste. Les sommes consacrées par le gouvernement fédéral à l'éducation du public sur le cannabis au volant semblent ne représenter qu'une mince partie du financement consacré à l'éducation du public en général.

[Traduction]

Permettez-moi de vous donner d'autres statistiques : la conduite avec facultés affaiblies fait partie des trois principales préoccupations de la population par rapport à la légalisation du cannabis. C'est peut-être même la principale préoccupation de certaines écoles primaires de la Saskatchewan. Le gouvernement fédéral doit en faire plus.

[Français]

En ce qui concerne le projet de loi qui nous occupe, la CAA partage les inquiétudes exprimées par d'autres intervenants au sujet des technologies de dépistage, de la nécessité de former plus d'agents à la reconnaissance des drogues, et de la difficulté à mesurer scientifiquement à quel point les facultés d'une personne sont affectées. La CAA exhorte le gouvernement à investir davantage dans la recherche, l'éducation du public et l'application de la loi depuis le début.

[English]

We've been consistent since 2015 and still feel that more needs to be done and that our voice and the voice of many others have not been fully heard on that topic. In our view, the issues the government should do more on today largely come down to money. As a piece of legislation, Bill C-46 will create a newer and stronger law to deter Canadians from driving while under the influence of drugs and alcohol. The introduction of roadside oral fluid screeners and ensuring that drug evaluating officers providing testimony do not need to be qualified through an expert witness hearing are also positive steps.

These new tools will help police better detect drug-impaired and alcohol-impaired drivers and ensure they face the justice system. We believe the bill strikes a good balance based on the available scientific evidence.

It's true that, as I mentioned, there are important elements of the regime that require investment. Even with more money, it will take time to train officers and for investments in research to pay off in better detection devices.

[Translation]

The one thing we can control for certain, and that doesn't require a long lead time, is the public education piece.

[English]

We need more public funds and effort now to reach people who will be tempted by a newly legal substance to experiment and drive.

In conclusion, CAA supports the changes put forward that will make the law easier to enforce and more efficient, ultimately leading to safer roads.

[Translation]

This legislation is a positive step, but it is only one piece of the puzzle.

[English]

Thank you for your time today and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Jack. You were able to summarize it effectively within the short time, like Mr. Paris and Mr. Busch before you.

[Traduction]

Nous répétons la même chose depuis 2015; nous croyons qu'il faut encore faire plus et que la voix de bon nombre d'autres personnes n'a pas été entendue à ce sujet. À notre avis, les efforts que le gouvernement pourrait faire pour s'attaquer à ces enjeux sont souvent limités par des questions d'argent. Le projet de loi C-46 créera une nouvelle loi plus rigoureuse visant à dissuader les Canadiens de conduire sous l'influence de la drogue et de l'alcool. Nous avons équipé les policiers de dispositifs de dépistage salivaire et avons fait en sorte qu'ils puissent témoigner sans avoir à être qualifiés à titre de témoins experts; ce sont là des pas dans la bonne direction.

Ces nouveaux outils aideront à mieux reconnaître les conducteurs dont les facultés sont affaiblies par la drogue et à s'assurer qu'ils auront à répondre de leurs actes devant le système de justice. Étant donné les preuves scientifiques qui existent, nous jugeons ce projet de loi équilibré.

Comme je l'ai mentionné, certains éléments du régime d'application de la loi demandent plus d'investissements. Cependant, même avec plus d'argent, il faudra du temps pour former les policiers et pour que la recherche débouche sur de meilleurs outils de dépistage.

[Français]

La seule chose que nous pouvons contrôler avec certitude et qui peut se mettre en œuvre rapidement, c'est l'éducation du public.

[Traduction]

Il nous faut dès maintenant redoubler d'efforts et dégager davantage de fonds publics pour rejoindre les gens qui seront tentés d'expérimenter cette nouvelle substance légale pour ensuite prendre le volant.

Pour résumer, l'Association canadienne des automobilistes appuie les changements proposés, car ils renforceront la loi et en faciliteront l'application, ce qui ne peut qu'améliorer la sécurité routière.

[Français]

Ce projet de loi constitue une belle avancée; gardons simplement en tête que ce n'est qu'une pièce du casse-tête.

[Traduction]

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui, et je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Jack. Vous êtes parvenu à présenter vos observations efficacement et rapidement, à l'instar de M. Paris et de M. Busch.

[Translation]

Thank you, Mr. Paris.

Senator Dupuis: Thank you, Mr. Busch and Mr. Jack. Did I understand correctly that 38 self-administered First Nations are represented in your association?

[English]

Mr. Busch: Yes, that's correct.

[Translation]

Senator Dupuis: Would you say that your work is comparable to that of other police forces on First Nations reserves that are not self-governing?

[English]

Mr. Busch: In a lot of ways it is. I know a lot of police services delivering services to First Nations communities strive to deliver culturally sensitive and appropriate service, and they realize a lot of the communities they serve are short resources in other areas. They take the necessary steps to engage with the community in addressing some of these issues. I think we've realized in a lot of ways, enforcement is not going to solve a lot of the problems we have in these communities. We're engaging with communities to find other solutions, work with what resources we have to help people through their problems and provide the best service we can.

You don't have to be a self-administering First Nations police service to do that. I know the RCMP, OPP and the Sûreté du Québec strive hard to accomplish the same things.

[Translation]

Senator Dupuis: Last fall, the Assembly of First Nations established a task force to study the issue of cannabis. One of the areas it had to look at was justice, law enforcement and police work. I was wondering if you had been involved in this AFN work. Were you invited, did you have the opportunity to work with the group on these issues?

[English]

Mr. Busch: Personally, I did not. Mr. Daniel Bellegarde, the chairman of our police services board, did participate and he's deeply engaged with the AFN and other organizations to get that work accomplished as well.

[Français]

Merci, monsieur Paris.

La sénatrice Dupuis : Merci, monsieur Busch et monsieur Jack. Ai-je bien compris que 38 Premières Nations autogouvernées sont représentées dans votre association?

[Traduction]

M. Busch : Oui, c'est exact.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Diriez-vous que votre travail est comparable à celui des autres corps policiers qui existent dans les réserves des Premières Nations qui ne sont pas autogouvernées?

[Traduction]

M. Busch : Oui, à bien des égards. Je sais pertinemment que beaucoup de corps policiers qui desservent les collectivités des Premières Nations s'efforcent d'offrir des services sensibles à la culture et appropriés. Ils savent que bon nombre de ces collectivités manquent de ressources dans d'autres domaines. Ils prennent les mesures nécessaires pour collaborer avec les collectivités pour régler certains de ces problèmes. Je dirais qu'à bien des égards, nous savons que la résolution des problèmes qui touchent les collectivités n'est pas une question d'application de la loi. Nous collaborons avec les collectivités pour trouver d'autres solutions, avec les ressources à notre disposition, pour aider les gens à surmonter leurs problèmes et pour offrir le meilleur service possible.

Ce n'est pas le propre des services de police des Premières Nations autonomes. Je sais que la GRC, la PPO et la Sûreté du Québec travaillent avec acharnement en ce sens.

[Français]

La sénatrice Dupuis : À l'automne dernier, l'Assemblée des Premières Nations a créé un groupe de travail pour étudier la question du cannabis. L'un des domaines qu'il devait examiner était la question de la justice, l'application de la loi et le travail des policiers. Je me demandais si vous aviez été engagés dans ces travaux de l'APN. Est-ce qu'on vous a invités, est-ce que vous avez eu l'occasion de travailler avec le groupe sur ces questions?

[Traduction]

M. Busch : Personnellement, non. M. Daniel Bellegarde, le président de notre conseil des services de police, a participé et collabore activement avec l'APN et d'autres organismes pour faire avancer ces travaux.

[Translation]

Senator Dupuis: Thank you.

My next question is for Mr. Jack. I believe you referred to a public survey you conducted. Do you have any public data you could share with us, or send to us? I had a more specific question on how young people, and not-so-young people, view their ability to drive after smoking cannabis.

Mr. Jack: For your first question, absolutely.

[English]

We will get that to you. We have a piece of research under way at McGill that we should get results back on this summer addressing part of your second question. One of the many pieces of research that's lacking is giving people the knowledge of how long they should wait after consuming a legal substance before they get behind the wheel.

There has been scientific research, and most of us figure out by trial and error when it comes to alcohol and we get lots of peer input on that and public education to tell us a glass of wine with dinner is probably fine, maybe two over a whole evening. We all have in our head what we think we can do. That same knowledge doesn't exist in any form when it comes to cannabis. This piece of research being undertaken by Dr. Mark Ware at McGill will put youth in a driving simulator under the influence of cannabis and try to get some preliminary results at least as to how long one should wait before driving.

Because it's been an illegal substance, cannabis hasn't officially been talked about that much. There hasn't been a lot of research. We see the lack of good testing devices. Partly that's because there hasn't been a huge legal market that companies have been interested in investing in. We haven't had a large country like Canada wanting to buy thousands and over the years millions of these devices. Now we do. This is starting, but we're not there yet. That is a large part of the problem is that we're very much at the beginning of this. None of us was alive when alcohol was first regulated and put under a government regime, whenever that was. We're in the same spot with cannabis in 2018.

[Translation]

Senator Boisvenu: Welcome to both our witnesses. Chief Busch, I want to offer you my condolences for what you have experienced in your family. I truly appreciate all the work you do in your community. It is not easy; it is an everyday struggle. I wanted to tell you this.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Merci.

Ma question suivante s'adresse à M. Jack. Vous avez fait référence, je crois, à un sondage que vous avez mené auprès de la population. Avez-vous des données publiques dont vous pouvez nous faire part ou que vous pouvez nous envoyer? J'avais une question plus précise sur la perception des jeunes ou des moins jeunes quant à leur capacité de conduire après avoir fumé du cannabis.

M. Jack : Absolument, c'est la réponse à la première question.

[Traduction]

Nous vous enverrons ces renseignements. Nous menons actuellement à l'Université McGill une étude liée en partie à votre deuxième question. Nous devrions avoir les résultats cet été. Il faut notamment faire plus de recherches pour informer les gens sur le temps d'attente nécessaire avant de prendre le volant après avoir consommé une substance légale.

Des recherches scientifiques ont été faites pour l'alcool. Nous savons pour la plupart, par essai et erreur, par les témoignages de pairs et les campagnes de sensibilisation du public, qu'un verre de vin au souper — et deux pour la soirée — ne pose probablement pas problème. Nous avons tous notre propre idée de ce que nous pouvons faire. Nous n'avons pas ce type de connaissances pour le cannabis. Des recherches à cet égard ont été entreprises par le Dr Mark Ware, de l'Université McGill. Des jeunes sous l'influence du cannabis feront des tests dans un simulateur de conduite afin d'obtenir des données préliminaires sur le temps qu'il faut attendre avant de conduire.

Le cannabis étant illégal, on en a peu discuté officiellement et peu de recherches ont été faites. Il y a un manque d'appareils de détection efficaces, notamment en raison de l'absence d'un marché légal important qui inciterait les entreprises à investir. Il n'y avait pas un pays important comme le Canada représentant un marché potentiel de milliers voire de millions d'appareils au fil des ans. C'est maintenant le cas. C'est commencé, mais nous n'en sommes pas encore là. C'est d'ailleurs une partie importante du problème : ce n'est que le début. Aucun d'entre nous n'était vivant lorsque l'alcool a été réglementé pour la première fois et a été régi par le gouvernement. La date importe peu. C'est là où nous en sommes avec le cannabis en 2018.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Bienvenue à nos deux témoins. Chef Busch, je vous offre mes condoléances pour ce que vous avez vécu dans votre famille. Vous avez toute mon appréciation pour le travail que vous faites dans votre communauté. Ce n'est pas facile, c'est un défi de tous les jours. Je tenais à vous le dire.

Most of the police forces that had testified shared with us their concerns about not being ready when this drug is legalized, and most of them, if not all of them, do not think they will be ready in July if the government maintains its intention to legalize cannabis then. Since 2015, how many evaluation officers have you trained in indigenous communities across Canada?

[English]

Mr. Busch: We have none. We often rely on other police services who have members trained as drug recognition experts come in, and we have a good working relationship with the RCMP and nearby municipal police services.

As a number for across all the First Nations police services, I don't know. Some have been trained, but there's still a strong demand for more within the First Nations police services.

[Translation]

Senator Boisvenu: If ever the government shows us which tool to use to detect the drug in saliva, and if this gets done during the summer, how much time will it take for all of the indigenous communities to train their police officers? Are we talking about weeks or months to train all the indigenous police officers who will be responsible for doing the tests?

[English]

Mr. Busch: It would be months and maybe more, depending on the police service and what resources are available to them. Every province is a little different. Even now, being a small police service without any training unit, as I said earlier, we rely on other police services to see if they can hold a seat for one of our members to go.

In our police service, we have nine enforcement personnel. We can't send all nine away at once. We would be lucky to have our people trained within a year or two years in my particular service.

[Translation]

Senator Boisvenu: The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples recommended delaying the legalization of marijuana by one year, due to preparedness issues. Do you support delaying the legalization for one year to minimize the negative effects in your communities?

[English]

Mr. Busch: Yes, I would strongly support that.

La plupart des corps policiers qui sont venus témoigner nous ont fait part de leurs préoccupations à être prêts lorsque cette drogue sera légalisée, et la plupart d'entre eux, sinon tous pensent ne pas être prêts en juillet si le gouvernement maintient son intention de légaliser le cannabis en juillet. Depuis 2015, combien d'agents évaluateurs avez-vous formés à travers le Canada dans les communautés autochtones?

[Traduction]

M. Busch : Aucun. Nous faisons souvent appel au service d'autres corps policiers qui ont des experts en reconnaissance de drogues. En outre, nous entretenons d'excellentes relations de travail avec la GRC et les corps policiers municipaux.

Je ne saurais vous donner un chiffre pour l'ensemble des corps policiers des Premières Nations. Certains ont reçu une formation, mais les besoins de formation demeurent importants dans les services policiers des Premières Nations.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Si jamais le gouvernement indiquait l'outil à utiliser pour détecter la présence de drogue dans la salive, et si c'était fait au cours de l'été, de combien de temps l'ensemble des communautés autochtones auraient-elles besoin pour former leurs policiers? Est-ce qu'on parle de semaines ou de mois pour former l'ensemble des policiers autochtones responsables de l'évaluation?

[Traduction]

M. Busch : Je dirais des mois, peut-être plus, selon le service de police et les ressources disponibles. Cela varie légèrement d'une province à l'autre. Même à l'heure actuelle, comme je l'ai indiqué plus tôt, nous dépendons de la volonté des autres services de police pour réserver une place à l'un de nos agents, puisque nous sommes un petit service de police sans unité de formation.

Notre service compte neuf policiers et nous ne pouvons tous les envoyer en formation en même temps. Avec de la chance, l'ensemble du personnel de mon service sera formé dans un an ou deux.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a présenté la recommandation de retarder d'un an la mise en vigueur de la légalisation de la marijuana à cause des éléments liés à la préparation. Êtes-vous en faveur de cette suspension de la légalisation de la marijuana pendant un an pour faire en sorte qu'il y ait le moins d'effets négatifs possible dans vos communautés?

[Traduction]

M. Busch : J'y suis tout à fait favorable.

[Translation]

Senator Boisvenu: Allow me to wish you good luck with this challenge. You have yet another task ahead of you.

Senator Carignan: My question is for Mr. Jack. As a CAA member, I have a conflict. I want to congratulate you, because your organization provides us with a great deal of safety, particularly for our children, who are all members as well. We feel a little bit safer knowing that you are there if they have problems on the road. Thank you also for the research you do.

Your American big brother, the AAA, has done a lot of research, and has funded and worked on research related to impaired driving and the impact of legalizing cannabis in some states, such as Washington and Colorado. Can you tell us a bit about what they have learned post-legalization, and what they have noticed, specifically concerning impaired driving?

[English]

Mr. Jack: Yes, I can give you a brief response because I don't have that material in front of me. I haven't looked at it recently, but we can provide that, first of all, to the committee. We would be happy to. Second, I recall the top line conclusions. One was they did see, I believe it was in Washington State, a significant increase in collisions and injuries post-legalization.

However, there was an asterisk beside that in the research because it wasn't clear that enforcement officials had been carefully looking for cannabis. I'm not the law enforcement official at this table, but our understanding is if you can get someone for alcohol, it's easier. Often people might have used both and you might not proceed to do the paperwork on the cannabis; so cannabis may have been underreported pre-legalization in some of these states. Clearly, there was a spotlight at that point and law enforcement would quite likely want to be finding cannabis at that point.

Some indication of an increase, but also a bit of a question early on as to how much of an increase as opposed to starting from a base lower than it should have been in the first place.

The other thing I would note for this committee, to us it comes back to money. The projections for revenue that state governments made were out of whack. They were higher than they should have been. The amount of business transferred into the legal market was lower than what the states had expected.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Permettez-moi de vous souhaiter bonne chance avec ce défi. C'est une tâche de plus qui vous attend.

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à M. Jack. Je suis en conflit, car je suis membre de la CAA. Je veux vous féliciter, parce que votre organisme nous procure une grande sécurité, particulièrement pour nos enfants, qui en sont tous membres également. On se sent un peu plus en sécurité de savoir que vous êtes là s'ils ont des problèmes sur la route. Merci également pour la recherche que vous faites.

Vous avez un grand frère aux États-Unis, qui est l'AAA, laquelle a fait beaucoup de recherches, ou a financé et travaillé sur des recherches en matière de conduite avec facultés affaiblies et sur l'effet de la légalisation du cannabis dans certains États, comme Washington et le Colorado. Pouvez-vous nous parler un peu de ce qu'ils ont appris des suites de la légalisation, des constats qu'ils ont faits, notamment en ce qui a trait à la conduite avec facultés affaiblies?

[Traduction]

M. Jack : Je peux répondre de façon succincte, car je n'ai pas ces informations sous la main. Je ne les ai pas consultées récemment. Je dirai d'abord que nous serons heureux de vous les fournir. Deuxièmement, j'ai en mémoire les principales conclusions. Après la légalisation — je pense que c'était dans l'État de Washington —, on a constaté une augmentation importante du nombre de collisions et de blessures.

Il convient toutefois de mettre un bémol par rapport à cette recherche. On ne sait pas vraiment si les agents cherchaient à déterminer qu'il s'agissait de cannabis. Ce n'est pas moi le spécialiste de l'application de la loi, ici. Nous croyons comprendre qu'il est plus facile de faire condamner quelqu'un pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool. Dans bien des cas, les gens pourraient avoir utilisé les deux substances et on n'aurait peut-être pas pris la peine de remplir la documentation sur le cannabis. Ainsi, avant la légalisation, le cannabis pourrait avoir été sous-déclaré dans certains États. Il est fort probable que les organismes d'application de la loi se soient davantage concentrés sur la détection de cannabis par la suite, puisque le cannabis était manifestement au centre des préoccupations.

On remarque une certaine augmentation, mais il faut aussi se demander dans quelle mesure cette augmentation est réelle plutôt que le reflet de données de référence plus faibles que celles qu'on aurait dû avoir.

J'aimerais attirer l'attention du comité sur un autre point, qui nous ramène aux questions d'argent : les projections de revenus présentées par les gouvernements d'État étaient irréalistes et plus élevées que ce qu'elles auraient dû être. Moins d'entreprises que prévu ont fait leur entrée dans le marché légal, ce qui a eu une

That has an impact on promises made about redirecting funds when they arrive, tax revenues into public education, and helping train police forces.

Certainly, from our point of view, one of our takeaways from some of the AAA research was in looking at the States. What they had said they would get in revenue and what they received after legalization, that hasn't materialized yet.

Very big challenges. I'm not the expert. I'm supposed to be the driving expert, but very big challenges in pricing properly when you're a state trying to sell cannabis regulated against people who don't really worry about regulation and are very motivated to hold on to their market share and their high-margin cash business they have been operating.

[*Translation*]

Senator Carignan: Can you send us the documents from the study?

Mr. Jack: Absolutely.

[*English*]

Senator McIntyre: First of all, Chief Busch, I echo the remarks made by my colleague Senator Boisvenu on the loss of family members and the excellent work you're doing as First Nations police.

Gentlemen, this committee is presently studying two bills; first of all, this bill, C-46, which deals with offences relating to conveyances, and part of C-45, which deals with the legalization of marijuana.

Both bills were tabled at the same time. According to a poll conducted by CAA, more than two thirds, 69 per cent, of Canadians, are concerned roads will become more dangerous with the legalization of marijuana.

In your opinion, should this bill, Bill C-46, have been tabled before Bill C-45? In other words, should it have been tabled at least a year ago, instead of having two bills tabled at the same time?

Mr. Busch: That would have been advantageous, from a police perspective, to give us a little more time to prepare, to train our members and to understand all of the implications as much as we can.

Mr. Jack: The longer the lead time, the better, I think, but we are where we are. It's mid-2018.

incidence sur les promesses qui avaient été faites sur la réaffectation des fonds et sur l'utilisation des recettes fiscales pour les campagnes de sensibilisation du public et la formation des forces policières.

De notre point de vue, une des leçons à retenir des études de l'AAA était liée aux résultats des divers États. Les recettes n'ont pas encore atteint les niveaux espérés.

Les enjeux sont très importants. Ce n'est pas ma spécialité; mon domaine est la conduite automobile. Toutefois, il est très difficile pour un État qui cherche à vendre du cannabis dans un environnement réglementé de déterminer un prix acceptable alors qu'il est en concurrence avec des gens qui se soucient peu de la réglementation et qui sont déterminés à conserver leur part de marché et à protéger leurs activités très profitables.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Pouvez-vous nous envoyer les documents de l'étude?

M. Jack : Absolument.

[*Traduction*]

Le sénateur McIntyre : Premièrement, chef Busch, je joins ma voix au sénateur Boisvenu et vous présente mes condoléances pour la perte de membres de votre famille, et je vous remercie de l'excellent travail que vous faites au sein de la police des Premières Nations.

Messieurs, ce comité étudie deux projets de loi actuellement. Le premier est celui dont nous sommes saisis aujourd'hui, le projet de loi C-46, qui traite des infractions relatives aux moyens de transport, puis il y a une partie du projet de loi C-45, qui porte sur la légalisation du cannabis.

Les deux projets de loi ont été présentés simultanément. Selon un sondage de la CAA, plus des deux tiers des Canadiens, 69 p. 100, craignent que les routes deviennent plus dangereuses avec la légalisation du cannabis.

Selon vous, le projet de loi C-46 aurait-il dû être présenté avant le projet de loi C-45? Autrement dit, aurait-on dû le présenter il y a un an, au moins, plutôt que de présenter les deux projets de loi simultanément?

M. Busch : Du point de vue des services policiers, cela aurait été avantageux, car cela nous a donné plus de temps pour nous préparer, former notre effectif et avoir une compréhension exhaustive de toutes les répercussions.

M. Jack : Mieux vaut être au courant longtemps d'avance, à mon avis, mais un fait demeure : nous sommes au milieu de 2018.

Senator McIntyre: In other words, make the roads safe first and then deal with the legalization of marijuana. Would that be correct?

Mr. Busch: Yes, having the police prepared would certainly be an advantage.

Senator McIntyre: Perhaps another question, Mr. Chair. Last year, the Quebec government proposed the blood-alcohol concentration of 80 milligrams of alcohol in 100 millilitres of blood be reduced to 50 milligrams of alcohol in 100 millilitres of blood. In other words, move from 0.08 to 0.05. Would you support an amendment to lower the blood-alcohol concentration?

Mr. Jack: As I mentioned off the top, we are a federation of eight clubs. We don't have a national position at this point. We do think it merits, at the very least, more study.

Mr. Busch: I would agree. It's hard to speak for everybody who would have an opinion in First Nations policing. I haven't seen any kind of a study on whether that would save lives or make a huge difference. It's something I'd be interested in hearing about. If it was demonstrated that it would save lives, I would certainly support that, as I think all police officers would.

Senator Boniface: My question is for Chief Busch. First, our condolences to you and your family. I think all of us felt incredible regret at the circumstances over the weekend. I also want to commend you for an incredible career. I think you have been a leader in many senses. I've followed your career for some time.

I want to talk about issues. You referred to five deaths in your community. I fully appreciate you may not be able to speak specifically about that. If you attributed those to impaired driving, was alcohol a factor, drugs a factor, or a combination of the two?

Mr. Busch: I believe it was three separate accidents. There were some that had multiple fatalities. Alcohol for sure. I don't think we ever did test to get the — I don't know, even, if the autopsies tested for the presence of illegal drugs.

Senator Boniface: If I can just go down this line, I've been speaking, as you would expect, with a number of officers, trying to figure out what they're finding. Of course, as we know, driving while impaired by drugs is not new at all. What the DRE program, I believe, is actually finding, is that, when the do the DRE testing, they're finding multiple drugs, not a single drug.

Le sénateur McIntyre : Autrement dit, il faudra d'abord assurer la sécurité sur les routes, puis nous occuper de la légalisation du cannabis, c'est cela?

M. Busch : Oui; il serait certainement avantageux de donner aux services policiers le temps de se préparer.

Le sénateur McIntyre : Permettez-moi de poser une autre question, monsieur le président. L'an dernier, le gouvernement du Québec a proposé d'abaisser le taux d'alcoolémie de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang à 50 mg d'alcool par 100 ml de sang, soit de passer de 0,08 à 0,05. Seriez-vous favorable à un amendement visant à réduire le taux d'alcoolémie?

M. Jack : Comme je l'ai mentionné d'entrée de jeu, la CAA est une fédération regroupant huit clubs. Actuellement, nous n'avons pas de position nationale à cet égard. Nous considérons qu'il faut à tout le moins étudier la question davantage.

M. Busch : Je suis d'accord là-dessus, mais je ne peux exprimer le point de vue de tous les corps policiers des Premières Nations. Je n'ai pas vu d'études démontrant que cela contribue à sauver des vies ou à changer considérablement la donne. J'aimerais certainement en savoir davantage à ce sujet. J'y serais favorable si on démontrait que cela peut sauver des vies; je pense que tous les policiers seraient de cet avis.

La sénatrice Boniface : Ma question s'adresse au chef Busch. Je veux d'abord vous présenter nos condoléances, à vous et à votre famille. Je pense que nous avons tous été profondément attristés par les événements de la fin de semaine. Je tiens aussi à vous féliciter de votre extraordinaire carrière. Je pense que vous avez été un chef de file à bien des égards. Je suis l'évolution de votre carrière depuis un certain temps.

Je veux parler des problèmes. Vous avez fait référence à cinq décès survenus dans votre collectivité. Je comprends que vous ne puissiez pas parler de cette situation précise. S'il a été déterminé que les facultés affaiblies étaient en cause, était-ce lié à l'alcool, aux drogues, ou à une combinaison des deux?

M. Busch : Il y a eu trois accidents distincts et certains ont fait plus d'une victime. L'alcool était certainement en cause. Je ne pense pas qu'on ait fait des tests pour... Je ne sais pas si on a même cherché à détecter la présence de drogues illégales lors des autopsies.

La sénatrice Boniface : Permettez-moi d'aborder ce sujet. Comme vous pouvez vous y attendre, j'ai discuté avec plusieurs policiers pour connaître leurs observations. Nous savons évidemment que la conduite avec facultés affaiblies par la drogue n'est pas un phénomène nouveau. Les tests menés dans le cadre du programme d'ERD démontrent l'usage de drogues multiples et non d'une seule drogue.

My point is that this bill, aside from views on Bill C-45, the legalization process, would give you mandatory alcohol testing, which I suspect you would see as very positive and which I think has tremendous impact, as demonstrated.

The second thing, because you're also today and yesterday — and a decade ago — people were dealing with drug-impaired drivers. There are tools in this bill that will give police greater investigative tools, and, of course, prosecutors will have a better deal.

My point is to ask the question: Ultimately, the bill is a solid bill, from an enforcement perspective, in terms of the goal, which is to create safety on the highway and the roadways. Would you agree with that?

Mr. Busch: Yes, I would.

Senator Pratte: I would follow up on this and ask both witnesses their view on one specific aspect of the bill, which is the *per se* limits on drug concentration, THC concentration, which are introduced in Bill C-46. My understanding is the reason for these being introduced is twofold — first, to act as a deterrent so drivers know they shouldn't consume marijuana at all before they drive because they know that, if they do, there is a high risk that, if they're stopped by a police officer, they will at least face a possible charge.

Second because, right now, it is more difficult to charge a driver, and, if they do, the trials are longer, and it's more difficult to get a conviction with a drug-impaired driver than for an alcohol-impaired driver. That's the reason for these THC limits that have been introduced. Do you favour these thresholds being introduced by the bill? Do you think they will be useful tools for diminishing drug-impaired driving?

Mr. Busch: I think there has to be a threshold, from a legal perspective. Maybe my colleague can answer better than I. I don't know if the science, so far, has shown us what the threshold should be, but there has to be one at some point.

Mr. Jack: I'm not a scientist either. I don't have a particular opinion on that. Our understanding is the threshold is low enough to be the lowest level of what the machines can detect so that it is approaching zero, although not entirely zero. The only thing I would add is, of course, we have 13 provinces and territories also putting in place regimes. While it is very properly the business of this table to consider the federal legislation, we're quite aware there will be, as there is with alcohol, two regimes for everyone in this country and that the provincial ones,

Ce que je veux dire, c'est que ce projet de loi, sans égard aux points de vue sur le projet de loi C-45, le processus de légalisation, vous donnerait le pouvoir de faire des tests de dépistage obligatoire, une mesure que vous considérez comme très positive, je suppose. Je pense aussi que cela a un effet considérable, comme cela a été démontré.

Le deuxième aspect qu'il faut prendre en compte c'est que le problème des conducteurs ayant les facultés affaiblies par la drogue ne date pas d'hier; c'était ainsi il y a une décennie. Ce projet de loi comprend des mesures qui donneront aux services policiers de meilleurs outils d'enquête, ce qui facilitera aussi le travail des procureurs, évidemment.

Cela m'amène à ma question : du point de vue de l'application de la loi, le projet de loi est une mesure législative solide, en fin de compte, pour l'atteinte de l'objectif d'assurer la sécurité sur les autoroutes et le réseau routier. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

M. Busch : Oui, absolument.

Le sénateur Pratte : Dans cette veine, j'aimerais avoir l'avis des deux témoins sur un aspect précis du projet de loi, soit les limites légales sur la concentration de drogue — la concentration en THC — proposées dans le projet de loi C-46. D'après ce que je comprends, ces limites ont un double objectif. Le premier est un effet dissuasif; les conducteurs sauraient que s'ils ne s'abstenaient pas de consommer du cannabis avant de conduire, ils auraient un risque élevé d'être mis en accusation s'ils se faisaient intercepter par un policier.

Le deuxième objectif est lié à la situation actuelle. La mise en accusation d'un conducteur est plus difficile et, le cas échéant, les procès sont plus longs. En outre, il est plus difficile d'obtenir une déclaration de culpabilité pour conduite avec facultés affaiblies par la drogue que pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool. Voilà la raison d'être des limites relatives aux concentrations en THC. Êtes-vous favorables à l'inclusion de limites dans le projet de loi? Pensez-vous que ces outils aideront à réduire la conduite avec facultés affaiblies par la drogue?

M. Busch : Je pense que les limites sont nécessaires d'un point de vue juridique. Mon collègue serait peut-être mieux placé pour répondre. Je ne sais pas si les recherches scientifiques ont permis jusqu'à maintenant de déterminer une limite idéale, mais il convient d'établir une limite un moment donné.

M. Jack : Je ne suis pas un scientifique non plus. Je n'ai pas d'opinion précise à ce sujet. Nous croyons comprendre que la limite est très basse et qu'elle correspond au seuil minimal de détection des appareils, donc le plus près possible de zéro, mais pas le zéro absolu. J'ajouterais seulement que 13 provinces et territoires mettront aussi en place leur propre régime. Bien que le rôle du comité soit d'examiner les mesures législatives fédérales, nous savons très bien que la population canadienne sera assujettie à deux régimes et que dans bien des cas, les régimes

in many cases, are instituting zero tolerance at age 21 or, for everyone, administrative monetary penalties and so on. There's a regime well beyond Bill C-46 that will apply to everyone in this country.

Senator Pratte: Would you say this regime that is in store from the federal government and the provinces will act as a better deterrent than the current regime?

Mr. Jack: Yes, as I said in our remarks, we think that, overall, the bill is an advance, as Senator Boniface said as well. Our primary issue with the government is over the level of funding they've provided to let people get ready, whether it's people like us who do public education or whether it's law enforcement, not with the law as written.

Senator Batters: Thanks for much, both of you, for being here. Chief Busch, as a senator from Saskatchewan, I want to personally thank you for a lifetime of service to the people of Saskatchewan and the people you've helped.

How many First Nations people would be under the jurisdiction of the File Hills First Nations Police Service?

Mr. Busch: We police five First Nations communities. The total population on-reserve would be between 3,500 and 4,000, and then there's a large off-reserve population as well, which would probably bring those numbers up to around 7,000.

Senator Batters: How many police officers in the File Hills First Nations Police Service?

Mr. Busch: We have nine enforcement personnel, and then we have positions for five special constables, who are unarmed. They're not enforcement, but they do a lot of great work in our communities, with our youth in the schools. Then we have three support staff. Fully staffed, we have 16 or 17 employees.

Senator Batters: Okay. Thank you. It was going to be one of my questions; my colleague asked how many drug recognition experts File Hills has, and you said none. If a one-year delay was granted by the federal government in legalizing marijuana, what sort of things would that allow your police service to do to better prepare for that new significant change in the regime in Canada?

Mr. Busch: I think it would give us the opportunity to train one or at least two people whom we could call upon within our own police service as drug recognition experts. Right now we have requirements for what we call mandatory training requirements that we're supposed to accomplish every year, like the annual firearm qualifications, use of force, things that we're required to get.

provinciaux comporteront une politique de tolérance zéro pour les 21 ans et moins, des amendes pour l'ensemble de la population, et cetera. Le régime qui s'appliquera à tout le monde au pays dépassera le simple cadre du projet de loi C-46.

Le sénateur Pratte : Diriez-vous que le régime que le gouvernement fédéral et les provinces s'appêtent à mettre en place sera plus dissuasif que le régime actuel?

M. Jack : Oui; comme je l'ai indiqué dans mon exposé et comme la sénatrice Boniface l'a souligné aussi, nous estimons que dans l'ensemble, le projet de loi est une belle avancée. Notre principale préoccupation n'est pas liée au libellé du projet de loi, mais au financement offert par le gouvernement pour les préparatifs, tant pour ceux qui font de la sensibilisation du public, comme nous, que pour les organismes d'application de la loi.

La sénatrice Batters : Merci beaucoup à vous deux d'être ici. Chef Busch, en tant que sénatrice de la Saskatchewan, je tiens à vous remercier personnellement d'avoir consacré votre vie au service de la population de la Saskatchewan et des gens que vous avez aidés.

Combien de Premières Nations sont du ressort du Service de police des Premières Nations de File Hills?

M. Busch : Nous maintenons l'ordre dans cinq Premières Nations. La population totale vivant sur les réserves est de 3 500 à 4 000 personnes, et il y a aussi une grande population vivant à l'extérieur des réserves, pour un total d'environ 7 000 personnes.

La sénatrice Batters : Combien de policiers le Service de police des Premières Nations de File Hills compte-t-il?

M. Busch : Nous avons neuf policiers et aussi cinq postes de gendarmes spéciaux, qui ne sont pas armés. Ils ne sont pas chargés de l'application de la loi, mais ils font beaucoup de très bon travail au sein des communautés, avec les jeunes dans les écoles. Nous avons aussi trois employés de soutien. En tout, notre personnel compte 16 ou 17 employés.

La sénatrice Batters : D'accord, merci. J'allais poser la question; un de mes collègues a demandé combien d'experts en reconnaissance de drogues il y a à File Hills, et vous avez dit aucun. Si le gouvernement fédéral retardait d'un an la légalisation de la marijuana, que pourrait faire votre service de police pour mieux se préparer en vue de ce changement important dans le régime canadien?

M. Busch : D'après moi, cela nous permettrait de donner à un ou à au moins deux de nos agents une formation d'expert en reconnaissance de drogues. En ce moment, nous avons ce qu'on appelle des exigences de formation obligatoire que nous sommes censés satisfaire chaque année, comme l'accréditation annuelle pour le maniement des armes à feu, le recours à la force et d'autres exigences que nous avons l'obligation de satisfaire.

We struggle because we're always having to piggyback on another police service to see if they could squeeze in one or two of our members into their qualifications. Often we're overdue in getting some of our mandates renewed. Anything like having a drug recognition expert is a necessity but it's not mandatory. A lot of times if I have to send people away on training, they're going to have to go for the training strictly required by law. I recognize we definitely need this other training to provide a good police service, but like I said, a small police service, you can't send everybody away all the time.

Senator Batters: No. Exactly. Difficult choices, yes.

Mr. Jack, I'm wondering if the CAA has any research about the compounding effect if someone is impaired by both alcohol and marijuana at the same time.

Mr. Jack: We don't conduct primary research ourselves at CAA. We'll check back and see what we've got on file from others, and if we have anything, we'd be more than happy to provide it to the committee. It's a good question.

Senator Batters: Thank you. I appreciate that. Thank you so much.

Senator Boniface: Thank you. I just wanted to go back on the DRE issue. I think you're likely aware there's some training up. My understanding as to what some are doing in my province is they are doing it sort of regionally. Our First Nation police service may train up one, the neighbouring police service, which may be the OPP or municipal, will do — they make a decision jointly and then use each other's DRE, which would be typical even with Breathalyzer operators — are you seeing that in Saskatchewan? I'm just wondering if it's different by province.

Mr. Busch: Yes, I am. From our personal experience at File Hills, we have a good, close working relationship with the RCMP detachments in our area. We have called out for a drug recognition expert and they've always sent one, sometimes from quite a distance because there weren't that many people with that training. It's getting better now. The same when they go on training; they say they'll give us one position or two positions so we can try to catch up, and then they can use our positions as well.

Senator Boniface: Right. The reason I raise it, one of the issues around drug recognition experts, which you're likely aware of, is trying to keep the expertise up and used enough so they can keep the knowledge and the expertise that's needed. I assume that's something you take into consideration when you make your decisions.

C'est difficile pour nous parce que nous devons sans cesse essayer de trouver d'autres services de police qui pourraient inclure un ou deux de nos agents dans leurs formations de qualification. Nous accusons souvent du retard par rapport au renouvellement de nos accréditations obligatoires. Avoir un expert en reconnaissance de drogues, par exemple, est nécessaire, mais pas obligatoire. Souvent, si je suis obligé d'envoyer quelqu'un à l'extérieur pour suivre une formation, ce sera strictement pour une formation exigée par la loi. Je reconnais que nous avons certainement besoin d'autres formations pour fournir des services de police de qualité, mais comme je l'ai déjà dit, un petit service de police ne peut pas se permettre d'envoyer continuellement son personnel à l'extérieur.

La sénatrice Batters : Non, exactement. Ce sont des choix difficiles.

Monsieur Jack, la CAA a-t-elle des données de recherche sur l'effet combiné de l'alcool et de la marijuana consommés simultanément sur l'affaiblissement des facultés?

M. Jack : La CAA ne mène pas de recherches primaires. Nous vérifierons les données que nous avons d'autres organisations et nous serons ravis de transmettre ce que nous trouverons au comité. C'est une bonne question.

La sénatrice Batters : Merci. Je vous en serais reconnaissante. Merci beaucoup.

La sénatrice Boniface : Merci. J'aimerais revenir sur le sujet des ERD. Vous devez savoir que de la formation est offerte. Selon ce que j'ai compris, dans ma province, c'est fait de façon régionale. Notre service de police des Premières Nations forme un ERD, et le service de police voisin aussi, que ce soit la PPO ou un service municipal. Puis, ils décident conjointement d'avoir recours à l'ERD l'un de l'autre, ce qui serait typique même pour les opérateurs d'éthylomètres. Fait-on la même chose en Saskatchewan? Je me demande simplement si c'est différent dans chaque province.

M. Busch : Oui, on fait la même chose. Pour notre part, à File Hills, nous avons une bonne relation de travail avec les détachements de la GRC situés dans notre région. Ils ont toujours accédé à nos demandes d'envoyer un expert en reconnaissance de drogues, parfois d'assez loin parce que le nombre de personnes ayant reçu la formation n'était pas très élevé. Aujourd'hui, la situation s'améliore. C'est la même chose lorsqu'ils font de la formation; ils nous offrent une place ou deux afin que nous puissions essayer de nous rattraper, puis ils peuvent aussi faire appel à nous.

La sénatrice Boniface : D'accord. La raison pour laquelle je pose la question, c'est qu'un des défis liés aux experts en reconnaissance de drogues — vous le savez sûrement —, c'est de faire suffisamment appel à l'expert pour qu'il conserve l'expertise et les connaissances nécessaires. Je présume que vous tenez compte de cela lorsque vous prenez vos décisions.

Mr. Busch: Yes, it is.

Senator Boniface: Thank you.

Senator McIntyre: Mr. Jack, yesterday in Toronto, the thirtieth arrive alive DRIVE SOBER campaign was launched, and the CN Tower was lit up in red and white to recognize the DRIVE SOBER campaign and promote sober driving.

One of the sponsors of this campaign was CAA South Central Ontario. Can you explain more about this campaign? Are you aware if there are similar campaigns going on in other provinces?

Mr. Jack: That is a local club initiative and not taken out of national office where I work. I'm not aware of all the details. We've certainly worked with arrive alive. We think they're a very good organization.

Clubs are free to tailor their provincial and local work as they will, but they all do work in the area of distracted and impaired driving. That takes on different forms in different provinces. I know in Saskatchewan, for instance, that Students Against Drinking and Driving is sponsored by CAA Saskatchewan. That's work that they do. CAA Quebec has other work that they have under way right now. They're touring their famous pot goggles through the high schools in the province, showing kids what it's like and how impaired they are when under the effect of cannabis. It depends where you are in the country. We're active, though, in every province one way or the other.

Senator McIntyre: One final question. You mentioned in your presentation that CAA has been invited to partner with Public Safety Canada on the federal government's anti-drug-driving campaign. I understand this too suffers from a modest budget. Could you tell us a little more about that?

Mr. Jack: We like the campaign. They have a less modest budget than we do because of the federal government but still not very much money. They've got a message that there are consequences and you are impaired. Let me say two things.

First of all, I think all of us in the area — Marc, ourselves and the government — are all trying to get people to model their pot smoking behaviour, if they're going to do that, with their alcohol behaviour. As we said earlier, it did take a generation, but we do have people, especially young people, to the point where, to put it in the vernacular, it's just not cool to drink and drive. We need to get them to think about cannabis the same way. As you've heard, a significant minority do not today.

M. Busch : Oui, absolument.

La sénatrice Boniface : Merci.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Jack, hier à Toronto, arrive alive DRIVE SOBER a lancé sa 30^e campagne; la tour CN était illuminée en rouge et blanc pour marquer la campagne et pour promouvoir la sobriété au volant.

La campagne compte parmi ses commanditaires CAA South Central Ontario. Pouvez-vous nous en dire plus à propos de cette campagne? Savez-vous si des campagnes semblables sont organisées dans d'autres provinces?

M. Jack : Il s'agit d'une initiative d'un club local et non du bureau national, où je travaille. Je ne connais pas tous les détails. Nous avons certainement déjà travaillé avec arrive alive. À notre sens, c'est un très bon organisme.

Les clubs sont libres d'adapter leurs efforts à leur province ou à leur région, mais ils travaillent tous dans les domaines de la distraction au volant et de la conduite avec facultés affaiblies. Leurs activités varient d'une province à l'autre. Par exemple, je sais qu'en Saskatchewan CAA Saskatchewan commandite Students Against Drinking and Driving. Cela fait partie de ses activités. CAA-Québec a d'autres projets en cours. L'association se promène dans les écoles secondaires en ce moment avec ses fameuses « lunettes de poteux » pour montrer aux jeunes à quel point leurs facultés sont affaiblies lorsqu'ils sont sous l'effet du cannabis. Tout dépend d'où vous êtes au Canada, mais nous sommes actifs dans chacune des provinces, d'une façon ou d'une autre.

Le sénateur McIntyre : J'ai une dernière question. Vous avez mentionné durant votre exposé que la CAA avait été invitée à s'associer à Sécurité publique Canada pour la campagne de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies par la drogue du gouvernement fédéral. Je crois comprendre qu'elle aussi souffre d'un budget limité. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Jack : La campagne nous plaît. Son budget est moins limité que le nôtre parce que c'est le gouvernement fédéral, mais ce n'est quand même pas beaucoup d'argent. Le message, c'est que l'affaiblissement des facultés a des conséquences. Permettez-moi de dire deux choses.

D'abord, je pense que tous les intervenants dans le domaine — Marc, nous-mêmes et le gouvernement — tentent d'inciter les gens qui choisissent de consommer du cannabis à modeler leur comportement à cet égard sur leur comportement par rapport à l'alcool. Comme nous l'avons dit plus tôt, il a fallu une génération, mais aujourd'hui, nous sommes rendus au point où les gens, en particulier les jeunes, trouvent que l'alcool au volant, ce n'est tout simplement pas « cool », pour employer l'expression familière. Nous devons faire en sorte qu'ils aient la même conception du cannabis. Comme vous l'avez entendu, ce

That's the work we all have under way, and that's what the federal campaign is doing. It shows a car crash with a bunch of kids in the car.

What we do like about their campaign is they've done some slightly out-of-the-box work for government, at least in terms of where they're positioning it. I was at a volleyball tournament at the University of Montreal a few months ago and saw it running in the athletic centre, on the TVs they have there.

I know they're showing in bars, which is a big deal for the government, to actually start advertising in bars. We like that aspect of their campaign, they're reaching into some non-traditional ways where young people are to get their message across.

[Translation]

Senator Boisvenu: Mr. Busch, I am enormously concerned with your situation. We know that most indigenous communities will not be ready, with equipment and training, before next fall. However, it is highly probable that this drug will be legalized this summer. I am trying to put myself in your shoes in evaluating the consequences of this situation. What consequences do you foresee in your communities, should the legalization date for this drug not be pushed back?

[English]

Mr. Busch: I think it goes without saying that currently there's a high significance of people driving while under the influence of cannabis right now, and probably has been like that for a long time, as well with combinations of alcohol and different drugs.

I don't think the incidents are going to spike dramatically once cannabis is legalized. I do think Bill C-46 is going to open another responsibility for police to detect people who are under the influence of cannabis. I think until we get our people trained, we won't be able to enforce the laws of the land as well in that respect. We're going to be playing catch-up in terms of getting ready if it goes ahead on schedule.

[Translation]

Senator Boisvenu: Thank you, Chief Busch.

Senator Carignan: My question is for the Canadian Automobile Association representative. You say that you are urging the government to invest more in research, public education and the enforcement of the legislation. You have alluded a few times to how the government said it invested, but

n'est pas le cas aujourd'hui pour une minorité importante de la population.

C'est à cela que nous travaillons tous en ce moment et c'est l'objectif de la campagne fédérale. Elle montre une voiture remplie de jeunes impliquée dans un accident.

Ce qui nous plaît à propos de la campagne, c'est que le gouvernement est un peu sorti des sentiers battus, du moins pour ce qui concerne les endroits où il la positionne. Il y a quelques mois, j'étais à un tournoi de volleyball à l'Université de Montréal et je l'ai vue passer sur les téléviseurs du centre sportif.

Je sais que la campagne est diffusée dans les bars, et ce n'est pas rien pour le gouvernement de commencer à faire de la promotion dans les bars. Cet aspect de la campagne nous plaît : le gouvernement emploie des moyens non traditionnels pour que son message atteigne les jeunes.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Busch, votre situation me préoccupe énormément. On sait que la majorité des communautés autochtones ne seront pas prêtes, en ce qui concerne l'équipement et la formation, avant l'automne prochain. Cependant, il y a une forte probabilité que cette drogue soit légalisée cet été. J'essaie de me mettre dans votre peau lorsque vous évaluez les conséquences de cette situation. Quelles conséquences envisagez-vous pour vos communautés, dans le cas où la date de la légalisation de cette drogue ne serait pas reportée?

[Traduction]

M. Busch : Je pense qu'il va sans dire qu'à l'heure actuelle, le nombre de personnes qui prennent le volant après avoir consommé du cannabis est considérable, et il l'est probablement depuis longtemps. Il en va de même pour les combinaisons d'alcool et de différentes drogues.

Je ne crois pas qu'il y aura une hausse spectaculaire du nombre d'incidents une fois que le cannabis sera légalisé. Toutefois, avec le projet de loi C-46, les policiers auront la responsabilité ajoutée de reconnaître les personnes qui sont sous l'influence du cannabis. Avant que nous ayons formé les membres de notre équipe, nous serons incapables de bien appliquer les lois du pays à cet égard. Si la légalisation n'est pas reportée, nous devons faire du rattrapage pour nous préparer.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Merci, chef Busch.

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse au représentant de l'Association canadienne des automobilistes. Vous dites que vous exhortez le gouvernement à investir davantage dans la recherche, l'éducation publique et l'application de la loi. Vous avez fait quelques allusions au fait

that this was nowhere to be seen on the ground. How much money is “more” money for you? What would you do if you were in charge of this implementation?

[English]

Mr. Jack: We don't have a figure in mind. We know it's not enough. In particular, on the enforcement side, both short and long term, as I mentioned earlier, we think in the longer term, the tax revenue, if we look at the U.S. states that have legalized, is unlikely to be as high as the government would project.

We think in the short term there hasn't been enough priming of the pump.

Speaking of things that could have happened a year ago, 2017-18. We have struggled to figure out how much money is being spent or is bucketed to be spent in the budget and economic statement. It's very difficult to penetrate those numbers. It's very difficult to break out how much is for public education and how much is for DREs and so on.

In fairness to the government, some of that money has yet to roll out, although we would say even the small sums that have been budgeted already should already be out the door and there needs to be more. I think I would consult with the chiefs of police, with the police association, with groups like Chief Busch's to figure out how much more money is required.

We understand there will never be enough to do everything. When you look at the number of DREs in the country right now, which is as low as 600, I think, that number needs to at least double and do so rather quickly. Police forces like Chief Busch's, I think, will potentially struggle with buying all of the oral swabs and the stations required for them without some funds being made available.

As this is a federal decision to legalize and create these costs, we think it's only fair the federal government play its fair part in funding them.

[Translation]

Senator Dupuis: I have a short question for Mr. Jack, concerning funding. If I understand correctly, the government announced \$161 million in funding over five years. Does this figure ring any bells? Have you heard it anywhere?

I am trying to better understand your argument on the necessity of planning more public information campaigns. Are you saying that \$161 million over five years is not enough? Because this amount has to cover the enforcement of the legislation, research and public education.

que le gouvernement dit avoir investi, mais que, sur le terrain, cela ne se voyait pas. À combien d'argent le terme « davantage » correspond-il pour vous? Et que feriez-vous si vous étiez responsable de cette mise en place?

[Traduction]

M. Jack : Nous n'avons pas de chiffre en tête, mais nous savons que ce n'est pas assez. En particulier, relativement à l'application de la loi, tant à court terme qu'à long terme, comme je l'ai dit plus tôt, nous nous fondons sur les États américains qui ont procédé à la légalisation pour affirmer que selon nous, à long terme, les recettes fiscales ne seront probablement pas aussi élevées que les projections du gouvernement.

Nous sommes d'avis qu'à court terme, il n'y a pas eu suffisamment de mobilisation.

À propos des choses qui auraient pu arriver il y a un an, soit en 2017-2018, nous nous sommes efforcés de déchiffrer combien d'argent est dépensé ou a été mis de côté dans le budget et dans l'énoncé économique. Ces chiffres sont très difficiles à comprendre. C'est très difficile de saisir quelle somme est affectée à l'éducation publique, aux ERD et à tout le reste.

Pour être juste envers le gouvernement, il faut préciser qu'une partie des fonds n'a pas encore été déboursée, quoique selon nous, même les petites sommes prévues dans le budget devraient déjà avoir été versées, et il en faut plus. Je pense que je consulterais les chefs de police, l'association des policiers et des groupes comme celui du chef Busch pour calculer à combien s'élèvent les fonds supplémentaires requis.

Nous comprenons qu'il n'y aura jamais assez d'argent pour tout faire. En ce moment, il y a seulement environ 600 ERD dans tout le pays, je crois; il faut au minimum doubler ce chiffre, et assez rapidement. Je pense que si des fonds ne sont pas mis à leur disposition, les services de police comme celui du chef Busch auront de la difficulté à acheter tous les frottis oraux et les stations dont ils auront besoin.

Puisque c'est le gouvernement fédéral qui prend la décision de légaliser la marijuana et de créer des coûts, d'après nous, ce serait normal qu'il paie sa juste part.

[Français]

La sénatrice Dupuis : J'ai une courte question pour M. Jack au sujet du financement. Si j'ai bien compris, le gouvernement a annoncé un financement de 161 millions de dollars sur cinq ans. Est-ce que ce chiffre vous dit quelque chose? Est-ce que vous l'avez entendu quelque part?

J'essaie de mieux comprendre votre argument concernant la nécessité de prévoir plus de campagnes d'information pour le public. Est-ce que vous dites qu'une somme de 161 millions de dollars sur cinq ans n'est pas suffisante? Parce que cette somme

Do you believe that organizations like yours, that already run public information campaigns, should be directly funded by the government? A part of this funding could then be assigned to grants for organizations like yours or Drug Free Kids Canada to run awareness campaigns, since you are already working on the ground.

[English]

Mr. Jack: We have pointed out and will continue to point out that some funding for third parties would be more than welcome. We are all in this space, non-profits at the end of the day, with limited funds.

The issue is much broader. As I said, I honestly can't answer the question because the breakdown from the budget is rather unclear. We've asked follow-up questions. Indeed, we might ask this committee if one of the things you might be able to do is to ask for a straight answer as to where these funds will be directed.

If we break that figure down over the five years the government talks about, if we then break out how much of that is for organizations like CBSA to get ready at the border, which some of it is for, and other federal organizations other than the RCMP, there's money there for that. There is money, as I said, for the provinces, I think, for some law enforcement training.

In any event, support for Indigenous organizations, community-based organizations, and research. All of these are worthy, all of these should get funding, but once you start subtracting from what at first blush may sound like a large figure and then, as I said, divide it over the five years, it's not much for any one of those things. I think we need to do some prioritizing and additional spending in some ways.

Obviously I'm here to talk about driving. We also know from other polling, not just our own, this is one of the top three concerns Canadians have with legalization is the effect on the roads and on public safety.

The Chair: Chief Busch, if I may ask you a question before we adjourn: How would you describe the situation of consumption of cannabis on the reserve by youth in comparison with off reserve? Would you say the problem is more acute considering you have to implement the legislation now that prohibits the consumption of cannabis? What's your appraisal of the situation so far as youth consumption on reserves?

doit en effet couvrir l'application de la loi, la recherche et l'éducation du public.

Est-ce que vous croyez que des organismes comme le vôtre, qui font déjà des campagnes d'information du public, devraient être financés directement par le gouvernement? Il y aurait donc une partie de ces fonds qui pourraient être affectés à la subvention d'organismes comme le vôtre ou comme Jeunesse sans drogue Canada pour faire des campagnes de sensibilisation, parce que vous travaillez déjà sur le terrain.

[Traduction]

M. Jack : Nous avons déjà souligné et nous continuerons à dire que le financement de tiers serait très bien accueilli. Au bout du compte, les organismes sans but lucratif se partagent tous des fonds limités.

La question est beaucoup plus vaste. Comme je viens de le dire, franchement, je ne peux pas vous répondre parce que la ventilation du budget n'est pas très claire. Nous avons demandé des renseignements complémentaires. De fait, nous demanderions peut-être à votre comité de tenter d'obtenir une réponse directe quant à l'affectation des fonds.

Si nous répartissons ce montant sur les cinq ans dont parle le gouvernement, il faut songer qu'une partie de la somme est destinée à des organismes comme l'ASFC, qui recevra des fonds pour préparer la frontière, et à d'autres organismes fédéraux, à part la GRC. Comme je l'ai déjà dit, des fonds sont aussi destinés aux provinces, je crois, pour la formation des policiers.

Dans tous les cas, il faut soutenir les organisations autochtones, les organismes communautaires et la recherche. Toutes ces causes et tous ces groupes méritent du financement, mais lorsqu'on commence à soustraire des fonds de ce qui semble, au premier abord, une somme importante et qu'on divise cette somme sur cinq ans, on constate que c'est peu d'argent pour chaque bénéficiaire. D'après moi, il faut établir la liste des priorités et augmenter les dépenses.

Évidemment, je suis ici pour parler de la conduite automobile. Des sondages menés par nous et par d'autres organismes montrent qu'une des trois plus grandes préoccupations des Canadiens concernant la légalisation, ce sont les répercussions sur les routes et sur la sécurité publique.

Le président : Chef Busch, j'aimerais vous poser une question avant que nous levions la séance : comment décririez-vous la situation entourant la consommation de cannabis par les jeunes vivant sur les réserves comparativement à la situation à l'extérieur des réserves? D'après vous, le problème est-il plus grave, étant donné que vous devez actuellement appliquer la loi interdisant la consommation de cannabis? Quelle est votre évaluation de la situation entourant la consommation par les jeunes vivant sur les réserves?

Mr. Busch: Again, I can only speak for the five reserves I'm responsible for and I know the situation varies from place to place. On the cases we get at the schools where we're getting called because kids are out smoking marijuana near the school, it's a very common occurrence. What that translates into in terms of statistics, I'm not really sure. It is a common occurrence when we get called to the school because there are kids smoking marijuana or cannabis products and it seems to be everywhere. Went into a lot of houses; you can smell the marijuana. Stopped cars; you can smell marijuana.

It certainly is maybe not a daily occurrence but it's something that doesn't raise eyebrows anymore with police officers. It seems to be everywhere.

Again, we have problems with prescription drugs, illegal opiates, fentanyl and things like that. It seems to be getting worse as time goes by. I kind of welcome this bill. It's kind of helping us to do a better job at enforcement. As I said earlier, we know enforcement is not going to solve our problems but maybe it will save some lives if we can reduce or stop incidents of impaired driving, which are happening right now.

The Chair: Thank you. On behalf of all my colleagues around the table, again, I extend to you our condolences for the event that happened in your family. We're very sensitive that you took the time to come and share those concerns with us today.

Mr. Jack, thank you so much for your contribution. It will be helpful in our thinking and reflection around the bill.

(The committee adjourned.)

M. Busch : Encore une fois, je peux seulement parler des cinq réserves dont je suis responsable, et je sais que la situation varie d'un endroit à l'autre. Nous recevons très souvent des appels parce que des jeunes fument de la marijuana à proximité des écoles. Je ne sais pas exactement quelles sont les statistiques. Nous devons souvent nous rendre aux écoles parce que des jeunes consomment de la marijuana ou des produits de cannabis, et cela semble être partout. Nous sentons la marijuana dans de nombreuses maisons où nous entrons et dans les voitures que nous arrêtons.

Ce n'est peut-être pas un fait journalier, mais c'est une situation qui ne fait certainement plus sourciller les policiers. Cela semble être partout.

Je le répète, nous avons des problèmes liés aux médicaments sur ordonnance, aux opiacés obtenus illégalement, au fentanyl et à d'autres produits de ce genre. La situation semble s'aggraver avec le temps. J'appuie en quelque sorte le projet de loi, dans la mesure où il nous aide à mieux appliquer la loi. Je le répète, nous savons que l'application de la loi ne réglera pas nos problèmes, mais peut-être qu'elle sauvera des vies en nous permettant de réduire le nombre de cas de conduite avec facultés affaiblies qui se produisent aujourd'hui ou de les éliminer complètement.

Le président : Merci. Au nom de tous mes collègues ici présents, je vous offre encore une fois nos condoléances pour ce que vous avez vécu dans votre famille. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous faire part de vos préoccupations aujourd'hui.

Monsieur Jack, merci beaucoup pour votre contribution. Elle nourrira notre réflexion sur le projet de loi.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 10, 2018

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (offences relating to conveyances) and to make consequential amendments to other Acts, met this day in public at 10:30 a.m. to give consideration to the bill; and in camera, for the consideration of a draft report.

Senator Serge Joyal (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, honourable senators.

It's my pleasure this morning, in our consideration of Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (offences relating to conveyances) and to make consequential amendments to other Acts, to welcome the representatives of Public Safety Canada and the Department of Justice.

[*Translation*]

On behalf of Public Safety Canada, I'd like to introduce someone who is a familiar figure at our table, Mr. Trevor Bhupsingh, Director General of Law Enforcement and Border Strategies.

[*English*]

Good morning, Mr. Bhupsingh. It's a pleasure to welcome you. I understand you are accompanied by Rachel Huggins, Manager, Policy Development; welcome Ms. Huggins. From the Department of Justice, familiar witnesses, I would almost say friends of the Legal and Constitutional Affairs Committee, Ms. Carole Morency, Director General and Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section and, of course, Mr. Greg Yost, Counsel, Criminal Law Policy Section.

Welcome. I understand Public Safety Canada has an opening statement.

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies, Public Safety Canada: Good morning, Mr. Chair and honourable senators. My name is Trevor Bhupsingh, I'm the Director General, Law Enforcement and Border Strategies at Public Safety Canada. I'm here with my colleague, Rachel Huggins, Manager of the Drug Policy Division at Public Safety.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, en séance publique, pour poursuivre son étude du projet de loi, et à huis clos, pour l'étude d'une ébauche de rapport.

Le sénateur Serge Joyal (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, bonjour.

Nous poursuivons aujourd'hui notre examen du projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel, infractions relatives aux moyens de transport, et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Pour l'occasion, je suis heureux d'accueillir les représentants de Sécurité publique Canada et du ministère de la Justice Canada.

[*Français*]

J'aimerais vous présenter, au nom de Sécurité publique Canada, une figure familière à notre table, M. Trevor Bhupsingh, directeur général, Application de la loi et des stratégies frontalières.

[*Traduction*]

Monsieur Bhupsingh, bonjour. Nous sommes heureux de vous accueillir. Si j'ai bien compris, vous êtes accompagné de Rachel Huggins, gestionnaire, Développement des politiques. Madame Huggins, je vous souhaite la bienvenue. Nous accueillons, du ministère de la Justice Canada, des visages familiers, je dirais presque des amis du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles, Mme Carole Morency, directrice générale et avocate générale principale, Section de la politique en matière de droit pénal, et, bien entendu, Greg Yost, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal.

Je vous souhaite la bienvenue. Si j'ai bien compris, M. Bhupsingh, de Sécurité publique Canada, nous présentera un exposé.

Trevor Bhupsingh, directeur général, Application de la loi et des stratégies frontalières, Sécurité publique Canada : Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, bonjour. Mon nom est Trevor Bhupsingh, et je suis directeur général de la Direction de l'application de la loi et des stratégies frontalières à Sécurité publique Canada. Je suis accompagné de ma collègue, Rachel Huggins, gestionnaire de la Division des politiques sur les drogues à Sécurité publique Canada.

Thank you for having us here again today. I will provide remarks on behalf of Public Safety Canada and Department of Justice Canada. We are happy to reply to your questions, specifically regarding some questions that came from my testimony on February 14.

[*Translation*]

We would like to first provide you with an update on the process for evaluation, testing, and approval of oral fluid drug screening equipment, or drug screeners. As I mentioned at my earlier appearance, oral fluid drug screeners would be a new tool for Canadian law enforcement. The process to identify and approve screeners in Canada is an independent and objective process which takes time.

[*English*]

Drug screeners are used in other countries, including Australia and the U.K. and have undergone rigorous testing and evaluation processes before law enforcement officers have been able to use them in the course of a criminal impaired driving investigation. The process to introduce this new tool for use by Canadian law enforcement requires a similarly rigorous independent testing and evaluation process, involving a number of partners, collaboration with outside stakeholders and industry, and approval by the Attorney General of Canada.

Department of Justice Canada officials are here and can speak to how and why this process was established. I can tell you that since the Oral Fluid Drug Screening Device Pilot Project that concluded in the spring of 2017, led by Public Safety Canada and the RCMP, the government has viewed these screeners as a useful tool for law enforcement. A copy of the final report from that pilot project was provided to this committee earlier this year.

The process to approve the screeners has included the development of standards and evaluation procedures by the Drugs and Driving Committee of the Canadian Society of Forensic Sciences. These evaluation standards are the specific requirements that all screeners must successfully be tested against in order to be recommended by the Drugs and Driving Committee to the Attorney General of Canada for use by law enforcement.

Public Safety Canada and Justice Canada have partnered to support the approval process of the screeners and the role of Public Safety Canada has been to support the laboratory testing of the screeners. We have done so by entering into a memorandum of understanding with the National Research Council to perform the laboratory testing portion of the evaluation.

Je vous remercie de nous avoir invités encore une fois à comparaître. Je dirai quelques mots au nom de Sécurité publique Canada et de Justice Canada. Nous sommes ici pour répondre à vos questions, notamment sur certains enjeux ressortis lors de mon témoignage du 14 février dernier.

[*Français*]

Nous aimerions d'abord faire le point sur le processus d'évaluation, de test et d'approbation des appareils de dépistage salivaire de drogues. Comme je l'ai mentionné lors de ma comparaison précédente, ces appareils seraient un nouvel outil pour les forces policières canadiennes. Le processus visant à déterminer et à approuver les appareils de détection au Canada est un processus indépendant et objectif qui prend du temps.

[*Traduction*]

Des appareils de détection sont utilisés dans d'autres pays, dont l'Australie et le Royaume-Uni, et ont fait l'objet de tests et d'un processus d'évaluation rigoureux avant que les agents chargés de l'application de la loi aient pu les utiliser au cours d'une enquête criminelle sur la conduite avec facultés affaiblies. Le processus visant à introduire ce nouvel outil auprès des forces policières canadiennes requiert des tests et un processus d'évaluation tout aussi rigoureux, demandant la participation d'un certain nombre de partenaires, une collaboration avec les intervenants externes et l'industrie, et l'approbation du procureur général du Canada.

Des fonctionnaires de Justice Canada ici présents peuvent expliquer comment et pourquoi ce processus a été établi. Ce que je peux vous dire, c'est que, depuis la fin du projet pilote sur les appareils de dépistage salivaire de drogues, au printemps 2017, projet mené conjointement par Sécurité publique Canada et la GRC, le Canada considère ces appareils comme étant un outil utile pour les forces policières. Une copie du rapport final sur le projet pilote a été remise au comité plus tôt cette année.

Le processus d'approbation des appareils de dépistage a inclus l'élaboration de normes et de procédures d'évaluation par le Comité des drogues au volant de la Société canadienne des sciences judiciaires, le CCID. Ces normes d'évaluation sont les exigences précises par rapport auquel tous les appareils de dépistage doivent être testés avec succès pour que le CCID les recommande au procureur général en vue de leur utilisation par les forces policières.

Sécurité publique Canada et Justice Canada ont conclu un partenariat afin de soutenir le processus d'approbation de ces appareils. Le rôle de Sécurité publique Canada a été de soutenir les tests en laboratoires des appareils de dépistage, ce que nous avons fait en concluant un protocole d'entente avec le Conseil national de recherches du Canada, le CNRC, pour qu'il effectue la partie des tests en laboratoires de l'évaluation.

To date, the DDC, the Drugs and Driving Committee, is actively involved in evaluating a number of screeners. At the National Research Council the screeners will be tested against the evaluation standards and the results will in turn be sent to the DDC and then the DDC will evaluate those results.

As soon as a drug screener is determined by the DDC to meet the evaluation standards, a recommendation will be made to the Attorney General of Canada. And once the bill comes into force, the Attorney General will then have the legislative power to approve drug screeners through a ministerial order. At that time the Department of Justice would follow the procedures that apply for all ministerial orders. This includes publication in Part I of the *Canada Gazette* of a notice of intention to make the ministerial order. This step is typically followed by a 30-day public consultation period. Upon the expiry of the public consultation period, the Attorney General of Canada may sign the ministerial order and arrange for final publication in Part II of the *Canada Gazette*.

Once the legislation is passed and the screeners are approved, then law enforcement from all jurisdictions will be able to procure the screeners as another useful tool for law enforcement to help remove drug-impaired drivers from Canadian roads.

As the screeners are moving through the testing, evaluation and approval process, Public Safety Canada is also taking a number of steps so that the screeners can be approved for police forces across the country and they will be able to do that and implement it without delay.

For example, Public Safety Canada has struck a small federal-provincial-territorial senior officials working group that is meeting on a regular basis to discuss and explore screening and procurement options and issues. Once jurisdictions decide on a drug screener for use by law enforcement, in a circumstance that one or more screener is approved and listed, Public Safety Canada and the RCMP will roll out a new national master, train-the-trainer curriculum on the use of approved screeners for police services across Canada. Law enforcement trainers will be brought together for national and regional train-the-trainer sessions to ensure that the training on the screeners can happen in the most efficient manner in all jurisdictions.

Members of the committee, oral fluid drug screening is a new tool for Canadian law enforcement and we are taking the time required to ensure we put the most reliable tool in the hands of law enforcement. However, it is important to note that when drug screeners are approved, they would be but one tool to help remove drug-impaired drivers from Canadian roads. Training of

À ce jour, le CCID, le Comité des drogues au volant, a participé activement à l'évaluation d'un certain nombre d'appareils de dépistage. Au CNRC, les appareils de dépistage seront testés par rapport aux normes d'évaluation et les résultats seront envoyés au CCID qui évaluera ensuite les résultats.

Dès que le CCID aura déterminé qu'un appareil de dépistage répond aux normes d'évaluation, une recommandation sera formulée au procureur général du Canada. Une fois que le projet de loi entrera en vigueur, le procureur général aura alors le pouvoir législatif d'approuver les appareils de dépistage par décret ministériel. À ce moment, le ministère de la Justice suivrait la procédure qui s'applique à tous les décrets ministériels, y compris la publication dans la partie I de la *Gazette du Canada* d'un avis d'intention d'émettre un décret ministériel. Habituellement, cette mesure est suivie d'une période de consultations publiques de 30 jours. À la fin de cette période de consultations, le procureur général du Canada peut signer le décret ministériel et prendre les dispositions nécessaires pour la publication finale dans la partie II de la *Gazette du Canada*.

Une fois la mesure législative adoptée et les appareils de dépistage approuvés, les forces policières de toutes les administrations pourront se procurer des appareils et s'en servir comme un autre outil utile d'application de la loi afin de les aider à retirer des routes canadiennes les conducteurs aux facultés affaiblies.

Puisque ces appareils font l'objet de tests, d'une évaluation et d'un processus d'approbation, Sécurité publique Canada prend un certain nombre de mesures pour que, lorsque les appareils de dépistage seront approuvés, les forces policières de l'ensemble du pays puissent mettre en place sans tarder leur utilisation.

Par exemple, Sécurité publique Canada a formé un petit groupe de travail composé de cadres supérieurs fédéraux-provinciaux-territoriaux qui se réunit régulièrement afin de discuter des options et enjeux concernant les appareils de dépistage et de les explorer. Une fois que les administrations choisissent un appareil de dépistage pour les forces policières, si plus d'un appareil est approuvé et inscrit à la liste, Sécurité publique et la GRC lanceront un nouveau programme maître national de formation des formateurs sur l'utilisation des appareils approuvés pour les services de police de partout au Canada. Les formateurs des forces policières seront réunis pour des séances nationales et régionales de formation afin de s'assurer que la formation sur les appareils de dépistage peut avoir lieu de façon efficace dans toutes les administrations.

Mesdames et messieurs les membres du comité, les appareils de détection à échantillonnage de liquide buccal sont un nouvel outil pour les forces policières canadiennes et nous prenons le temps nécessaire pour nous assurer que nous mettons à leur disposition l'outil le plus fiable. Toutefois, il est important de noter que lorsque les appareils de dépistage seront approuvés, il

law enforcement officers to recognize the signs and symptoms of drug impairment in drivers is critical to reducing the occurrence of this serious crime.

Our officials, in collaboration with the RCMP, have been working to develop and deliver information and training materials for all Canadian law enforcement on how to better detect drug impairment. For example, the new standardized field sobriety testing, SFST, training curriculum includes an introduction to drug-impaired driving. That is now available. Any officer being trained in SFST since January 2018 will also receive this course as part of their training. The training focuses on the most commonly seen clues that indicate recent drug use and impairment, with a specific in-depth focus on cannabis impairment.

Additional training is also available online, including training on drug impairment geared toward already-trained SFST officers, an online basic education session about drug-impaired driving for non-SFST-trained members and an in-person International Association of Chiefs of Police-certified SFST refresher course is also available.

Thank you, honourable senators, for the opportunity to provide you with additional information on the process to evaluate oral fluid drug screeners.

With regard to the correlations between cannabis use, driving abilities and impairment, Justice Canada can speak to the scientific foundation underpinning the proposals that are part of Bill C-46, but we would like you to know that Public Safety Canada has entered into a three-year agreement with the Centre for Addiction and Mental Health to continue to build scientific studies relating to the effects of THC on driving.

With that, I will close. We are happy to answer questions about that research project or anything else you would like to inquire about.

The Chair: Thank you very much, Mr. Bhupsingh, for your presentation. Since you have called upon the Department of Justice Canada to speak to the scientific foundation underpinning the proposals in Bill C-46, I wonder if Ms. Morency or Mr. Yost would want to use that invitation to present to the committee any essential information on that.

ne s'agira que d'un outil pour aider à retirer des routes canadiennes les conducteurs aux facultés affaiblies. La formation des agents responsables de l'application de la loi leur permettant de reconnaître les signes et symptômes de la perte des facultés par la drogue est essentielle pour réduire les cas de cet acte criminel grave.

En collaboration avec la GRC, nos responsables ont travaillé à élaborer des renseignements et à produire du matériel de formation pour toutes les forces policières sur la façon de mieux détecter la perte des facultés par la drogue. Par exemple, le nouveau programme de formation sur le test normalisé de sobriété administré sur place, le TNSAP, y compris l'Introduction à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, est maintenant disponible. Depuis janvier 2018, tout agent formé pour administrer le TNSAP suivra ce cours dans le cadre de sa formation. La formation porte sur les indices les plus courants qui indiquent une consommation récente de drogue et une perte des facultés dont l'accent est mis précisément sur la perte des facultés par le cannabis.

Une formation supplémentaire est également offerte en ligne, y compris une formation sur la perte des facultés par la drogue destinée aux agents déjà formés pour administrer le TNSAP; une séance d'éducation de base en ligne sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue pour les membres qui n'ont pas reçu de formation sur l'application du TNSAP; et un cours de recyclage en personne certifié par l'Association internationale des chefs de police.

Honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous fournir des renseignements supplémentaires sur le processus d'évaluation des appareils de dépistage salivaire de drogues.

En ce qui concerne les corrélations entre la consommation de cannabis, les capacités de conduite et les facultés affaiblies, Justice Canada pourra vous parler de la fondation scientifique sous-jacente des propositions qui figurent dans le projet de loi C-46, mais nous souhaitons préciser que Sécurité publique Canada a conclu une entente de trois ans avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale, le CTSM, pour continuer de s'appuyer sur les études scientifiques se rapportant aux effets du THC sur la conduite.

Ceci met fin à mon exposé. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions sur ce projet de recherche ou tout autre sujet.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Bhupsingh, pour cet exposé. Puisque vous avez souligné que Justice Canada pourrait parler de la fondation scientifique sous-jacente des propositions qui figurent dans le projet de loi C-46, j'aimerais savoir si Mme Morency ou M. Yost souhaiterait profiter de l'occasion pour présenter au comité toute information essentielle sur le sujet.

Greg Yost, Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: I believe the committee has the essential information, because you've had the chair of the Drugs and Driving Committee before you to discuss the research they did and the report they made to the Minister of Justice. That is available on their site. That's with respect to THC, which has been the centre of concern here.

It is clear there is unanimity among toxicologists that it is an impairing substance. There is, however, a great deal of uncertainty as to exactly what level constitutes an impairment.

Various jurisdictions have picked different levels. Some American states are at 5; the United Kingdom is at 2; and Ireland is 1. The government has been very clear that it has a precautionary approach with respect to THC. In light of the uncertainty as to exactly where the cutoff is, the government has proposed two levels, the 2 nanogram level for the summary conviction offence and the more serious hybrid offence at 5 nanograms. You also had witnesses recently who spoke of the correlation — which might not be the right word — that if you are detecting 25 nanograms at the side of the road, which is the DDC's proposal, you will have a person who has recently consumed. Recent consumption of cannabis is associated with impairment that affects your ability to drive.

The Chair: Thank you. No doubt there will be questions.

[Translation]

Senator Boisvenu: Mr. Bhupsingh, I am quite concerned by your testimony. In February, we asked the minister for the timeline for approval. We were told it would be the end of March or April. We are almost in the middle of May. I have listened to you and you speak of consultations and of publication in the *Canada Gazette*. We will be into next fall before the minister makes a decision.

What frightens me even more is that once the bill comes into force — and that is what you are saying — the Attorney General will have the legislative power to approve the devices. In other words, you cannot approve the devices until the bill has passed.

I asked the question last February: when will the bill be adopted? It was supposed to be passed in April. Nothing has been done yet. I asked the minister how many RCMP detachments in Canada have a drug recognition expert available seven days a week. We still have not received an answer.

Greg Yost, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice Canada : Je crois que vous avez déjà toute l'information qu'il vous faut, car vous avez accueilli le président du Comité des drogues au volant, qui est venu vous parler des recherches menées par le comité et du rapport qui a été remis à la ministre de la Justice. Ces informations sont disponibles sur le site web du comité. Cela concerne le THC qui est au coeur des préoccupations.

Les toxicologues sont unanimes sur le fait qu'il s'agit d'une substance qui altère les facultés. Toutefois, il existe beaucoup d'incertitude quant au niveau exact qui fait en sorte que les facultés sont affaiblies.

Diverses administrations ont choisi des niveaux différents. Dans certains États américains, on parle de 5 nanogrammes; au Royaume-Uni, c'est 2 nanogrammes; et en Irlande, c'est 1 nanogramme. Le gouvernement a été très clair qu'il allait adopter une approche préventive concernant le THC. En raison de l'incertitude qui entoure les niveaux, le gouvernement a proposé deux niveaux différents : jusqu'à 2 nanogrammes, il s'agirait d'une infraction punissable par procédure sommaire, alors que jusqu'à 5 nanogrammes, il s'agirait d'une infraction mixte plus sérieuse. D'autres témoins vous ont également parlé de la corrélation — ce n'est peut-être pas le bon terme à utiliser — selon laquelle si un test administré sur place révèle la présence de 25 nanogrammes, ce que propose le CCID, la personne en question aura consommé récemment. La consommation récente de cannabis est associée à une perte de facultés qui nuit à la capacité de conduire.

Le président : Merci. Je suis convaincu que les membres du comité auront des questions à vous poser.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Bhupsingh, votre témoignage m'effraie beaucoup. En février, nous avons demandé au ministre quel était l'échéancier pour l'homologation. On nous parlait de la fin mars ou du mois d'avril. Nous sommes presque à la mi-mai. Je vous écoute, et l'on parle de consultations, de publication dans la *Gazette du Canada*. On sera rendu à l'automne prochain avant que le ministère prenne une décision.

Ce qui m'effraie encore plus, c'est qu'une fois que le projet de loi sera en vigueur — ce que vous dites —, le procureur général aura le pouvoir législatif d'approuver les appareils. Autrement dit, vous ne pouvez pas approuver les appareils tant que le projet de loi n'est pas adopté.

J'ai posé la question en février dernier : quand allait-on l'adopter? On parlait de l'adopter en avril. Rien n'est fait encore. J'ai demandé au ministre combien de détachements de la GRC au Canada avaient un agent évaluateur sept jours par semaine. On n'a pas encore reçu de réponse.

My question is the following: if cannabis is legalized on July 1, how many months will go by while Canadian police officers do not have roadside screening devices? How many months will go by between legalization and the moment when drug recognition officers are trained everywhere in Canada? What is the period during which there will be neither drug recognition experts nor devices to evaluate the level of impairment of drivers who consume marijuana and are on our roads?

[*English*]

Mr. Bhupsingh: Thank you very much for the question. As we have come to this committee to update the timing of the approval of devices, it's an independent process, as I mentioned. Officials in the department don't have any control over the testing of the devices. At the time I presented at the committee back in February, in terms of the evaluation of those devices, that was the time frame.

In the interim, over the past couple of months, that process has continued. It's being run by an independent organization that is setting standards and criteria. The manufacturers are submitting their devices to be tested. I'm not privy to that testing or the approval of those devices.

I can tell you that we have a lab that will be testing devices. I can't predict how long that will take. It's a technical process. It's hard for me to predict exactly the time frames that a device will become available.

We are planning for training on the devices. That is long under way in terms of how we will carry out that training.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: The government has known since 2015 that it was going to legalize marijuana. In 2015, the Conservative government tabled Bill C-73 in order to provide a framework for roadside drug screening. Mr. Blaney tabled Bill C-226 in 2016. I see that the content of the current bill, Bill C-46, is closely related to these other bills.

What we are hearing this morning is that we are still not ready to purchase the devices nor to determine which devices will be used. The drug is going to be legalized on July 1 and we will probably not have the devices before next fall. Do you realize that, for four to eight months, this drug will be legal, including a consumption level of 2 to 5 nanograms, but police officers will have received no training, nor will they have any device for roadside testing? Are you well aware of that?

La question est la suivante. Si le cannabis est légalisé le 1^{er} juillet, pendant combien de mois les policiers canadiens n'auront-ils pas d'appareils pour faire les tests routiers? Combien de mois s'écoulera-t-il entre la légalisation et le moment où les agents évaluateurs seront formés partout au Canada? Quelle est cette période pendant laquelle il n'y aura ni agents évaluateurs ni appareils pour évaluer les gens qui consomment la marijuana sur les routes?

[*Traduction*]

M. Bhupsingh : Merci beaucoup pour cette question. Puisque nous sommes ici pour faire le point sur le calendrier d'approbation des appareils, je répète qu'il s'agit d'un processus indépendant. Les responsables du ministère n'ont aucun contrôle sur le processus d'évaluation des appareils. Lors de notre dernière comparution en février, nous avons fourni le calendrier sur l'évaluation des appareils que nous avons à l'époque.

Depuis, le processus se poursuit. C'est une organisation indépendante qui se charge du processus et qui établit les normes et critères. Les fabricants soumettent leurs appareils aux fins d'évaluation. Je n'ai aucune information sur le processus d'évaluation ou d'approbation de ces appareils.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'un de nos laboratoires effectue des tests sur ces appareils. Je ne saurais vous dire combien de temps prendra ce processus. Il s'agit d'un processus technique. Il est difficile pour moi de prédire exactement le calendrier de disponibilité des appareils.

Nous travaillons à la planification de la formation sur ces appareils. La planification entourant la façon dont cette formation sera offerte est bien avancée.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Le gouvernement sait depuis 2015 qu'il allait légaliser la marijuana. En 2015, le gouvernement conservateur a déposé le projet de loi C-73 qui visait à encadrer le contrôle routier en ce qui a trait aux drogues. M. Blaney a déposé le projet de loi C-226 en 2016. Je constate que le projet de loi C-46 actuel découle de ces différents projets de loi, quant à sa philosophie.

Ce matin, ce qu'on entend, c'est qu'on n'est pas encore prêt à acheter les appareils ou à déterminer quels appareils on utilisera. Et l'on va légaliser la drogue le 1^{er} juillet, alors qu'on n'aura probablement pas les appareils avant l'automne prochain. Vous rendez-vous compte que, pendant quatre à huit mois, cette drogue sera légale, y compris avec un taux de consommation de 2 à 5 nanogrammes, mais que les policiers n'auront aucune formation ni aucun appareil pour effectuer les contrôles routiers? Êtes-vous bien conscient de cela?

[English]

Mr. Bhupsingh: We have always said that as part of the DID proposal in the bill that devices are one lever of other levers currently being used by law enforcement. There is already an impairment charge in the Criminal Code where officers can charge for impairment. That exists; that's not changing.

We also said that we would increase other levers that police officers have, including SFST training and DREs.

Yes, there is some unpredictability around the device and the identification of the device as it goes through an independent and technical process. At the same time, there are other levers that are available, and there is an existing offence in the Criminal Code.

Maybe I can turn to my Justice colleagues to expand on that last point.

Carole Morency, Director General and Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: I might add that if Parliament adopts Bill C-46, when it receives Royal Assent, Part 1 will come into force. That means that in addition to the existing drug impairment offence we have now in the Criminal Code and in addition to the authorities that exist now in the Criminal Code to enable roadside testing and assessment for drugs, Bill C-46 will bring into immediate force Part 1, which are the new per se offences for drug impairment, immediately.

There will necessarily be a bit of a lag between the Royal Assent and coming into force of Part 1, and even the ministerial order approving an oral fluid drug screening device, because that process cannot be initiated until the bill receives Royal Assent and comes into force.

We can assure the committee, we understand the concern. It remains a commitment for the government to do everything we can to support and facilitate the timely implementation of all of the measures supporting Bill C-46, as my colleague has outlined on training enhancements under way now, and to work towards a timely process to facilitate getting to the ministerial order on the devices.

[Translation]

Senator Dupuis: My first question is for Mr. Bhupsingh. Thank you for being here. On page 9 of your presentation, you refer to a new national master training curriculum. Is the purpose of this program to train the trainers or the police officers? Can you tell us more about it?

[Traduction]

M. Bhupsingh : Comme nous l'avons toujours dit, dans le cadre de la proposition du CCID pour le projet de loi, ces appareils ne sont qu'un des outils qu'utilisent actuellement les policiers. Il existe déjà dans le Code criminel une infraction pour facultés affaiblies que les agents de police utilisent pour porter des accusations. Tout cela existe; rien ne changera à cet égard.

Nous avons également dit que nous allions augmenter le nombre de leviers à la disposition des policiers, y compris une formation sur l'administration du TNSAP et des ERD.

Il est vrai qu'il existe un certain niveau d'imprévisibilité concernant les appareils et leur identification alors que se déroule ce processus indépendant et technique. Toutefois, d'autres leviers sont disponibles et il existe déjà une infraction dans le Code criminel que les policiers peuvent utiliser.

Peut-être que mes collègues du ministère de la Justice voudraient ajouter quelque chose.

Carole Morency, directrice générale et avocate générale principale, Section de la politique en matière du droit pénal, ministère de la Justice Canada : J'ajouterais que si le Parlement adopte le projet de loi C-46, lorsque celui-ci recevra la sanction royale, la partie 1 du projet de loi entrera en vigueur. Cela signifie qu'en plus de l'infraction pour facultés affaiblies qui existe déjà dans le Code criminel et des pouvoirs que consent déjà le Code criminel pour l'administration des tests sur place et l'évaluation des facultés affaiblies par les drogues, de nouvelles infractions concernant les facultés affaiblies par les drogues entreront immédiatement en vigueur.

Il y aura certainement un délai entre la sanction royale et l'entrée en vigueur de la partie 1, et même la prononciation d'un décret ministériel pour approuver un appareil de dépistage salivaire de drogues, car le processus ne peut pas être amorcé avant que le projet de loi n'ait reçu la sanction royale et qu'il n'entre en vigueur.

Nous tenons à rassurer le comité que nous comprenons ces préoccupations. Le gouvernement reste fidèle à son engagement à tout faire pour soutenir et favoriser la mise en oeuvre en temps opportun de toutes les mesures en appui au projet de loi C-46, comme les travaux en cours visant à améliorer la formation dont a parlé mon collègue, et à travailler à l'adoption d'un processus opportun pour faciliter la prononciation du décret ministériel pour les appareils.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Ma première question s'adresse à M. Bhupsingh. Merci d'être ici. À la page 9 de votre présentation, vous faites référence à un nouveau programme-maître national en matière de formation. Est-ce que ce

[English]

Mr. Bhupsingh: Thank you for the question. I will turn to Ms. Huggins to explain the details of the training. To answer the senator's question, it's a national program to train the trainers who would then train law enforcement.

[Translation]

Senator Dupuis: Perfect.

[English]

Rachel Huggins, Manager, Policy Development, Public Safety Canada: It is correct that it is a train the trainer program, we are going to take law enforcement trainers who already exist and provide them with, partially, the drugs that impair training, so more on the signs and symptoms related to drugs, and then on the specific device that gets approved.

[Translation]

Senator Dupuis: I have a complementary question. Your text states that law enforcement trainers will be brought together to provide national and regional sessions in order to ensure that training on the screening devices can happen in an efficient manner in all jurisdictions. So, how will these national and regional training sessions work?

[English]

Ms. Huggins: They will be organized through the RCMP as they are coordinating most of the training related to the drug-impaired driving. They already have communication with trainers across the country, so it would be to bring those trainers together and train them on the devices, to train others.

[Translation]

Senator Dupuis: Perfect, thank you.

Ms. Morency or Mr. Yost, if I understand correctly, the situation certain witnesses, including police forces, spoke to us about does correspond to the legal reality, which is that at this time, there are police officers on duty who stop people under the Criminal Code because they suspect that they are impaired drivers.

Those provisions will continue to apply as they do now until the moment when the new provisions in Bill C-46 come into effect. So there is no black hole between the two. There is a current legislative criminal system that applies and will continue

programme vise à former des formateurs ou des policiers? Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce programme?

[Traduction]

M. Bhupsingh : Merci pour cette question. Je vais laisser à Mme Huggins le soin de vous expliquer les détails de la formation. Pour répondre à votre question, il s'agit d'un programme national de formation des formateurs qui pourront ensuite former les policiers.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Parfait.

[Traduction]

Rachel Huggins, gestionnaire, Développement des politiques, Sécurité publique Canada : Il s'agit effectivement d'un programme de formation des formateurs. Nous aurons recours à des formateurs déjà formés et leur offrirons une formation partielle sur les drogues qui entraînent la perte des facultés, donc sur les signes et les symptômes, et ensuite sur les appareils qui seront approuvés.

[Français]

La sénatrice Dupuis : J'ai une sous-question. Dans votre texte, les formateurs des forces policières seront réunis pour offrir des séances nationales et régionales afin de s'assurer que la formation sur les appareils de dépistage sera offerte de façon efficiente dans toutes les administrations. Donc, comment fonctionnent les séances nationales et régionales?

[Traduction]

Mme Huggins : C'est la GRC qui organisera ces séances de formation, puisque c'est elle qui coordonne la plupart des formations sur la conduite avec facultés affaiblies par les drogues. Elle est déjà en communication avec des formateurs d'un peu partout au pays. Il suffira de les réunir et de leur offrir la formation sur les appareils pour qu'ils puissent ensuite former d'autres agents.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Parfait, merci.

Madame Morency ou maître Yost, si je comprends bien, la situation dont certains témoins nous ont parlé, entre autres les forces policières, correspond à la réalité juridique, c'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, il y a des policiers en fonction qui arrêtent des gens en vertu du Code criminel parce qu'ils soupçonnent une conduite avec les capacités affaiblies.

Ces dispositions vont continuer de s'appliquer comme elles le sont actuellement, jusqu'au moment de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du projet de loi C-46. Donc, il n'y a pas de trou noir entre les deux. Il y a un système actuel de législation

to apply, and which will then be completed by a new system when Bill C-46 comes into force. Is that what we are talking about?

Mr. Yost: That is correct. There are a few changes and improvements to the existing program that will come into effect when royal assent is given. Ms. Morency spoke to the fact that there will be new offences and that officers may collect a blood sample without the supervision of a doctor, which will make the system more efficient. All of the changes in Part 1 will also be in Part 2 and will come into effect 180 days later. So there is no black hole.

Senator Carignan: My question is addressed to Mr. Bhupsingh. I heard the answer you gave where you said that you don't control the time involved, and we understand that. What we do know is that we don't know when the equipment will be available and we know that it will take several months.

There are other means of detection that exist and other systems in place. The problem is that we heard other witnesses say that there are only 600 drug recognition experts, including one in the Yukon and one in the Northwest Territories, and that we need to double or even triple the number of drug recognition experts if we are to have effective monitoring.

We heard the RCMP scientific laboratory representative tell us that they had evaluated the possibility of calling on the private sector for help given the increase in the number of analyses. She told us that she had not found anything that was up to their standards. And so she is having to expand her laboratory as it was already at maximum capacity. If everything goes well the expansion will begin in July 2019.

When we look at all of these aspects, including the drug recognition experts, the equipment, the training, the devices and the analytical capacity, we feel somewhat uncomfortable to be passing a bill on the legalization of cannabis when there are no tools in place and when the capacity to meet the demand is inadequate.

If you were a senator and were under pressure and had a decision to make, would you be comfortable doing that?

[English]

Mr. Bhupsingh: It's not for me to decide whether it will come into force but we are trying to develop many different levers to give to law enforcement and it's hard to predict what the demand will be. The lab capacity, the blood testing. I would say that when we started last year, across the country, with respect to the drug recognition experts we were at about 500.

qui s'applique en matière criminelle, qui va continuer de s'appliquer et qui sera complété par un nouveau système à compter de l'entrée en vigueur du projet de loi C-46. Est-ce que c'est bien de cela qu'on parle?

M. Yost : C'est exact. Il y a quelques modifications et améliorations dans le programme existant qui entreront en vigueur dès la sanction royale. Mme Morency a parlé du fait qu'il y aura de nouvelles infractions et qu'on pourra prendre un échantillon de sang sans supervision d'un médecin, ce qui rendra le système plus efficace. Toutes les modifications de la partie 1 sont aussi dans la partie 2 et entreront en vigueur 180 jours plus tard. Donc, il n'y a pas de trou noir.

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à M. Bhupsingh. J'ai entendu votre réponse selon laquelle vous ne contrôliez pas le temps, et nous comprenons cela. Tout ce que l'on sait, c'est qu'on ignore quand l'équipement sera disponible, et l'on sait que c'est une question de plusieurs mois.

Il y a d'autres moyens de détection qui existent, il y a d'autres systèmes en place. Le problème, c'est que l'on a entendu d'autres témoins dire qu'il y avait seulement 600 experts en reconnaissance de drogues, y compris un au Yukon et un aux Territoires du Nord-Ouest, et qu'il faudrait doubler ou même tripler le nombre d'experts en reconnaissance de drogues pour effectuer un contrôle efficace.

On a entendu le représentant du laboratoire scientifique de la GRC nous dire que celle-ci avait évalué la possibilité de faire appel au secteur privé pour lui venir en aide face à l'augmentation des analyses. Elle nous a dit qu'elle n'avait rien trouvé qui se conformait à ses normes. Donc, elle devra agrandir son laboratoire qui était déjà au maximum de sa capacité. Si tout va bien, les travaux d'agrandissement débuteront en juillet 2019.

Quand nous regardons tout cela, en ce qui a trait aux experts en reconnaissance de drogues, à l'équipement, à la formation, aux appareils, à la capacité d'analyse, nous nous sentons un peu mal à l'aise de mettre en vigueur un projet de loi sur la légalisation du cannabis alors qu'il n'y a pas d'outils en place et pas suffisamment de capacité pour répondre à la demande.

Si vous étiez sénateur, que vous étiez sous pression et que vous aviez une décision à prendre, seriez-vous à l'aise de le faire?

[Traduction]

M. Bhupsingh : Ce n'est pas à moi de décider si le projet de loi entrera en vigueur, mais nous tentons de créer de nombreux leviers pour les policiers. Il est difficile de prédire quelle sera la demande — la capacité laboratoire, les analyses de sang. Je dirais que l'an dernier, au début du processus, nous avions environ 500 experts en reconnaissance de drogues au pays.

We're currently at 778, I think, in the last 10 months in terms of where we are at, and the strategy going forward is to increase that number considerably.

You're correct. There is better coverage for DREs in some areas. With respect to training in provinces and territories we have asked each jurisdiction to provide us with some type of strategic plan in terms of how these issues will get covered. For example, for SFSTs and DREs we have asked jurisdictions to come up with a plan to deal with rural, remote and Indigenous communities, because there are issues there for coverage.

Going forward, we're expecting provinces and territories to address these issues. I would also mention that the proposal itself, and the training and the funding that have been set aside, is over a five-year period. It's a phased approach to how we operationalize this. As I said about the device itself, I don't know what the current status is in terms of the devices. I'm hopeful that it won't be six or eight months before a device is identified.

[*Translation*]

Senator Carignan: My next question is addressed to Ms. Morency or Mr. Yost and concerns the power to arrest, and mandatory detection tests. You seem to be presenting this as though it were something new. The minister told us that it wasn't new and that this power already exists. And in the various statements that were presented, we were told, "This will be done during a legal roadside test that will comply with the law." We are talking about any driver who is stopped legally. The minister said that this power already existed, but I'm having trouble following. If something already exists, why do we have to add it to the Criminal Code? Could you tell us in what practical situations this random test — which you referred to as mandatory — could be administered, as you understand it?

Mr. Yost: The power to stop vehicles randomly to verify whether the driver has a driver's license and whether the vehicle is registered exists throughout the country. A part of this power is to verify whether the person respects legislation regarding sobriety. The Supreme Court of Canada supported that approach when roadside alcohol detection devices were challenged in court, and agreed that this is a reasonable and effective measure to reduce the number of deaths on the road. The power exists.

The change in the legislation is that today, the police officer who must decide if the driver is sober or not has to depend on physical observation. Can he smell alcohol? Does the person have red eyes? These analyses have been done for years. The big difference is that if Bill C-46 is adopted and comes into effect, police officers will be able to determine sobriety quickly and in a

Au cours des 10 derniers mois, ce nombre est passé à 778, si je ne m'abuse, et le plan est d'accroître considérablement ce nombre.

Cependant, vous avez raison de dire que certaines régions sont mieux desservies par les ERD. Concernant la formation dans les provinces et territoires, nous avons demandé à chaque administration de nous fournir un plan stratégique sur ce qu'elle prévoit de faire pour régler ces problèmes. Par exemple, en ce qui a trait à l'administration du TNSAP et des ERD, nous leur avons demandé d'élaborer un plan concernant les communautés rurales, éloignées et autochtones, car la couverture dans ces régions est problématique.

Nous nous attendons à ce que les provinces et territoires règlent ces problèmes. J'ajouterais que la proposition elle-même, ainsi que la formation offerte et les fonds affectés, est pour une période de cinq ans. L'opérationnalisation fait l'objet d'une approche graduelle. Comme je l'ai dit, j'ignore où nous en sommes par rapport aux appareils. J'ai bon espoir que nous n'aurons pas à attendre six ou huit mois avant qu'un appareil soit choisi.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma prochaine question s'adresse à Mme Morency ou à Me Yost et porte sur le pouvoir d'arrestation et le contrôle de dépistage obligatoire. Vous semblez présenter cela comme étant quelque chose de nouveau. La ministre nous a dit que ce n'était pas nouveau, que ce pouvoir existait déjà. Et lorsqu'on lit les différents témoignages qui ont été présentés, on nous dit : « Ça se fera lors d'un contrôle routier légal et conforme à la loi. » On parle de tout conducteur légitimement interpellé. La ministre dit que le pouvoir existe déjà, mais j'ai de la difficulté à suivre. Si c'est quelque chose qui existe déjà, pourquoi doit-on l'ajouter au Code criminel? Pouvez-vous nous dire quelles sont les situations pratiques où ce contrôle aléatoire — que vous avez appelé « obligatoire » — pourra s'exercer, selon votre compréhension?

M. Yost : Le pouvoir aléatoire d'arrêter les véhicules pour vérifier que la personne possède un permis de conduire et que le véhicule est enregistré existe à travers le pays. Une partie de ce pouvoir vise à vérifier si la personne respecte la législation en matière de sobriété. La Cour suprême du Canada a appuyé cette approche, lorsqu'il y a eu une contestation sur les appareils de dépistage d'alcool au bord de la route, à titre de mesure raisonnable et efficace pour réduire le nombre de décès. Ce pouvoir existe.

Le changement dans la législation prévoit que, aujourd'hui, le policier qui doit décider si la personne est sobre ou non doit se fier à des observations physiques. Est-ce qu'il peut sentir de l'alcool? Est-ce que la personne a les yeux rouges? Il s'agit d'analyses qu'on fait depuis des années. La grande différence, c'est que si le projet de loi C-46 est adopté et entre en vigueur, les policiers pourront le déterminer rapidement et de façon

scientific manner with an approved screening device, by asking drivers to provide a breath sample.

Senator Carignan: In the absence of symptoms?

Mr. Yost: Without indications or suspicions, and so on. Some research has shown that up to 50 per cent of people who have a blood alcohol content above the legal limit escape detection when they are stopped by the police. Everywhere it has been used this measure has produced excellent results in reducing the number of impaired drivers, because they now know that they cannot avoid providing a breath sample, and officers will be able to rapidly detect whether they are above the legal limit. That is the big difference.

[English]

Senator McIntyre: There is no question that Bill C-46 is an important bill. The proposed legislation would reform the entire impaired driving regime in the code. That said, I echo the remarks made by my colleagues Senators Boisvenu and Carignan. Time is running short and a lot remains to be done, particularly on the issue of new investigative methods.

I assume you're working with the provinces and territories in terms of trying to develop a technical guide for police and Crown to assist with an effective implementation of this bill.

Ms. Morency, could you walk us through this process?

Ms. Morency: As I said in my appearance in February, that is very much part of the process we're already engaged in with our provincial-territorial counterparts on supporting the development of materials that will help the provinces and the territories with the effective and timely implementation of Bill C-46.

As you say, senator, Bill C-46 proposes a significant overhaul of the entire regime, and so right now what is available is also serving as a basis to help provinces and territories to begin some of their own immediate preparations. The Minister of Justice has tabled a Charter statement. We have prepared — and it is publicly available — a legislative background on Bill C-46 as it was introduced, and work is ongoing through our existing FPT forum in the criminal justice realm to develop other supporting materials, including technical materials.

There would be additional training efforts under way, as my colleague has mentioned, on the law enforcement side.

Ms. Huggins: As part of the training that's being incorporated into the standardized field sobriety testing, it includes elements on the bill and the new offences, and how to use them.

scientifique, avec l'appareil de détection approuvé, en exigeant que les gens fournissent un échantillon d'haleine.

Le sénateur Carignan : Sans indication de symptômes?

M. Yost : Sans indication, sans soupçon, et cetera. Certaines recherches ont démontré que jusqu'à 50 p. 100 des personnes qui ont un taux au-dessus de la limite légale échappent à la détection lorsqu'ils sont arrêtés par les policiers. Cette mesure, partout où on l'a utilisée, a eu d'excellents résultats pour réduire le nombre de personnes qui conduisent en état d'ébriété, car elles savent maintenant qu'elles ne peuvent pas éviter de fournir un échantillon d'haleine et qu'on saura rapidement si elles dépassent le seuil permis. C'est la grande différence.

[Traduction]

Le sénateur McIntyre : Il ne fait aucun doute que le projet de loi C-46 est important. Cette mesure législative réformerait tout le régime de conduite avec facultés affaiblies que l'on retrouve dans le code. Ceci dit, je ferais écho aux propos de mes collègues, les sénateurs Boisvenu et Carignan. Le temps file et il reste encore beaucoup de travail à faire, notamment en ce qui a trait aux nouvelles méthodes d'enquête.

J'imagine que vous travaillez avec les provinces et territoires à l'élaboration d'un guide technique pour les policiers et la Couronne afin d'aider à la mise en oeuvre efficace de ce projet de loi.

Mme Morency, pourriez-vous nous parler de ce processus?

Mme Morency : Comme je l'ai dit lors de ma comparution en février dernier, cela fait partie intégrale du processus que nous avons déjà amorcé avec nos homologues provinciaux et territoriaux pour soutenir l'élaboration de documents visant à aider les provinces et territoires à mettre en oeuvre le projet de loi C-46 de façon efficace et opportune.

Comme vous le soulignez, sénateur, le projet de loi C-46 propose une refonte importante de l'ensemble du régime. Donc, les informations que nous avons en ce moment servent également de point de départ pour aider les provinces et territoires dans leur préparation. La ministre de la Justice a présenté une déclaration concernant la Charte. Nous avons préparé un contexte législatif sur le projet de loi C-46 lorsque celui-ci a été présenté — ce contexte est accessible au public — et continuons de travailler par l'entremise de notre forum FPT sur la justice pénale à l'élaboration de documents d'appui, y compris des documents techniques.

Comme l'a souligné mon collègue, des efforts supplémentaires sont déployés pour offrir la formation aux forces policières.

Mme Huggins : Dans le cadre de la formation qui est en train d'être intégrée au test de sobriété normalisé, on inclut des éléments du projet de loi et les nouvelles infractions, ainsi que la façon de les utiliser.

[*Translation*]

Senator Pratte: First, I must say that I find it hard to understand how we can at one and the same time say that we are worried about delays — and I share that concern — and consider delaying the adoption and implementation of the bill, when one of its main elements is the approval by the minister of the screening devices, which depends on the bill coming into effect. If the bill does not come into effect, ministerial approval cannot take place.

Senator Carignan: Did we talk about this? Is someone considering delaying it?

Senator Pratte: In the questions, at least, but perhaps that is my imagination. Let's say it's my imagination.

Senator Boisvenu: I never said that Bill C-46 was going to delay the adoption of Bill C-45.

Senator Pratte: In the questions.

The Chair: Honourable senators, at 11:30 a.m., we will have an opportunity to hold an in camera discussion to prepare the report, and you may raise these issues at that time.

Please continue, Senator Pratte.

[*English*]

Senator Pratte: Mr. Bhupsingh, I want to clarify a couple of things as far as the calendar is concerned. You mentioned that at the NRC, the screeners will be tested. Can you clarify if the screeners are presently being tested or if the tests have not started yet?

Mr. Bhupsingh: I'm not aware, senator.

Senator Pratte: You don't know whether or not they're being tested?

Mr. Bhupsingh: No.

Senator Pratte: Okay. I want to clarify the process that even if the screeners were to be approved, let's say, a month from now, the way things work, according to the law, nothing can move forward until the minister approves of the screeners? Again, if the screeners were to be approved by the DDC, could some work be done before ministerial approval?

Mr. Bhupsingh: Yes, some work is being done. As I already mentioned, we have a senior officials meeting with provinces and territories to talk about the potential procurement of devices, to make it as expeditious as we possibly can, and to talk about bulk purchasing, talking to manufacturers about warranties. There are a number of variables that are

[*Français*]

Le sénateur Pratte : Tout d'abord, je dois dire que je comprends un peu mal comment on peut à la fois dire qu'on est inquiet des retards — et je partage cette inquiétude — et envisager de retarder l'adoption et la mise en œuvre du projet de loi, dont l'un des éléments principaux, soit l'approbation par la ministre des appareils de détection, dépend de l'entrée en vigueur du projet de loi. Si le projet de loi n'entre pas en vigueur, l'approbation ministérielle ne pourra pas avoir lieu.

Le sénateur Carignan : On en a parlé? Il y a quelqu'un qui envisage de le retarder?

Le sénateur Pratte : Dans les questions, du moins, mais peut-être que c'est mon imagination. Disons que c'est mon imagination.

Le sénateur Boisvenu : Je n'ai jamais dit que le projet de loi C-46 allait retarder l'adoption du projet de loi C-45.

Le sénateur Pratte : Dans les questions.

Le président : Honorables sénateurs, nous aurons la possibilité, à 11 h 30, de tenir une discussion à huis clos pour préparer le rapport, et ces questions pourront être soulevées.

Continuez, sénateur Pratte.

[*Traduction*]

Le sénateur Pratte : Monsieur Bhupsingh, je veux préciser quelques points en ce qui concerne le calendrier. Vous avez mentionné qu'au CNRC les dispositifs de contrôle seront testés. Pouvez-vous préciser s'ils le sont à l'heure actuelle, ou les tests n'ont-ils pas encore commencé?

M. Bhupsingh : Je ne le sais pas, sénateur.

Le sénateur Pratte : Vous ne savez pas s'ils sont testés ou pas?

M. Bhupsingh : Non.

Le sénateur Pratte : D'accord. Je veux préciser le processus selon lequel même si les appareils de détection sont approuvés dans un mois, par exemple, la façon dont les choses fonctionnent, conformément à la loi, c'est que rien ne peut aller de l'avant avant que le ministre approuve les appareils de contrôle. Là encore, si les appareils de contrôle étaient approuvés par le CDV, une partie du travail pourrait-il être effectué avant d'obtenir l'approbation du ministre?

M. Bhupsingh : Oui, une partie du travail est en train d'être effectuée. Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons des hauts fonctionnaires qui rencontreront les provinces et les territoires pour discuter de l'approvisionnement potentiel des dispositifs, pour que ce soit fait le plus rapidement possible, et de l'achat en vrac, et ils s'entretiendront avec des fabricants au sujet des

unpredictable. Number one, will there be one device? Will there be several devices? If there are several devices, will law enforcement use one device or several? Those are all being worked through in terms of potential options.

The way the money is being flowed for the devices, it's going through a contribution agreement from the federal government through Public Safety to provincial governments. The provincial governments will look at procuring those devices. If the federal government can be helpful with that, we're looking at options to do that.

Senator Pratte: Once the Attorney General has approved the drug screeners, is there a way we cannot do the 30-day public consultation period?

Mr. Bhupsingh: I'll turn to my Justice colleagues to answer that.

Ms. Morency: We have been in discussion with our colleagues at Treasury Board. Again, we're all trying to identify possible paths, depending on the timing. We absolutely remain committed to exploring opportunities to move forward. If there is a way to move forward more quickly and we're able to secure those agreements to do that, we're absolutely committed to doing our best to support that.

Senator Pratte: Thank you.

Senator Batters: Yet again, on these marijuana companion bills, as the Minister of Justice has called them, Public Safety officials come to this committee and provide us with answers that I find exasperating.

At the same time, in mid-May, you can't even give us a date that these drug testing devices will be ready. Now I hear you don't even know if they're being tested right now. The federal government's appointed spokesman on these bills, MP Bill Blair and the justice minister's office, in a news story today is scolding the Senate for not passing these bills more quickly.

This is unbelievable. At the same time, maybe it's frustrating for you too to work for a government that is tasking you to push these bills to be passed as soon as possible, but the bills are clearly not ready.

At the end of your statement you mentioned this three-year agreement that you now have, so I won't ask you questions about that.

garanties. Il y a un certain nombre de variables qui sont imprévisibles. Premièrement, y aura-t-il un appareil? Où y en aura-t-il plusieurs? S'il y en a plusieurs, les organismes d'application de la loi utiliseront-ils un appareil ou plusieurs? Ces détails sont en train d'être réglés et on examinera les options potentielles.

L'argent est distribué pour les appareils par l'entremise d'un accord de contribution du gouvernement fédéral en vertu duquel Sécurité publique verse des fonds aux gouvernements provinciaux. Les gouvernements provinciaux examineront la possibilité de faire l'acquisition de ces appareils. Si le gouvernement fédéral peut offrir son aide, nous examinons les options en ce sens.

Le sénateur Pratte : Lorsque le procureur général approuve les appareils de dépistage de drogue, y a-t-il moyen de ne pas procéder à la période de consultation publique de 30 jours?

M. Bhupsingh : Je vais laisser le soin à mes collègues de répondre à cette question.

Mme Morency : Nous discutons actuellement avec nos collègues du Conseil du Trésor. Là encore, nous essayons tous de cerner les avenues possibles, en fonction du délai. Nous restons déterminés à explorer les occasions d'aller de l'avant. S'il y a une façon d'aller de l'avant plus rapidement et de conclure des accords en ce sens, nous sommes certainement déterminés à faire de notre mieux pour appuyer ces démarches.

Le sénateur Pratte : Merci.

La sénatrice Batters : Là encore, en ce qui concerne ces projets de loi sur la marijuana complémentaires, comme la ministre de la Justice les a appelés, les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique comparaissent devant ce comité et nous fournissent des réponses qui sont, à mon avis, exaspérantes.

Par ailleurs, nous sommes à la mi-mai, et vous ne pouvez même pas nous donner une date à laquelle ces appareils de détection de drogue seront prêts. Vous dites que vous ne savez même pas s'ils sont mis à l'essai à l'heure actuelle. Le porte-parole nommé du gouvernement fédéral chargé de ces projets de loi, le député Bill Blair, et le bureau de la ministre de la Justice reprochent au Sénat dans un article paru aujourd'hui de ne pas adopter ces projets de loi plus rapidement.

C'est incroyable. Il est sans doute frustrant pour vous de travailler pour un gouvernement qui vous confie la tâche d'exercer des pressions pour que ces projets de loi soient adoptés le plus rapidement possible, alors qu'ils ne sont clairement pas prêts.

À la fin de votre déclaration, vous avez mentionné cet accord de trois ans que vous avez conclu, alors je ne vous questionnerai pas à ce sujet.

You say Public Safety Canada has entered into a three-year agreement with the Centre for Addiction and Mental Health. Frankly, that explains some things.

How much money is that three-year contract? When did you start negotiating that contract? We recently had CAMH in front of this committee. When did you finalize that contract? What sort of deliverables exist for that contract? Was it put up for a bidding process or was it sole-sourced to CAMH?

Ms. Huggins: It's actually a contribution agreement that we have with CAMH. The amount is approximately \$900,000 over three years, and it is for a dose-ranging study. So the work that CAMH has done is already in existence on the correlation between impaired driving and cannabis. Public safety has focused in on looking at doses related to THC levels and driving ability and the correlation with the THC nanogram level in the blood.

The study will look at three levels: a low THC level, a medium and a high. It will also incorporate saliva so that we have better evidence on the correlation between saliva samples and blood level — well, the sample from blood levels of THC. We are also looking at including a piece on breath. We know that new technology is coming forward, so we want to see if there's a correlation with breath as well.

Senator Batters: Is \$900,000 the total over three years or is that per year?

Ms. Huggins: It's the total over three years.

Senator Batters: Okay. You didn't answer my questions about when did you start negotiating that contract? When did you finalize that contract? Was it put up for a bidding process or was it sole-sourced to CAMH?

Ms. Huggins: Contribution agreements aren't bid on. The research was already under way in a different format, so there was no bidding process for the contribution agreement. It started in 2017.

Senator Batters: What month?

Ms. Huggins: December, and the agreement was signed in early January.

Senator Batters: Okay. Why weren't these types of things, which seem to be very applicable and important to be able to institute the types of significant changes you're trying to make with this bill, why weren't the contribution agreement and the studies done much before this was entered into? Your

Vous dites que Sécurité publique Canada a conclu un accord de trois ans avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale, ou le CTSM. Bien franchement, cet accord explique certaines choses.

Combien d'argent sera versé dans le cadre de cet accord de trois ans? Quand avez-vous commencé à négocier ce contrat? Des représentants du CTSM ont comparu récemment devant ce comité. Quand avez-vous conclu le contrat? Quels sont les produits livrables associés à ce contrat? Y a-t-il eu un appel d'offres, ou le contrat a-t-il été attribué à un fournisseur unique, le CTSM?

Mme Huggins : C'est en fait une entente de contribution avec le CTSM. Le montant est d'environ 900 000 \$ sur trois ans, et c'est pour réaliser une étude visant à établir la dose. Donc, le CTSM a déjà mené des travaux sur la relation entre la conduite avec facultés affaiblies et le cannabis. La sécurité publique s'est concentrée sur les teneurs en THC et la capacité de conduire et le lien avec les concentrations de THC en nanogrammes dans le sang.

L'étude se penchera sur trois éléments : une teneur en THC faible, moyenne et élevée. Elle incorporera la salive pour que nous ayons de meilleures données probantes sur la relation entre les échantillons de salive et la concentration sanguine — l'échantillon pour déterminer les concentrations de THC dans le sang. Nous examinons également la possibilité d'inclure un échantillon d'haleine. Nous savons que de nouvelles technologies feront leur apparition sur le marché, et nous voulons voir s'il y a une relation avec l'haleine également.

La sénatrice Batters : Le montant de 900 000 \$ sera-t-il versé chaque année ou sera-t-il échelonné sur trois ans?

Mme Huggins : C'est le montant total sur trois ans.

La sénatrice Batters : D'accord. Vous n'avez pas répondu à mes questions sur le moment où vous avez commencé à négocier ce contrat. Quand a-t-il été conclu? A-t-il fait d'objet d'un appel d'offres ou a-t-il été adjudgé à un fournisseur unique, le CTSM?

Mme Huggins : Les ententes de contribution ne font pas l'objet d'appels d'offres. Les recherches étaient déjà en cours sous une forme différente, si bien qu'il n'y a pas eu d'appel d'offres pour l'entente de contribution. Les négociations ont commencé en 2017.

La sénatrice Batters : Quel mois?

Mme Huggins : En décembre, et l'entente a été signée au début de janvier.

La sénatrice Batters : D'accord. Pourquoi ces types d'accords, qui semblent être très applicables et importants pour pouvoir mettre en oeuvre les changements importants que vous essayez d'apporter avec ce projet de loi, n'ont-ils pas été signés, pourquoi l'entente de contribution n'a-t-elle pas été conclue et

government has known for two and a half years that they were going to try to legalize marijuana. Why weren't these types of things entered into much sooner than this?

Ms. Huggins: The research of Bruna Brands in CAMH, she has been doing studies on impaired driving and THC levels. This is just a different format of that study. There is some evidence already of the existence of a correlation between impaired driving and THC levels.

Senator Batters: By that time, the bill was already in the Senate. Why not have Public Safety Canada enter into that sort of agreement at the time the bill was introduced or maybe even prior to the bill getting introduced?

Mr. Bhup Singh: I guess ultimately it came down to there was existing research that we were able to evaluate. There were key questions that we think on an ongoing basis will get resolved, and we wanted to be supportive of that research. So at the time we were doing this last year, we were in contact with Bruna Brands, who is a leading expert in this area. We wanted to assist her in the new pieces of research that are getting done.

That's virtually how the timing worked on this. If we could roll back time two and a half years ago, we would have invested in this particular research. I think the proposal was still being developed, so it was hard to predict exactly what sort of research we would pursue.

Senator Jaffer: I want to thank you all for being here. You've been available at all times to different committees, and I want you to know we very much appreciate your presence.

I have a different question, and it is on criminality. I don't want anyone to think that I don't take impaired driving seriously, because I certainly do. But the challenge is criminality and IRPA, the Immigration and Refugee Act. Even if let's say you have been convicted of exchanging joints, the fact is it triggers the Immigration and Refugee Act and the inadmissibility of landed immigrants.

My question is to share with you the concern that this will disproportionately impact landed immigrants. Have you looked at this? May I have your opinion on it?

Mr. Yost: The underlying approach to penalties in this bill is to treat impaired driving as the serious offence that it is, the one that kills and injures more Canadians than any other criminal offence. It is reflected in several ways, not the least of which is raising the penalty for impaired driving causing bodily harm to 14 years and the increase in penalty to 10 years on indictment for routine no bodily harm and no death injuries.

pourquoi les études n'ont-elles pas été réalisées bien avant? Votre gouvernement sait depuis deux ans et demi qu'il allait essayer de légaliser la marijuana. Pourquoi ces mesures n'ont-elles pas été prises bien avant?

Mme Huggins : Les recherches de Bruna Brands au CTSM portaient sur la conduite avec facultés affaiblies et les concentrations de THC. Cette étude a simplement un format différent. Il existe déjà des données probantes sur la relation entre la conduite avec facultés affaiblies et les concentrations de THC.

La sénatrice Batters : À ce moment-là, le Sénat était déjà saisi du projet de loi. Pourquoi Sécurité publique Canada n'a-t-il pas conclu ce type d'accord au moment où le projet de loi a été présenté ou même avant?

M. Bhup Singh : J'imagine que c'est parce qu'il y avait déjà des recherches que nous pouvons examiner. Il y avait des questions clés qui seront réglées de façon continue, et nous voulons appuyer ces recherches. Au moment où nous présentions le projet de loi l'an passé, nous étions en communication avec Bruna Brands, qui est une sommité en la matière. Nous voulions l'aider dans les nouveaux travaux de recherche qui sont menés.

C'est essentiellement ce qui s'est passé. Si nous pouvions revenir deux ans et demi en arrière, nous aurions investi dans ces recherches. Je pense que la proposition était encore en cours d'élaboration, si bien qu'il était difficile de prédire exactement les recherches que nous allons mener.

La sénatrice Jaffer : Je veux tous vous remercier d'être ici. Vous avez été disponibles en tout temps pour différentes collectivités, et je tiens à ce que vous sachiez que nous vous sommes très reconnaissants de votre présence ici.

J'ai une question différente, qui porte sur la criminalité. Je ne veux pas qu'on pense que je ne prends pas la conduite avec facultés affaiblies au sérieux, mais le problème est la criminalité et la LIPR, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Même si vous êtes reconnu coupable d'avoir échangé des joints, par exemple, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés s'applique et les immigrants admis deviennent interdits de territoire.

Je veux vous faire part de ma préoccupation selon laquelle cette mesure touche de façon disproportionnée les immigrants reçus. Avez-vous examiné cette question? Puis-je connaître votre opinion à ce sujet?

M. Yost : L'approche sous-jacente à l'égard des peines adoptées dans ce projet de loi consiste à traiter la conduite avec facultés affaiblies en tant qu'infraction grave qui tue et blesse plus de Canadiens que n'importe quelle autre infraction criminelle. Cette approche prend forme de plusieurs façons, notamment en prévoyant une peine de 14 ans d'emprisonnement pour conduite avec facultés affaiblies qui cause des lésions

Behind that is the requirement that the person must be facing 10 years on an offence for which he's convicted before we can bring in a dangerous offender or a long-term offender application. We are currently in the situation where a person who has half a dozen or a dozen offences, we have to wait for them to kill or injure someone before we can try to get them permanently off the road as possibly a dangerous offender.

That is the policy behind it. The immigration consequences have been raised before this committee. That is an issue which I may say is under the jurisdiction of the Minister of Immigration, I understand, but I am not an expert on that. There are mitigating procedures they can use and they are considering how they will approach this in the future.

Senator Jaffer: I understand, but you and your government are all we have. You certainly have studied this, and the minister has certainly heard the concerns.

The problem is the triggering. The way you've set it up, how can I fight that? Of course I can't. But that's the problem when you're trying to deal with a whole range of issues. The way you set it out, I would be embarrassed even to try to challenge or argue with you about the circumstances, but it's the range and that's the concern. Since you are all I have — we're not going to get the Minister of Immigration — I'm wondering if there was any thought given as to how we're going to deal with this.

Ms. Morency: I'm not sure we can add much more beyond that we have been in discussion with our colleagues at Citizenship and Immigration. We are aware that they continue to look at the implications, as my colleague Mr. Yost has said, and that there are some tools available to them to deal with any implications on an immediate basis.

The rationale, the objective that Bill C-46 seeks to achieve, as my colleague has described, is clear. In terms of IRPA, the Immigration and Refugee Protection Act, it is developed — again, we're not experts and we don't purport to speak on their behalf, but certainly our understanding is some of the rules that that legal framework establishes to determine admissibility do borrow, to some extent, what the Criminal Code treatment is of some conduct.

So to the extent that Bill C-46, the Minister of Justice and the government have been very clear to say, and as my colleague said, impaired driving is very serious conduct, and we expect and hope Canadians will be taking those signals from Bill C-46 that the courts will as well, including with the increased penalties.

corporelles et une peine de 10 ans pour conduite avec facultés affaiblies ne causant aucune lésion corporelle ou décès.

Une personne doit être passible de 10 ans d'emprisonnement lorsqu'elle est condamnée avant de pouvoir demander qu'elle soit déclarée délinquant dangereux ou délinquant à contrôler. À l'heure actuelle, si un individu a commis une demi-douzaine ou une douzaine d'infractions, nous devons attendre qu'il tue ou blesse quelqu'un avant de pouvoir l'empêcher de prendre le volant de façon permanente et de le déclarer délinquant dangereux.

C'est la politique sous-jacente. Les conséquences relatives à l'immigration ont été soulevées devant le comité. C'est un problème qui relève du ministre de l'Immigration, mais je ne suis pas un expert en la matière. Il y a des procédures d'atténuation pouvant être utilisées, et on se penche sur la façon dont on abordera le problème à l'avenir.

La sénatrice Jaffer : Je comprends, mais votre gouvernement et vous êtes tout ce que nous avons. Vous avez certainement étudié ce dossier, et le ministre a entendu les préoccupations.

Le problème est l'application. Comment puis-je m'opposer au fonctionnement que vous avez mis en place? C'est impossible évidemment, mais c'est la difficulté lorsqu'on essaie de régler tout un éventail de problèmes. Avec ce que vous avez en place, j'aurais honte de même essayer de contester les circonstances ou de m'obstiner avec vous, mais c'est la portée et la préoccupation. Puisque vous êtes tout ce que j'ai — et nous n'allons pas faire appel au ministre de l'Immigration —, je me demande si vous avez songé à la façon de régler cette situation.

Mme Morency : Je ne suis pas certaine de pouvoir ajouter grand-chose à ce qui a été dit dans le cadre de notre discussion avec nos collègues de Citoyenneté et Immigration. Nous savons qu'ils continuent de se pencher sur les répercussions, comme mon collègue, M. Yost, l'a dit, et des outils sont à leur disposition pour gérer les répercussions dans l'immédiat.

La raison d'être et l'objectif du projet de loi C-46, comme mon collègue l'a décrit, sont clairs. En ce qui concerne la LIPR, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, elle est élaborée — là encore, nous ne sommes pas des experts et nous ne prétendons pas parler en leur nom, mais nous savons que certaines règles que ce cadre juridique établit pour déterminer l'éligibilité reflètent, dans une certaine mesure, le traitement prévu dans le Code criminel à l'égard de certaines conduites.

Donc, le projet de loi C-46 — comme la ministre de la Justice et le gouvernement l'ont très clairement fait savoir, et comme mon collègue l'a dit — doit prévoir que la conduite avec facultés affaiblies est un acte très grave, et nous espérons que les Canadiens et les tribunaux prendront en considération des mesures prévues dans le projet de loi C-46, y compris les peines plus sévères.

To the extent it relates to the broader implications, we will continue to work with our colleagues at Citizenship and Immigration, but it's hard to have one message that impaired driving is serious only for Criminal Code purposes, and the question then becomes well, is it less serious in the immigration context? I think that's one of the concerns it tries to address.

Senator Jaffer: Can you share with us what tools you're looking at?

Ms. Morency: Again, it's not for us. We have just been in discussions with our colleagues to determine if there are opportunities for immigration officials to address some of these concerns on an immediate basis. Obviously they will have a range of policies and ministerial directions, whatever. I can't speak for them, but obviously up to the point of legislative reform.

I think the point we wanted to really underscore was the objective of Bill C-46 and why it's there and the importance of being able to bring a dangerous offender application in an area where we know there are recurring, repeat offenders quite a bit. You heard that evidence from our colleague from the Canadian Centre for Justice Statistics who talked about that quite a bit in his remarks. It is a very important thing, and we are trying to, through the Criminal Code amendments, have a very consistent framework to deal with it, including through the penalties.

Senator Boniface: Thank you all for being here once again. I wanted to step back a bit to the training pieces and particularly training on the SFST. You indicate that there is a new program. I'm trying to help to understand the clarity with which it's done. As the federal government, you have an overarching perspective. You're dealing with the provinces. The provinces then deal with the police agencies. The police agencies will make decisions on their priority of training, what order it's done in and suchlike, based on whatever their operational needs are; is that correct?

Mr. Bhup Singh: Yes, that is correct. That being said, we are working with, I think, the people we need to be working with, which are the provincial and territorial governments, law enforcement agencies, including the CACP, that have views about how this training should be done. Yes, there is priority setting around that, but, from law enforcement that I talk to across the country, this is a priority. I don't know if Ms. Huggins wants to add anything about the specifics of the training.

Ms. Huggins: No, not to that, unless there is another question.

Dans la mesure où c'est lié aux répercussions plus vastes, nous continuerons de travailler avec nos collègues à Citoyenneté et Immigration Canada, mais il est difficile de communiquer le message que la conduite avec facultés affaiblies est une infraction grave aux fins du Code criminel seulement, et la question qui se pose est de savoir si l'infraction est moins grave dans le contexte de l'immigration. Je pense que c'est l'une des préoccupations que le projet de loi essaie de régler.

La sénatrice Jaffer : Pouvez-vous nous faire part des outils que vous examinez?

Mme Morency : Là encore, ce n'est pas pour nous. Nous venons de tenir des discussions avec nos collègues pour déterminer s'il y a des occasions pour les agents d'immigration de régler quelques-unes de ces préoccupations dans l'immédiat. De toute évidence, ils auront un éventail de politiques et de directives ministérielles. Je ne peux pas parler en leur nom, surtout en ce qui concerne la réforme législative, bien entendu.

Je pense que l'argument que nous voulions vraiment faire ressortir portait sur l'objectif du projet de loi C-46, sa raison d'être et l'importance de pouvoir déclarer un délinquant dangereux dans un secteur où nous savons qu'il y a de nombreux récidivistes. Vous avez entendu des témoignages de notre collègue du Centre canadien de la statistique juridique, qui a parlé longuement de ce point dans sa déclaration. C'est très important, et nous essayons, par l'entremise de modifications au Code criminel, d'avoir un cadre très cohérent, y compris au moyen des peines.

La sénatrice Boniface : Merci à vous tous d'être ici encore une fois. Je voulais mettre les choses un peu en perspective en ce qui concerne les formations, et plus particulièrement celle sur les tests de sobriété normalisés. Vous dites qu'il y a un nouveau programme. J'essaie de comprendre à quel point c'est clair. En tant que gouvernement fédéral, vous avez une perspective d'ensemble. Vous traitez avec les provinces. Les provinces traitent avec les services de police. Les services de police prendront les décisions concernant la priorité des formations, l'ordre dans lequel elles doivent être suivies, selon leurs besoins opérationnels, n'est-ce pas?

M. Bhup Singh : Oui, c'est exact. Cela dit, nous travaillons, je pense, avec les personnes appropriées, à savoir les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes d'application de la loi, y compris l'ACCP, qui ont des opinions sur la façon d'offrir les formations. Oui, elles sont classées par ordre de priorités, mais, d'après les services de police avec lesquels je discute au pays, c'est une priorité. Je ne sais pas si Mme Huggins veut ajouter quelque chose concernant les détails de la formation.

Mme Huggins : Non, pas sur la formation, à moins qu'il y ait une autre question.

Senator Boniface: The point I'm trying to get to is that those discussions are underway. As with all new legislation, the police will train, and, when they're ready to go, they'll be ready to go.

On the work that Public Safety Canada has done — in a followup to Senator Pratte's question — am I correct that you've done as much as you can do, to this point, to get the oral screeners to where they are at the National Research Council? On the steps it will take after them, you'll be working to get those steps done. I want to hear you saying, "We're doing everything we can do."

The Chair: Not to be found guilty. That's what you meant.

Mr. Bhupsingh: I think that's almost impossible, but, that being said, in all seriousness, chair, yes, that is correct. On those points where we can influence efficiencies, where we can do things in parallel, so that we're ready, when and if a device is identified and approved, we will be ready to operationalize it and get it into the hands of law enforcement. As much training in terms of how we will do the training has been set up.

In terms of looking at procurement options, that has been set up. Our colleagues at Justice have looked at ways to expedite the listing and the gazetting process. Everything, I can assure you, that we can possibly do to expedite and create efficiencies in the process, legally, we're trying to do and have done.

Senator Gold: Welcome back once again. My understanding, from research, is that the criminal law is not always an effective instrument to deter behaviour. It doesn't work well in many areas with regard to youth. But there is one area in which it really seems to work, and that has to do with driving. The research is pretty clear that way. Driving with drugs in your system is a very serious and current problem, independent of the legalization of cannabis. My understanding is also that, once Bill C-45 is passed, there still will be an 8- to 12-week period before it actually comes into force because, I guess, the regimes have to be stocked and so forth.

My question is this: Could you comment on the government's assumptions? This is actually to any and all of you. Could you comment on the government's assumptions regarding the possible deterrent effect of these changes in Bill C-46 by the combination of the creation of new *per se* offences, publicity and public education around the existence of these new *per se* offences and the public education that is already underway and shall continue about the impact of drugs on driving? I would be interested in your views.

La sénatrice Boniface : Le point que j'essaie de faire valoir est que ces discussions sont en cours. Comme avec toutes les nouvelles mesures législatives, les policiers suivront des formations et, lorsqu'ils sont prêts, ils sont prêts.

En ce qui concerne les travaux que Sécurité publique Canada a effectués — pour faire suite à la question du sénateur Pratte —, ai-je raison de dire que vous avez fait votre possible, jusqu'ici, pour amener les appareils de détection oraux là où ils en sont au Conseil national de recherches? Vous allez travailler à mettre en oeuvre les étapes suivantes. Je veux vous entendre dire : « Nous faisons tout en notre pouvoir. »

Le président : Ne pas être déclaré coupable. C'est ce que vous vouliez dire.

M. Bhupsingh : Je pense que c'est presque impossible, mais cela dit, en toute sincérité, monsieur le président, c'est exact. En ce qui concerne les points où nous pouvons avoir une incidence sur l'efficacité, nous pouvons prendre des mesures parallèles afin d'être prêts, et lorsqu'un appareil est approuvé, nous serons prêts à l'utiliser et à le remettre aux organismes d'application de la loi. La façon d'offrir les formations a été établie.

Les options en matière d'approvisionnement ont été établies. Nos collègues au ministère de la Justice ont examiné des façons d'accélérer l'inscription sur la liste et le processus de publication dans la *Gazette du Canada*. Je peux vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour accélérer le processus et améliorer l'efficacité, en toute légalité.

Le sénateur Gold : Bienvenue à nouveau. Je crois comprendre, d'après les recherches, que le droit pénal n'est pas toujours un instrument efficace pour dissuader des comportements. Il ne fonctionne pas bien dans de nombreux secteurs concernant les jeunes. Il y a toutefois un secteur où il semble vraiment bien fonctionner, et c'est en lien avec la conduite. Les recherches sont très claires. La conduite avec facultés affaiblies par la drogue est un problème très grave qui existe à l'heure actuelle et qui n'a rien à voir avec la légalisation du cannabis. Je pense également que, lorsque le projet de loi C-45 sera adopté, il y aura une période de 8 à 12 semaines avant qu'il entre en vigueur, car les régimes doivent être équipés, notamment.

Ma question est la suivante : pourriez-vous commenter les hypothèses émises par le gouvernement? Elle s'adresse à vous tous. Pourriez-vous vous prononcer sur les hypothèses du gouvernement concernant l'effet dissuasif possible de ces changements apportés au projet de loi C-46 où l'on combine la création de nouvelles infractions *per se*, la publicité et l'éducation du public entourant l'existence de ces nouvelles infractions *per se*, et l'éducation du public qui se fait actuellement et qui se poursuivra sur les effets de la drogue sur la conduite? J'aimerais entendre vos points de vue.

Mr. Yost: The deterrent effect, we believe, in terms of the legislation, will be if people understand that we now have a better way to detect that you've been using three drugs that are the most commonly found drugs impairing drivers, which are, of course, the THC, cocaine and meth that we are awaiting the drug screeners for.

In terms of developing the messages and all that, that's in the hands of communications professionals. They have a budget. I'm not part of that at all.

There are other things in the legislation besides this that may have an effect. Mandatory alcohol screening, when it comes in, if it comes in, is likely to be a major deterrent because people often combine smoking a joint and having something to drink, and that's a very dangerous thing to do. So that's there. What we do not control is the level of enforcement, how visible that will be on the roads, et cetera. That's part, as I understand it, of the contribution agreements that are being worked out with the provinces.

Ms. Morency: If you look at the history, in Canada and around the world, of how we've dealt with alcohol-impaired driving, the success and the research results that you heard recently from the Canadian Centre for Justice Statistics showed that the rate for alcohol-impaired driving has been decreasing, whereas drug-impaired driving has been increasing.

If you look at the successes and try to understand maybe what has contributed to the decrease in alcohol, it is probably very much a combination of a very rigorous criminal-law framework to deal with it, with many reforms over the years and an incredibly proactive public legal education. The two have probably gone hand-in-hand, and I know that there is research around the world to show the impacts that that can have.

That serves as a very good signal, going forward, on drug impaired. The more we do to educate Canadians of all ages, motorists, everyone, about the risks and the challenges and the different ways of dealing with it — you want to consume cannabis? Go ahead. Take a taxi home. Public education will be incredibly important, along with the new legal framework on drug impaired, and we are hopeful of that outcome because of the results we've seen on alcohol impaired over the years.

Senator Pate: I wanted to clarify with a supplementary question to that. All of the evidence, including the research that's been available on the Justice website and the government website, actually reveals that it is primarily, as Ms. Morency has said, education and the certainty of being caught, not the penalty *per se*, that have been seen to create the greatest deterrent, if you will, effect. If people know that there are devices that can detect and if they drive and are likely to be at stops, they're less likely

M. Yost : Je crois que la loi sera dissuasive si les gens comprennent que nous pouvons désormais mieux déceler l'usage des trois drogues qui se révèlent le plus souvent affaiblir les facultés des conducteurs : le THC, la cocaïne et la meth, bien sûr, pour lesquels nous attendons les appareils de détection.

Pour ce qui est de l'élaboration des messages et tout le reste, c'est entre les mains des professionnels de la communication. Ils disposent d'un budget. Je n'y intervins aucunement.

D'autres éléments de la loi, en plus, peuvent être efficaces. Le dépistage obligatoire de l'alcool, le cas échéant, est susceptible d'avoir un effet dissuasif majeur, parce que les consommateurs combinent souvent alcool et cannabis, ce qui est très dangereux. Voilà ce qui est en place. Cependant, nous ne maîtrisons pas le degré d'application de la loi, la visibilité des contrôles routiers, et cetera. À ce que je sache, cela fait partie des accords de contribution qui se négocient avec les provinces.

Mme Morency : L'historique de la lutte contre l'alcool au volant au Canada et dans le reste du monde et les résultats de la recherche qui vous ont été dévoilés récemment par le Centre canadien de la statistique juridique montrent que le taux d'ivresse au volant a diminué, tandis que celui de l'intoxication par la drogue a augmenté.

La réussite de la lutte contre l'alcool et la diminution du taux d'ivresse au volant s'expliquent peut-être par une combinaison de dispositions très rigoureuses du droit criminel pour réprimer cette consommation, auxquelles il faut ajouter de nombreuses réformes qui se sont succédé au fil des ans et une sensibilisation incroyablement proactive du public à la loi. Les deux sont probablement allés de pair, et je sais qu'il existe dans le monde entier des résultats de la recherche qui en montrent les effets possibles.

Le message est donc très clair, pour l'avenir, sur l'intoxication par les drogues. Plus nous sensibilisons les Canadiens de tous les âges, les conducteurs, tout le monde, aux risques, aux défis et aux diverses solutions qu'on propose — vous voulez consommer du cannabis? Allez-y, mais revenez en taxi... L'éducation du public sera incroyablement importante, ainsi que le nouveau cadre juridique contre la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue, et nous espérons que ça se déroulera ainsi à cause des résultats constatés, au fil des années, dans la lutte contre l'alcool au volant.

La sénatrice Pate : Une question supplémentaire, pour en savoir plus. Tous les faits, y compris les résultats accessibles de la recherche sur le site web du ministère de la Justice et celui du gouvernement révèlent que c'est principalement, comme l'a dit Mme Morency, l'éducation et la certitude d'être pris en flagrant délit et non la sanction en soi qui semblent le plus dissuasifs. Ceux qui savent que des détecteurs sont susceptibles d'être implantés aux stops sont moins susceptibles d'en consommer. Je

to do it. So I wanted to clarify my understanding of what's on the website. If you have different information than that, I think it would be important to let us know.

Second, what impact are you seeing that this is likely to have in terms of policing practices with particular groups that are already often targeted, in terms of Indigenous and other racialized groups, particularly African-Canadians?

Ms. Morency: In terms of general impact, criminal law generally, it's the certainty of being caught and the swiftness of a response of being caught that generally has the biggest impact in criminal law. I would agree that, in the context of the criminal law reforms that have been undertaken over the years — and we've provided some background on this — it's not just the penalties but also the measures that have been adopted by Parliament, the drug recognition evaluation process in 2008. Bill C-46 is proposing to go further with mandatory alcohol screening. So it's a combination of things.

As my colleague has said, if we understand now that, in road stops, maybe up to 50 per cent of people get through because police at the roadside don't have reasonable suspicion to go further and ask but that now they would be able to if C-46 is enacted, it's all of those things combined.

In regard to the penalty regime, some options that exist under the Criminal Code now and that Bill C-46 would continue, in terms of losing access to your vehicle, the interlock and all of those other things, have immediate impacts as well. People don't want to lose access to a vehicle. In total, the penalty scheme in the code and as Bill C-46 proposes has a broader impact.

Mr. Yost: One thing that has not been discussed is the measures taken by the provinces as they respond to the fact that we are creating new tools for the police. It's hard to keep track of all the announcements made by the provinces with respect to their legislation, but several of them have adopted essentially zero tolerance; that is, we will impose an immediate licence suspension upon you if we detect THC or the other two drugs in your oral fluid.

Criminal law cannot move as fast as the administrative functions of the provinces in terms of that sort of triad, namely, the certainty of being caught, the severity of the penalty and how fast it is imposed. The provinces will impose the initial penalties for people who are found to have these drugs in their system at the side of the road.

The penalties under the Criminal Code for a first-time offender, \$1,000 fine and a prohibition of one year with a possibility of going on an ignition lock, is a very solid shot across the bow and then we have them escalating. After the first time, if I do this again I'm going to jail. That has a deterrent

voulais donc m'assurer que j'avais bien compris ce qui se trouvait sur le site web. Si vous avez des renseignements différents, je pense qu'il serait important de nous en informer.

Ensuite, quelles répercussions presentez-vous sur la conduite de la police à l'égard de groupes particuliers déjà souvent ciblés, notamment les Autochtones et d'autres groupes racisés, particulièrement les Canadiens d'ascendance africaine?

Mme Morency : Les répercussions en général, sur le plan du droit pénal, c'est généralement la certitude d'être pris et la rapidité de la réaction subséquente qui sont le plus efficaces. Je vous l'accorde, dans le contexte des réformes du droit pénal entreprises au fil des ans — et nous avons communiqué des renseignements à ce sujet —, ce n'est pas seulement les sanctions, mais, également, les mesures adoptées par le Parlement, l'évaluation de la présence de drogue, en 2008. Le projet de loi C-46 propose d'aller plus loin, avec le dépistage obligatoire de l'alcool. C'est donc une combinaison de facteurs.

Comme mon collègue l'a dit, si nous comprenons maintenant que, aux stops, peut-être jusqu'à la moitié des conducteurs traversent les mailles du filet, parce que la police, sur place, n'a pas de doute raisonnable pour lui permettre d'aller plus loin et les interroger. Dorénavant elle pourrait agir si le projet de loi C-46 est adopté. C'est donc tout ça ensemble.

En ce qui concerne les peines, le Code criminel en prévoit, que le projet de loi C-46 maintiendrait, qui imposeraient la perte de l'accès à son véhicule, l'antidémarrreur et tous ces autres moyens, qui ont des effets immédiats aussi. Les conducteurs tiennent à la jouissance de leur véhicule. Tout considéré, le régime de peines prévu dans le code et que propose le projet de loi C-46 a des répercussions plus grandes.

M. Yost : Nous n'avons pas discuté des mesures prises par les provinces pour réagir à la création de nouveaux moyens pour la police. Il est difficile de suivre le fil de toutes les annonces faites par les provinces relativement à leurs lois, mais plusieurs d'entre elles ont essentiellement adopté le principe de la tolérance zéro; c'est-à-dire suspension immédiate du permis de conduire dès la détection de THC ou des deux autres drogues dans la salive d'un conducteur.

Le droit criminel ne peut pas faire preuve d'autant de célérité que les dispositions administratives des provinces régissant la triade que forment la certitude d'être pris en flagrant délit, la sévérité de la peine et la rapidité de son imposition. Les provinces imposeront les peines d'abord prévues aux contrevenants dont un contrôle routier aura révélé l'intoxication.

Pour une première infraction, le Code criminel prévoit une amende de 1 000 \$ et l'interdiction de conduire pendant un an, avec possibilité d'équiper le véhicule d'un antidémarrreur. Voilà un avertissement très sérieux, et les peines, ensuite, augmentent. À la première récidive, c'est la prison. C'est dissuasif pour la

effect on most offenders. Some, however, as we know, are constantly doing it.

The Chair: On a second round I have Senator Carignan.

[*Translation*]

Senator Carignan: Ms. Morency, you say that both are needed, for prevention and for the legislative tools. The fear of getting caught is an important aspect of prevention. As for publicity on prevention, we heard representatives from CAA and Educ'alcool. According to them, the resources are very small as compared to the investments that are needed to change drivers' habits.

Do you have some idea of the additional amounts that were announced and which could offset this lack of public funds for prevention, publicity and anti-drug messaging at this time?

[*English*]

Mr. Bhupsingh: Chair, if I could speak a bit to that. In terms of some of the communications that are going on, we'll continue with our campaign around "Don't Drive High." I agree with you, senator, around the need for having prevention as well as the legislative tools. Based on the discussion here, I think that's a key element going forward in terms of getting the results that we want.

In terms of the public awareness going forward, there has been substantial investment in terms of having a national campaign being rolled out.

I can tell you about the public safety pieces in terms of what we've tried to do in the targets. We are concerned about youth, as you're aware, so we've had active social media campaigns that will continue as we build on that. We have been partnering with a number of different organizations that are important to this discussion, including MADD, CACP, Young Drivers of Canada, the Canadian Automobile Society, just to look at ways that we can partner with them and align our messaging. We think that will have a better and stronger impact going forward.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Ms. Morency, earlier I made a brief comment. Does the content of Bill C-46 derive in part from the content of Bills C-73 and C-226?

Mr. Yost: A large part of Bill C-46 can be found in Bill C-73.

plupart des contrevenants, mais nous savons que certains sont d'éternels contrevenants.

Le président : Encore une fois, la parole est au sénateur Carignan.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Maître Morency, vous dites qu'il faut les deux, autant pour la prévention que pour les outils législatifs. La peur de se faire prendre est un aspect important au chapitre de la prévention. Pour ce qui est de la publicité sur la prévention, on a entendu des représentants de la CAA et d'Éduc'alcool. Selon eux, les ressources étaient infimes par rapport aux besoins en ce qui a trait aux investissements nécessaires pour changer les habitudes des conducteurs.

Avez-vous une idée des sommes supplémentaires qui ont été annoncées et qui pourraient combler ce manque de fonds publics qui sont destinés à la prévention, à la publicité et aux messages antidrogue à l'heure actuelle?

[*Traduction*]

M. Bhupsingh : Monsieur le président, si je pouvais intervenir un peu. Certains des messages diffusés s'inscrivent dans notre campagne « Ne conduis pas gelé », que nous poursuivons. Je suis d'accord avec vous sur la nécessité de la prévention et de moyens législatifs. D'après notre discussion, je pense que c'est un élément déterminant pour désormais obtenir les résultats que nous recherchons.

Pour la sensibilisation à venir du public, on a beaucoup investi dans une campagne nationale qu'on lance actuellement.

Je peux vous parler des éléments de sécurité du public par rapport aux objectifs que nous avons essayé d'atteindre. Comme vous vous en doutez bien, nous nous faisons du souci pour les jeunes. Nos campagnes actives dans les médias sociaux se poursuivront à mesure que nous irons de l'avant. Nous avons noué des partenariats avec un certain nombre d'organisations dont la participation à cette discussion est importante, notamment Les Mères contre l'alcool au volant (MADD), l'Association canadienne des chefs de police, Jeunes Conducteurs du Canada, la Canadian Automobile Society, à seule fin de coordonner nos messages avec les leurs. Nous pensons ainsi décupler qualitativement et quantitativement l'impact.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Madame Morency, tantôt j'ai fait une brève constatation. Est-ce que le projet de loi C-46 découle en partie du contenu des projets de loi C-73 et C-226?

M. Yost : Une grande partie du projet de loi C-46 se retrouve dans le projet de loi C-73.

Senator Boisvenu: No, it's the reverse.

Mr. Yost: Yes, there are indeed some links. Bill C-73 only concerned alcohol-impaired driving. Bill C-226, the content of which was almost identical to Bill C-73, adds random alcohol testing. Some changes have been made to the wording here and there, particularly as concerns mandatory minimum sentences. All of this can be found in Bill C-46.

There is an advantage to the fact that Bill C-73 died on the Order Paper. The provinces had more time to study it and propose recommendations to improve it. Some technical adjustments were made, but Bill C-46 adds some elements regarding offences that involve blood drug concentrations and screening tests. That is new.

Senator Boisvenu: Mr. Bhupsingh, you said that 778 officers had been trained, correct?

[English]

Mr. Bhupsingh: For point of clarity, I think I inadvertently misspoke on that. I apologize because I couldn't read my own writing. The number is actually 718 that are currently trained in the country. Those are the latest statistics we have from the Royal Canadian Mounted Police who manage the drug recognition experts.

[Translation]

Senator Boisvenu: Why is it so difficult to obtain this data broken down by police station? You give us figures broken down by province. Are they concentrated, for instance, in Regina, or are they distributed throughout the province? I'm trying to understand why it is so difficult to obtain more specific data regarding the number of police stations that have a drug recognition officer. Is there a reason?

[English]

Mr. Bhupsingh: I'm not aware of the difficulty, senator. I could go back and see if we can get some disaggregation. I think the last time we appeared — and I can't recall before which Senate committee — the RCMP gave statistics that you're probably referring to by the province. I can go back, chair, and see if we can get a disaggregation of that for the senator and see if we can get that to you.

[Translation]

Senator Boisvenu: I'd like to say to Senator Pratte that earlier, when I was talking about delaying the adoption of a bill, I was referring to Bill C-45, which is about the legalization of marijuana, and not about Bill C-46.

Le sénateur Boisvenu : Non, c'est l'inverse.

M. Yost : Oui, on peut retrouver effectivement des liens. Le projet de loi C-73 ne portait que sur l'alcool au volant. Le projet de loi C-226, dont le contenu était presque le même que le projet de C-73, prévoit ajouter des tests aléatoires pour l'alcool. Il y a également des modifications qui ont été apportées au libellé ici et là, notamment en ce qui concerne les peines minimales obligatoires. Tout cela se retrouve dans le projet de loi C-46.

Il y a un avantage à ce que le projet de loi C-73 soit mort au Feuilleton. Les provinces ont disposé de plus de temps pour l'étudier et proposer des recommandations visant à l'améliorer. Des ajustements techniques ont été faits, mais le projet de loi C-46 ajoute les éléments quant aux infractions relatives à la concentration de drogue dans le sang et aux tests de dépistage. De ce côté, c'est nouveau.

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Bhupsingh, vous avez dit que 778 agents sont formés, n'est-ce pas?

[Traduction]

M. Bhupsingh : Dans un souci de clarté, je dois rectifier une affirmation que j'ai faite à ce sujet. Je vous fais toutes mes excuses pour n'avoir pas réussi à comprendre ma propre écriture. Le nombre de personnes actuellement en formation dans les pays est de 718. Ce sont les dernières statistiques de la GRC, qui forme les experts en reconnaissance de drogues.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Pourquoi est-il si difficile d'obtenir des données par poste de police? Vous nous donnez des chiffres par province. Est-ce concentré, par exemple, à Regina ou est-ce réparti dans la province? J'essaie de comprendre pourquoi il est si difficile d'obtenir des données plus précises au sujet du nombre de postes de police qui ont un agent évaluateur. Y a-t-il une raison?

[Traduction]

M. Bhupsingh : Je n'étais pas au courant de la difficulté. Je peux me renseigner et chercher à obtenir des chiffres ventilés. Je pense que, à notre dernière comparution — je ne parviens pas à me rappeler devant quel comité sénatorial —, la GRC a communiqué des statistiques auxquelles vous faites peut-être allusion, par province. Je peux me renseigner, monsieur le président et chercher à obtenir une ventilation des chiffres pour vous les communiquer.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : J'aimerais dire au sénateur Pratte que, tantôt, lorsque je parlais de retarder l'adoption d'un projet de loi, je faisais référence au projet de loi C-45, qui prévoit la légalisation de la marijuana, et non au projet de loi C-46.

[English]

The Chair: Thank you.

I would like to ask you a question, Mr. Bhupsingh. From the moment the instrument is approved and certified by the Minister of Justice and the time that the manufacturing group receives the order — maybe it will be one or two manufacturing but we don't know yet; you said there may be more than one — what is the time involved to make sure this is approved? Then we have the hundreds or thousands of pieces of equipment that are needed. What is the time to manufacture the instruments? Do you have any idea? That is part of the consideration of the time frame that we want to take into account to make sure that, as one would say, the ball is rolling on the road.

Mr. Bhupsingh: I haven't had any discussions, chair, with the manufacturers about that. It would be hard for me to predict their manufacturing process in terms of time from order to delivery of the devices.

The Chair: Thank you. That answers my question.

I was thinking about the critical path of the various steps that need to be complete before officers are on the road. They have the instruments, they have been trained, and they have the lab capacity to take into account over the next months. What is really the reasonable perspective of time is what I was trying to figure out. Thank you for your answer.

Thank you, Ms. Morency, Mr. Yost, Ms. Huggins and Mr. Bhupsingh for your contributions.

We will move on to the next section of the meeting, which is the drafting of our report.

[Translation]

Honourables senators, the second part of our work this morning should normally be done in camera. Could one of you move a motion, so that we may continue our work in camera?

[English]

Senator Batters: I have a question. When we do clause by clause next week, will that be in public?

The Chair: Yes, of course. Once we have finished the deliberations in camera on the substance of the report, when we move to the adoption of the bill it will be in public.

Senator Batters: There was a memo that came out from the clerk that was a little unclear, so I wanted to make sure.

The Chair: It's clear in my mind.

[Traduction]

Le président : Merci.

Monsieur Bhupsingh, je voudrais vous poser une question. Entre le moment où l'appareil est approuvé et certifié par le ministre de la Justice et celui où les fabricants reçoivent la commande — peut-être sont-ils un ou deux, mais nous l'ignorons toujours; vous avez dit qu'il pouvait y en avoir plus d'un — combien de temps faut-il pour savoir que c'est approuvé? Nous possédons alors les centaines et les milliers de pièces nécessaires. Combien de temps faut-il pour fabriquer les appareils? En avez-vous une idée? Ça fait partie du délai dont nous voulons tenir compte pour nous assurer, comme on dirait, qu'on tient le rythme.

M. Bhupsingh : Monsieur le président, je n'en ai pas discuté avec les fabricants. Il me serait difficile de prévoir le temps de fabrication, entre la passation de la commande et la livraison des appareils.

Le président : Merci. Ça répond à ma question.

Je pensais au cheminement critique des diverses étapes à franchir avant de poster des agents sur la route. Ils ont les instruments, ils ont été formés, ils doivent tenir compte de la capacité des laboratoires au cours des mois à venir. J'essayais de calculer un échéancier vraiment raisonnable. Merci de votre réponse.

Merci, madame Morency, monsieur Yost, madame Huggins et monsieur Bhupsingh, de vos réponses.

Nous passons maintenant à la partie suivante de la séance, la rédaction de notre rapport.

[Français]

Honorables sénateurs, la seconde partie de notre travail ce matin devrait normalement se passer à huis clos. Est-ce que l'un d'entre vous peut proposer une motion pour que nous puissions poursuivre nos travaux à huis clos?

[Traduction]

La sénatrice Batters : J'ai une question. Quand nous ferons l'étude article par article, la semaine prochaine, ce sera en réunion publique?

Le président : Oui, bien sûr. Dès que nous en aurons terminé avec les délibérations à huis clos sur les grandes lignes du rapport, l'adoption du projet de loi se fera en public.

La sénatrice Batters : Une note de service de la greffière m'a rendue perplexe. Je voulais une confirmation.

Le président : Pour moi, c'est clair.

Thank you, senators. We will go in camera.

Merci, mesdames et messieurs les sénateurs. Nous poursuivons la séance à huis clos.

(The committee continued in camera.)

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Wednesday, May 9, 2018

Drug Free Kids Canada:

Marc Paris, Executive Director.

Éduc'alcool:

Hubert Sacy, Director General (by video conference).

First Nations Chiefs of Police Association:

Lennard Busch, Vice President West and Chief of Police of the File Hills First Nations Police Service.

Canadian Automobile Association:

Ian Jack, Managing Director, Communications and Government Relations.

Thursday, May 10, 2018

Public Safety Canada:

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies;

Rachel Huggins, Manager, Policy Development.

Department of Justice Canada:

Carole Morency, Director General and Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section;

Greg Yost, Counsel, Criminal Law Policy Section.

TÉMOINS

Le mercredi 9 mai 2018

Jeunesse sans drogue Canada :

Marc Paris, directeur général.

Éduc'alcool :

Hubert Sacy, directeur général (par vidéoconférence).

Association des chefs de police des Premières Nations :

Lennard Busch, vice-président Ouest et chef du Service de police des Premières Nations de File Hills.

Association canadienne des automobilistes :

Ian Jack, directeur général, Communications et relations gouvernementales.

Le jeudi 10 mai 2018

Sécurité publique Canada :

Trevor Bhupsingh, directeur général, Application de la loi et des stratégies frontalières;

Rachel Huggins, gestionnaire, Développement des politiques.

Ministère de la Justice Canada :

Carole Morency, directrice générale et avocate générale principale, Section de la politique en matière de droit pénal;

Greg Yost, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal.